



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Année 2017



Conformément aux obligations définies par l'article 40 de la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 relative « au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale », **cette 16^e édition du rapport a pour objectif de présenter la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie et ses activités.**

Etabli sur l'année civile, ce rapport préparé par les services est adressé par le président **au maire de chacune des communes membres** au cours de l'année 2018.

Il doit faire l'objet **d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique** au cours de laquelle les délégués de la commune au conseil communautaire sont entendus.

Afin de vous apporter une information récente, cette 16^e édition du rapport d'activités de la Communauté de Communes présente **les actions de la structure intercommunale de l'année 2017.**

Vous souhaitant bonne lecture et surtout bons débats !

Le Président,

Pierre BLANC

CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE

RETOURS SUR 2017	7
TERRITOIRE	10
COMPÉTENCES	13
FONCTIONNEMENT	14
RESSOURCES HUMAINES	18
FINANCES	19
COMMANDE PUBLIQUE	31
SECRÉTARIAT	32
SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	33
COMMUNICATION	34

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL	38
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	42

ÉQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES ET ACCESSIBILITÉ

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE	46
GYMNASE INTERCOMMUNAL À RUMILLY	47

ENVIRONNEMENT

ORGANISATION	50
PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS	51
EAU ET ASSAINISSEMENT	54
CONTRAT DE BASSIN FIER ET LAC D'ANNECY	56

DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LOGEMENT

GÉRONTOLOGIE	58
PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	61
ÉTUDE PETITE ENFANCE	62
RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTS	64
HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE PLANET KARAPAT	65
PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	66
GENS DU VOYAGE	69

TRANSPORTS

RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLIC URBAIN À RUMILLY	71
TRANSPORTS SCOLAIRES	73

TOURISME, SPORT ET CULTURE

CINÉMA DE PLEIN AIR	77
ÉVEIL MUSICAL DANS LES ÉCOLES	78
OFFICE DE TOURISME DE L'ALBANAIS SAVOIE MONT-BLANC	79
SENTIERS DE RANDONNÉES	81

ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATIONS	82
---------------	----

CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE



Retours sur 2017



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : présentation de la 1^{re} version du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en réunion publique au Quai des Arts à Rumilly le 16 janvier 2017



Projet de réseau de transport public urbain à Rumilly : essai d'un modèle de minibus le 24 janvier 2017



Stand du pôle social pour la promotion des métiers d'aide à domicile au Forum de l'Emploi et des Entreprises à Rumilly le 5 avril 2017



Stand du service Valorisation et Prévention des Déchets pour sensibiliser le grand public au compostage au Forum de l'Emploi et des Entreprises à Rumilly le 6 avril 2017



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : présentation de la 2^e version du PADD et échanges sur la question des liaisons douces en séminaire le 20 mars 2017



Visite du gymnase intercommunal en cours de construction à Rumilly par des membres de l'Association Ville Aménagement Durable le 11 avril 2017



Participation de la Communauté de Communes au salon des Solutions de l'économie circulaire en Pays de Savoie (SOLUCIR) situé au pôle Excellence Bois à Rumilly le 11 avril 2017

Retours sur 2017

Stage conduite pour les seniors organisé par le pôle social de la Communauté de Communes le 8 juin 2017



Pique-nique entre enfants, parents et assistants maternels au parc du Bouchet à Rumilly le 15 juin 2017 organisé par le Relais Assistants Maternels et Parents



Signature du Contrat Bassin Fier et Lac d'Annecy le 11 septembre 2017



Visite par les élus et les agents du service Valorisation et Prévention des Déchets de la Communauté de Communes du Centre d'Immersion Educatif et Ludique (CIEL) du SIFEAGE (Syndicat Intercommunal de Gestion des Déchets de l'Acigny GEnvois à Bellegarde-sur-Valserine le 12 juillet 2017



Marché Artisanat et Terroirs, Place de l'Hôtel de Ville à Rumilly, organisé par l'Office de Tourisme de l'Albanais Savoie Mont-Blanc le 4 août 2017



Retours sur 2017



Installation d'un système d'assainissement non collectif innovant (filtre à roseaux) dans un gîte à Crempigny-Bonneguête au cours de la saison estivale 2017. Juste des plantes et des bactéries pour épurer naturellement les eaux usées de la maison



Réunion publique "Quel projet de Territoire en 2050 ?" à Vallières le 20 octobre 2017



Le responsable de la restauration du Centre Hospitalier de Rumilly accompagne les agents du service portage de repas à domicile lors de leur tournée le 28 novembre 2017. L'hôpital a en charge la confection des repas pour les bénéficiaires



Zone de Gratuité à Marigny-Saint-Marcel, animée par le service Prévention et Valorisation des Déchets et de nombreux bénévoles le 18 novembre 2017



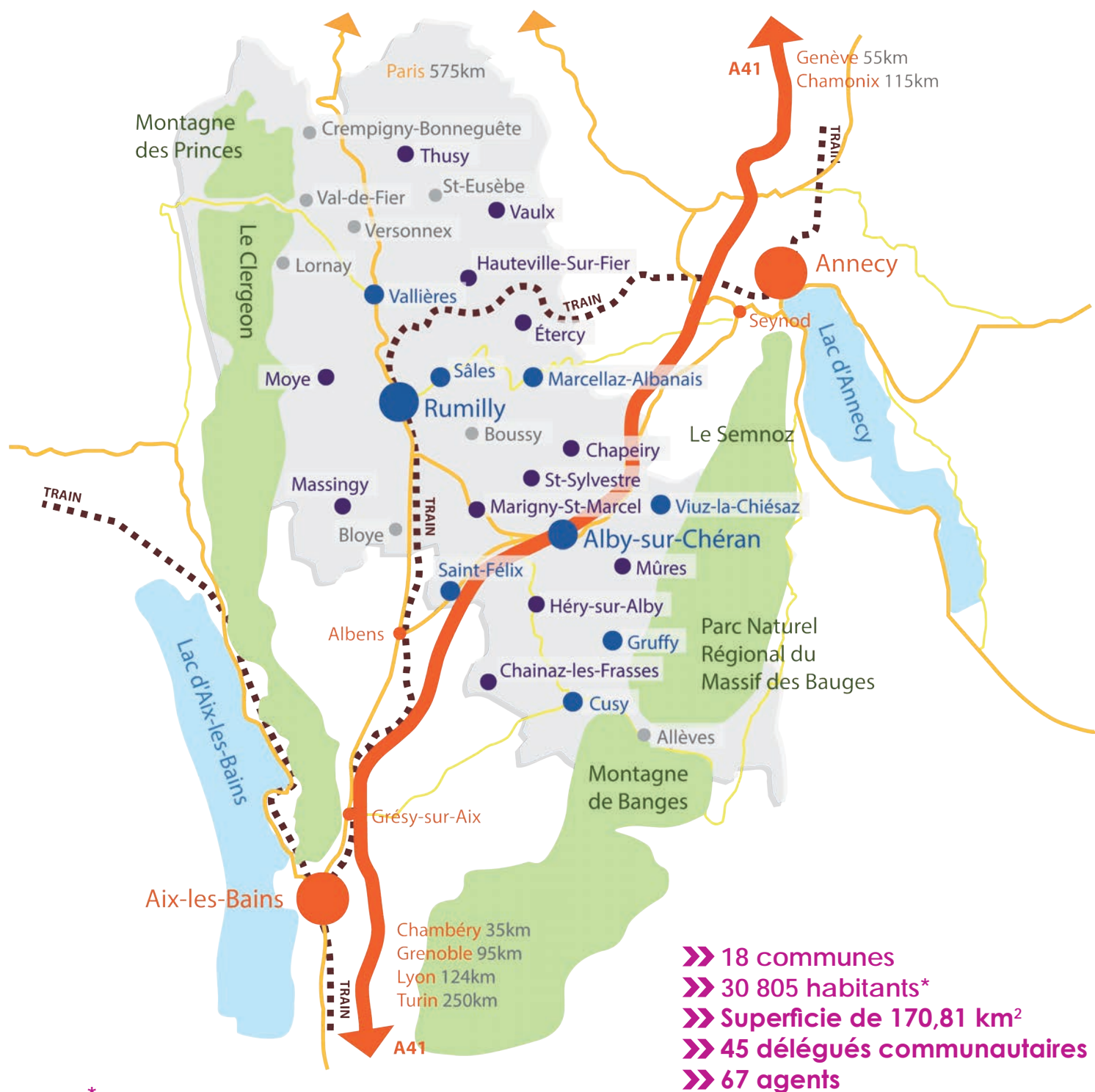
Sessions d'éducation à la sécurité dans les transports scolaires animées par des bénévoles de l'ADATEP 74 à l'automne 2017 dans les classes de 6^e et CP pour sensibiliser les élèves



Animation scolaire sur les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE ou D3E) le 19 décembre 2017

Rumilly Terre de Savoie

Présentation de la Communauté de Communes



* Populations légales des communes en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017, avec une date de référence statistique au 1^{er} janvier 2014 (INSEE)

Territoire

Le territoire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie se situe entre les départements de la Haute-Savoie et de la Savoie, dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Proche des lacs d'Annecy et du Bourget, c'est un bassin de basse altitude encadré par deux massifs montagneux : le prolongement du Jura à l'Ouest (montagne des Princes et du Clergeon) et les premiers contreforts des Alpes à l'Est (Semnoz et Mont-Revard).

Le territoire est traversé par les rivières du Chéran et du Fier. Le Chéran prend sa source dans le Parc naturel régional du

Massif des Bauges, dans la commune de Verrens-Arvey en Savoie. Il se jette dans le Fier, affluent de la rive gauche du Rhône, qui traverse également le territoire jusqu'au défilé du Val-de-Fier près de la commune du même nom.

Avec son positionnement central avantageux entre les départements de Savoie et de Haute-Savoie, le territoire dispose de belles implantations industrielles et une agriculture qui a façonné sa géographie en lui donnant un caractère très naturel, vierge, préservé et authentique.

Nombreuses évolutions pour le contexte territorial local

La loi NOTRE du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation territoriale de la république a profondément modifié le contexte administratif et politique local, avec un redécoupage en profondeur des territoires. Le schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Savoie, document destiné à servir de cadre de référence à l'évolution de la carte intercommunale, a été adopté le 25 mars 2016. Il est à l'origine des récentes réorganisations territoriales des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- Fusion des communautés de communes du pays d'Alby, du Pays de Fillière, de la Rive Gauche du lac d'Annecy et de la Tournette avec **Grand Annecy** le 1^{er} janvier 2017
- Fusion des communautés de communes du canton d'Albens et de Chautagne avec **Grand Lac** le 1^{er} janvier 2017
- Dissolution de différents syndicats locaux, notamment le **Syndicat mixte intercommunal pour la gestion du contrat global et le développement de l'Albanais (SIGAL)** le 19 décembre 2016 et le **Syndicat mixte interdépartemental de traitement des ordures de l'Albanais (SITOA)** le 31 décembre 2016

Depuis, la communauté de communes travaille au développement d'un équilibre de fonctionnement en partenariat avec ses grandes agglomérations voisines.

Les 18 communes



Bloye

611 habitants

Maire : Philippe HECTOR



Boussy

505 habitants

Maire : Sylvia ROUPIOZ



Crempigny- Bonneguête

300 Habitants

Maire : Alain ROLLAND



Etercy

791 habitants

Maire : Jacques COPPIER

Territoire



Hauteville-sur-Fier

925 habitants
Maire : Roland LOMBARD



Lornay

540 habitants
Maire : Laurence KENNEL



Marcellaz-Albanais

1 880 habitants
Maire : Jean-Pierre LACOMBE



Marigny-Saint-Marcel

690 habitants
Maire : Henri BESSON



Massingy

862 habitants
Maire : Jean-Michel BLOCMAN



Moye

1 054 habitants
Maire : Christian HEISON



Rumilly

15 245 habitants
Maire : Pierre BECHET



Saint-Eusèbe

517 habitants
Maire : Jean-François PERISSOUD



Sâles

1 892 habitants
Maire : Pierre BLANC



Thusy

1 062 habitants
Maire : Joël MUGNIER



Val-de-Fier

678 habitants
Maire : Patrice DERRIEN



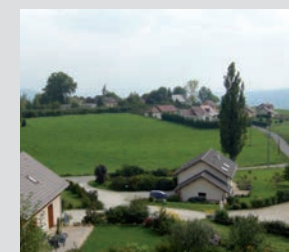
Vallières

1 695 habitants
Maire : François RAVOIRE



Vaulx

946 habitants
Maire : Alain GERELLI



Versonnex

612 habitants
Maire : Marie GIVEL

**TOTAL : 30 805 habitants
pour 18 communes
Populations légales en vigueur
au 1^{er} janvier 2017 (INSEE)**

Des compétences au coeur de la vie

Structure de coopération et de mutualisation entre ses 18 communes pour proposer plus de services aux habitants, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie exerce de multiples compétences au sein de son territoire.



L'aménagement de l'espace

- Participation à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Albanais
- Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Le développement économique et l'emploi

- Aménagement de zones d'activités économiques
- Partenariat avec le Comité d'Action Economique « Rumilly-Alby Développement » (CAE)
- Création et gestion d'une bourse de locaux et de foncier disponibles (CAE)
- Aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises (Plateforme d'Initiative Locale gérée par Initiative Grand Annecy).
- Participation au financement des travaux du Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) pour l'installation de la fibre optique

L'environnement

- Collecte et la valorisation des déchets ménagers
- Gestion de l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif
- Mise en place d'un schéma général d'eau potable et d'assainissement
- Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)
- Participation à l'élaboration du Contrat Bassin du Fier et du Lac d'Annecy

Les services à la personne et le cadre de vie

- Gestion d'un Relais Assistants Maternels et parents (RAM) et d'une halte-garderie itinérante
- Aide aux personnes âgées et handicapées par le maintien à domicile : portage de repas à domicile et animations de proximité
- Accessibilité : Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics et des établissements Recevant du Public
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Politique en faveur du logement : Programme Local de l'Habitat (PLH)

Les transports et déplacements

- Organisation et gestion du transport public de personnes
- Organisation et gestion des transports scolaires

Tourisme, Sport, Culture

- Promotion touristique du territoire (Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie)
- Création, balisage et entretien des sentiers de randonnées (pédestre, VTT, équestre) :
- Création, aménagement et entretien du gymnase du futur collège de Rumilly (avec le Conseil Départemental de Haute-Savoie)
- Eveil musical dans les écoles
- Développement de la lecture à domicile pour les personnes âgées ou personnes porteuses d'un handicap
- Cinéma de plein air

Le conseil communautaire

Composé de 45 délégués titulaires et 7 délégués suppléants, le conseil communautaire règle par ses délibérations les affaires relevant de la compétence de la Communauté de Communes en application du principe de spécialité, et ceci en respectant les lois et règlements relatifs au contrôle administratif et financier des communes.

Il se réunit environ tous les mois et demi, sur convocation du président soit au siège de la Communauté de Communes soit dans un lieu choisi par le conseil communautaire dans l'une des communes membres (2 fois/an).

En 2017, le conseil communautaire s'est réuni 7 fois.

18 communes	Population*		Délégués titulaires	Délégués suppléants	
Rumilly	15 245	18	Pierre BECHET - Danièle DARBON - Serge DEPLANTE Viviane BONET - Raymond FAVRE - Jean-Pierre VIOLETTE Serge BERNARD-GRANGER - Sandrine HECTOR Béatrice CHAUVETET - Michel ROUPIOZ Isabelle CARQUILLAT - Martine BOUVIER Frédérique CHARLES - Daniel DEPLANTE - Jacques MORISOT Jamila LOUH - Michel BRUNET - Jean-Rodolphe JARRIGE		
Sâles	1892	2	Pierre BLANC - Mylène TISSOT		
Marcellaz-Albanais	1880	2	Jean-Pierre LACOMBE - Sylviane VEYRAT-CHARVILLON		
Vallières	1695	2	François RAVOIRE - Valérie POUPARD		
Thusy	1062	2	Joël MUGNIER - André BARBET		
Moye	1054	2	Christian HEISON - Martine VIBERT		
Vaulx	946	2	Alain GERELLI - Philippe HELF		
Hauteville-sur-Fier	925	2	Roland LOMBARD - Bernard CARLIOZ		
Massingy	862	2	Jean-Michel BLOCMAN - Elisabeth PORRET		
Etercy	791	2	Jacques COPPIER - Lionel SALSON		
Marigny-Saint-Marcel	690	2	Henry BESSON - Jean-François LAMBERT		
Val-de-Fier	678	1	Patrice DERRIEN	1	François BERAUD
Versonnex	612	1	Marie GIVEL	1	Guy BROISSAND
Bloye	611	1	Philippe HECTOR	1	Patrick DUMONT
Lornay	540	1	Laurence KENNEL	1	Philippe CAMUS
Saint-Eusèbe	517	1	Jean-François PERISSOUD	1	Marcel BOUVIER
Boussy	505	1	Sylvia ROUPIOZ	1	Pierre MAISON
Crempigny-Bonneguête	300	1	Alain ROLLAND	1	Joël SONDARD
TOTAL	30 805	45		7	

*Populations légales des communes en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017, avec une date de référence statistique au 1^{er} janvier 2014 (INSEE)

Fonctionnement

BUREAU

 Pierre BLANC Président Maire de Sâles	 Sylvia ROUPIOZ 1 ^{ère} Vice-présidente Chargée de l'Aménagement, du Territoire et de l'Urbanisme Maire de Bussy	 Pierre BECHET 2 ^{ème} Vice-président Chargé du Développement Economique Maire de Rumilly	 François RAVOIRE 3 ^{ème} Vice-président Chargé des Finances et de l'Administration Générale Maire de Vallières	 Jean-Pierre VIOLETTE 4 ^{ème} Vice-président Chargé des Equipements, des Infrastructures et de l'Accessibilité Maire adjoint de Rumilly	 Roland LOMBARD 5 ^{ème} Vice-président Chargé des Transports et des Déplacements Maire d'Hautville-sur-Fier	 Viviane BONET 6 ^{ème} Vice-présidente Chargée du Développement Social et du Logement Maire Adjointe de Rumilly	 Jean-Pierre LACOMBE 7 ^{ème} Vice-président Chargé de l'Environnement Maire de Marcellaz-Albanais	 Jacques MORISOT 8 ^{ème} Vice-président Chargé du Tourisme, du Sport et de la Culture Conseiller municipal à Rumilly	 Jean-François PERISSOUD 9 ^{ème} Vice-président Chargé des relations avec les communes et de la Communication Maire de Saint-Eusèbe		
 Christian HEISON Conseiller Général Maire de Moye	 Philippe HECTOR Maire de Bloye	 Alain ROLLAND Maire de Crempigny-Bonneguête	 Jacques COPPIER Maire d'Etercy	 Laurence KENNEL Maire de Lornay	 Henry BESSON Maire de Marigny-Saint-Marcel	 Jean-Michel BLOCHMAN Maire de Massingy	 Mylène TISSOT Maire Adjointe de Sâles	 Joël MUGNIER Maire de Thusy	 Patrice DERRIEN Maire de Val-de-Fier	 Alain GERELLI Maire de Vaulx	 Marie GIVEL Maire de Versonnex
 Lionel SALSON Etercy	 Bernard CARLIOZ Hauteville-sur-Fier	 Sylviane VEYRAT-CHARVILLON Marcellaz-Albanais	 Jean-François LAMBERT Marigny-Saint-Marcel	 Elisabeth PORRET Massingy	 Martine VIBERT Moye	 Jamila LOUH Rumilly	 Serge BERNARD-GRANGER Rumilly	 Martine BOUVIER Rumilly	 Michel BRUNET Rumilly	 Isabelle CARQUILLAT Rumilly	
 Frédérique CHARLES Rumilly	 Béatrice CHAUVETET Rumilly	 Danièle DARBON Rumilly	 Daniel DEPLANTE Rumilly	 Serge DEPLANTE Rumilly	 Raymond FAVRE Rumilly	 Jean-Rodolphe JARRIGE Rumilly	 Sandrine HECTOR Rumilly	 Michel ROUPIOZ Rumilly	 André BARBET Thusy	 Valérie POUPARD Vallières	 Philippe HELF Vaulx





Pour ce mandat 2014-2020, le président Pierre BLANC est accompagné de 45 délégués communautaires (dont 22 membres du bureau représentés ci-dessus)

L'exécutif

L'exécutif est composé des 10 membres élus suivants : le président et les 9 vice-présidents.

Il propose au bureau les orientations de travail et débat sur tous les sujets de l'actualité de la Communauté de Communes.

Il se réunit toutes les 2 semaines en fonction de l'actualité.

L'exécutif s'est rassemblé 23 fois en 2017.

Le président

Le président est monsieur Pierre Blanc, élu une 1^{re} fois le 7 avril 2008 et réélu le 14 avril 2014. Il succède à monsieur André Feppon, président lors de la création de la structure intercommunale jusqu'en 2008.

Il est l'organe exécutif de la Communauté de Communes. Il prépare et exécute les délibérations du conseil communautaire. Il est tenu de rendre compte au conseil communautaire des affaires réglées dans le cadre de ses délégations. Il est l'ordonnateur des dépenses et prescrit l'exécution des recettes.

Il est aussi le supérieur hiérarchique des services de la Communauté de Communes et nomme le personnel. Il représente juridiquement la Communauté de Communes en justice, ainsi que dans les diverses instances.

Le bureau

Le bureau est composé de 22 membres (soit un membre par commune, 4 membres pour la ville centre Rumilly et 1 membre supplémentaire pour les communes dont sont issus le président et le conseiller général).

Il définit les orientations de travail des commissions et donne son avis sur la conduite des projets. C'est une instance de débats sur les actions en cours et en préparation. Il propose au président les sujets à inscrire à l'ordre du jour du conseil communautaire pour décision. Il se réunit régulièrement environ tous les mois ou mois et demi.

Le bureau s'est rassemblé 14 fois en 2017.

Les vice-présidents

Ils représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la Communauté de Communes.

Leur élection est liée à celle du président : une nouvelle élection du président conduit à une nouvelle élection des vice-présidents et des autres membres du bureau.

Le nombre de vice-présidents est librement déterminé par le conseil communautaire dans la limite de 20% de l'effectif total de l'assemblée délibérante et d'un nombre maximum de 15 vice-présidents.

Les délégations des vice-président(e)s

Aménagement du territoire et urbanisme

1^{er} vice-présidente : Mme Sylvia ROUPIOZ

Développement économique

2^e vice-Président : M. Pierre BECHET

Finances et administration générale

3^e vice-président : M. François RAVOIRE

Équipement, Infrastructures et Accessibilité

4^e vice-président : M. Jean-Pierre VIOLETTE

Transports et Déplacements

5^e vice-président : M. Roland LOMBARD

Développement social et Logement

6^e vice-présidente : Mme Viviane BONET

Environnement

7^e vice-président : M. Jean-Pierre LACOMBE

Tourisme, Sport et Culture

8^e vice-président : M. Jacques MORISOT

Relations avec les communes et Communication

9^e vice-président : M. Jean-François PERISSOUD

Des compétences propres au service du territoire

Les commissions sont formées par le conseil communautaire et sont permanentes. Elles sont organisées en fonction des compétences de la Communauté de Communes et présidées par les vice-présidents. En charge de la préparation des projets et le suivi des actions, elles n'ont cependant aucun pouvoir de décision et émettent de simples avis, en formulant par exemple des propositions grâce à des rapports sur les affaires étudiées. Ces rapports font l'objet de présentation devant le

bureau et le conseil communautaire.

La composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée intercommunale.

Les commissions opérationnelles

- Aménagement du territoire et urbanisme
- Développement économique
- Environnement
- Développement social et logement
- Transports et déplacements
- Tourisme, Sport, Culture

Les commissions fonctionnelles

- Finances
- Appel d'offres
- Achat public

Les commissions consultatives

Elles peuvent également être créées par le conseil communautaire sur tout problème d'intérêt intercommunal concernant tout ou partie du territoire et être consultées par le président à propos des projets intéressant les services publics et les équipements de proximité par exemple.

Fixées par délibération, leurs compositions peuvent s'étendre à des membres extérieurs (représentants d'associations locales).

- Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)
- Commission de délégation de service public
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

Organigramme des agents

Au 31 décembre 2017

Direction Générale des Services
Franck ETAIX

67 agents
(transfert du personnel ex-SITOA)
Equivalent Temps Plein : 63,83

SERVICES FONCTIONNELS

Ressources humaines

1 agent

Finances / Comptabilité

6 agents

Secrétariat de Mairie Itinérant

1 agent (mutualisé communes)

Hygiène et Sécurité

1 agent (mutualisé communes)

Marchés Publics / Affaires Juridiques

2 agents

Secrétariat général

4 agents

Communication / Culture

3 agents

PÔLES OPÉRATIONNELS

Direction du pôle
Aménagement du Territoire
et Urbanisme

Recrutement début 2018

Développement Economique

1 agent

Sentiers de randonnées

1 agent

Système d'information
géographique

1 agent

Direction du pôle
Environnement

1 agent encadrant

Etudes et Travaux

1 agent

Secrétariat du pôle

3 agents

Dessin / Projection

1 agent

Technicien maintenance

1 agent

Valorisation
et Prévention des Déchets

16 agents

Eau potable

5 agents

Assainissement

4 agents

Direction du pôle
Transport et Déplacement

1 agent encadrant

Transports Scolaires

2 agents

Direction du pôle
Social et Logement

1 agent encadrant

Action Sociale et Logement

1 agent

Secrétariat du pôle

1 agent

Portage de repas à domicile

4 agents

Relai d'Assistants Maternels
et Parents [TROT'TIN RAM]

3 agents

- 5 départs et 10 arrivées en 2017
- Création du Comité Technique (élections le 27 juin 2017)

Les recettes fiscales en 2017

10 073 223 €

323 € par habitant

44%

**COTISATION FONCIÈRE
DES ENTREPRISES (CFE)
4 421 574 €**

4%

**TAXE SUR LES SURFACES
COMMERCIALES (TASCOM)
370 981 €**

31%

**TAXE FONCIÈRE
TAXE D'HABITATION
3 121 974 €**

2%

**FONDS NATIONAL DE GARANTIE
INDIVIDUELLE DES RESSOURCES
COMMUNALES (FNGIR)
228 372 €**

18%

**COTISATION VALEUR AJOUTÉE
DES ENTREPRISES (CVAE)
1 831 199 €**

1%

**IMPÔT FORFAITAIRE SUR
LES ENTREPRISES DE RÉSEAUX (IFER)
99 123 €**

STABILITÉ DES TAUX
DE FISCALITÉ VOTÉS
DEPUIS 2013 :

Cotisation foncière
des entreprises (CFE) :
26.43 %

Taxe d'Habitation :
5.32 %

Taxe sur le Foncier
non bâti :
12.82 %

Taxe
sur le Foncier bâti :
3.51 %

Attributions de compensation

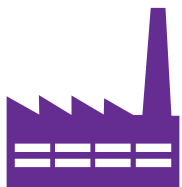
Les reversements aux communes en 2017
(hors dotation de compensation part salaire) :
5 017 046 €

160.8 € par habitant

50 % des recettes fiscales



Subventions 2017



**PART DE L'IMPÔT
ÉCONOMIQUE :**

69%



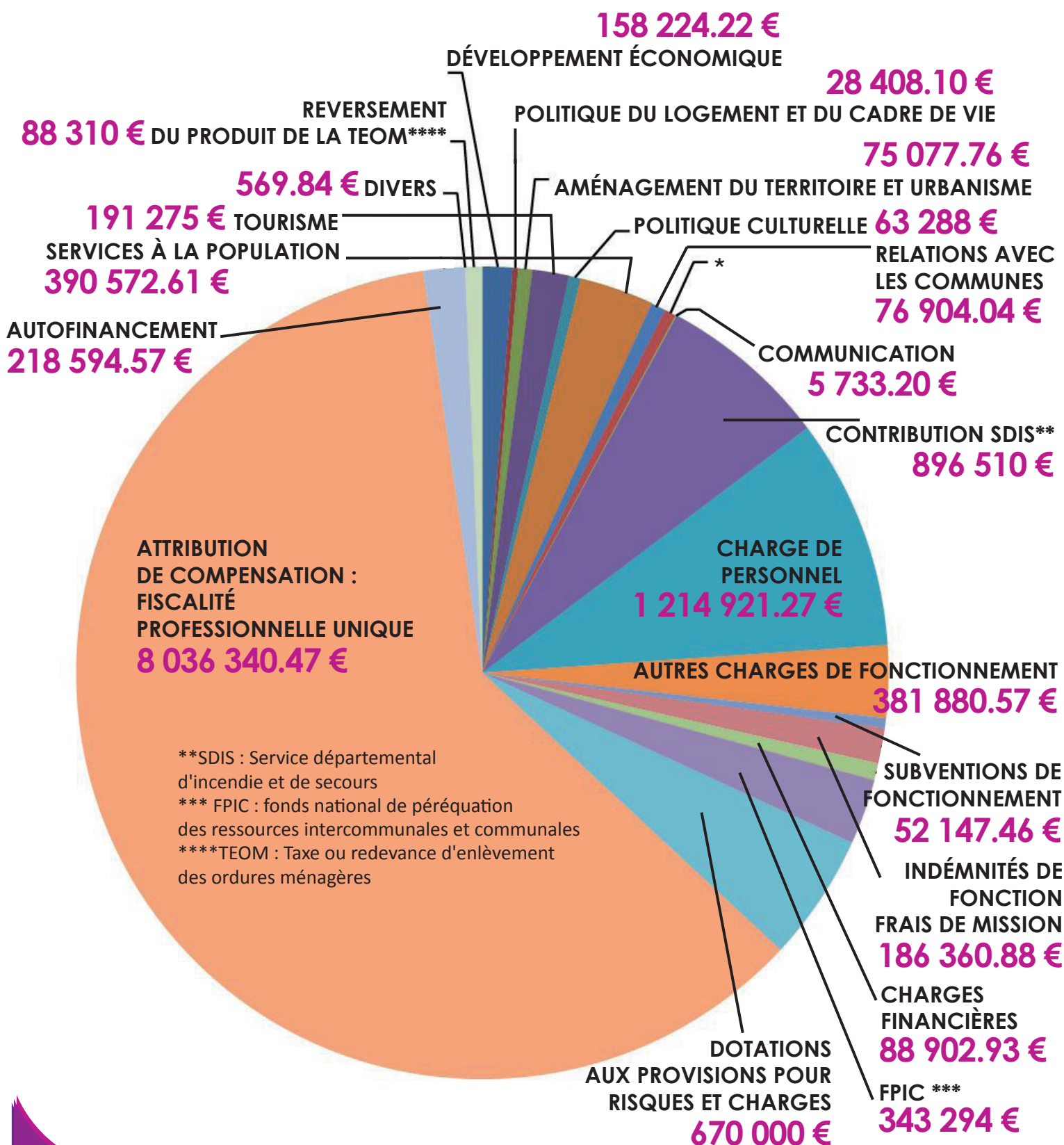
**PART DE L'IMPÔT
DES HABITANTS :**

31%

Objet	Réalisé 2017
Office de tourisme de l'Albanais Savoie Mont-Blanc	174 155 €
Comité des œuvres sociales (COS)	7 859,88 €
Mise à disposition de personnel ville de Rumilly / Locaux COS	3 087 €
Accès au spectacle vivant pour l'éveil musical dans les écoles	3 339 €
Partenariat la Maison du vélo (Rumilly)	35 000 €
Comité d'action économique (CAE) Rumilly Albanais développement	100 000 €
CAE : Artcom7 (Journées de l'habitat)	4 425 €
CAE : Comité de foire de Rumilly (Foire agricole)	16 500 €
Partenariat aide à domicile du canton de Rumilly (ADCR)	70 000 €
Partenariat anecy initiative (PFIL)	9 769 €
Etoile sportive de football club de Vallières	1 200 €
Jeunes agriculteurs de Haute-Savoie (Finale de labour)	500 €
Verso team (Défi nature Rhône-Alpes)	500 €
Terre empreintes (Valorisation patrimoine immatériel)	1 500 €
Orchestre d'harmonie de Rumilly (Festival des orchestres)	1 000 €
Antre Terre et Ci'ailes (journal Éco Lien)	1 500 €
TOTAL	430 335,46 €

Dépenses de fonctionnement 13 227 776.52 €

* SUBVENTION BUDGET ANNEXE TRANSPORTS
60 461.60 €



Finances

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : 158 224.22 €

- Soutien financier du **Comité d'action économique (CAE)** : 120 925 € + subvention en nature pour 27 530.22 € frais logistiques Journées de l'Habitat, Forum de l'emploi et des entreprises, Foire agricole (fusion en 2017 d'ArtCom'7 et Comité de foires avec le CAE)
- Subvention **Annecy Initiative (Plateforme d'Initiative Locale)** : 9 769 €

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE : 28 408.10 €

- **Gens du voyage** : 26 008.10 € (gardiennage et entretien de l'aire de grand passage à Rumilly)
- **Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE)** : 2 400 € (cotisation d'adhésion)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME : 75 077.76 €

Prise en charge des modifications et révisions des **Plan Locaux d'Urbanisme (PLU)** : 6 058.99 € de frais des commissaires enquêteurs et 69 018.77 € pour le coût d'instruction du droit des sols intercommunal par le personnel mis à disposition par la ville de Rumilly et faisant l'objet d'une refacturation auprès des communes.

TOURISME : 191 275 €

- **Office de Tourisme de l'Albanais Savoie-Mont-Blanc** : subvention annuelle de 174 155 €
- **Sentiers de randonnées (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)** : 17 120 € de frais d'entretien

POLITIQUE CULTURELLE : 63 288 €

- **Eveil Musical dans les écoles** : 54 933.61 €
- **Cinéma de plein air** : 8 354.39 €

SERVICES À LA POPULATION : 390 572.61 €

- **Portage de repas à domicile** : 192 136.16 €
- Partenariat avec l'**association d'Aide à Domicile du Canton de Rumilly (ADCR)** : 70 000 €
- **Halte-garderie itinérante Planet Karapat** : 112 065.32 €
- **Plateforme des services à domicile** : 16 371.13 € frais d'honoraires de formations organisées, pilotées par le service gérontologie du pôle social

RELATIONS AVEC LES COMMUNES : 76 904.04 €

- **Mutualisation ville de Rumilly** (service informatique / technique / logement CCAS) : 76 904.04 €

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE : 60 461.60 €

Frais d'administration générale avant la mise en place du réseau de transport urbain début 2019

COMMUNICATION : 5 733.20 €

CONTRIBUTIONS : 896 510 €

Contributions au **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)**

CHARGES DE PERSONNEL : 1 214 921.27 €

AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT : 381 880.57 €

AUTRES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT : 52 147.46 €

- **COS / remboursement frais ville Rumilly** : 10 947.46 €
- **Étoile Sportive de Vallières** : 1 200 €
- **Maison du Vélo** : 35 000 €
- **Subventions exceptionnelles** : 5 000 €

INDÉMNITÉS DE FONCTION : 180 360.88 €

CHARGES FINANCIÈRES : 88 902.93 €

En cours de la dette (locaux : 1 349 515 € et gymnase : 2 550 000 €)

FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES : 343 294 €

DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES : 670 000 € (= ZAE MADRID)

FISCALITÉ PROFESSIONNELLE UNIQUE / ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION : 8 036 340.47 €

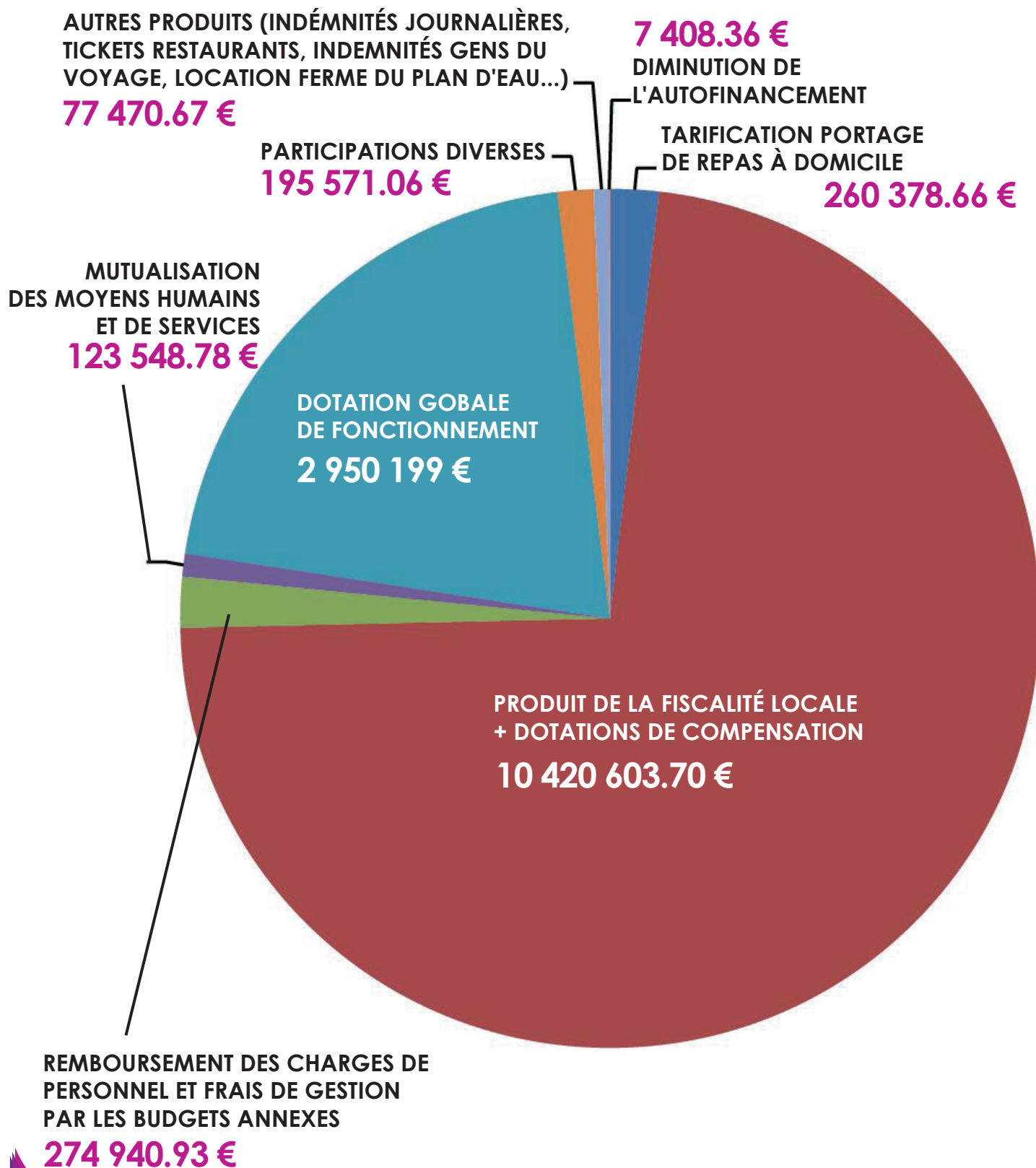
AUTOFINANCEMENT : 218 594.57 €

DIVERS :

- Perte définitive sur créance irrécouvrable : 53.84 €
- Animation du Contrat bassin Fier et lac d'Annecy : 516 €
- Produit fiscal de la TEOM perçu au-delà du besoin de financement en 2015 & 2016 réattribué au budget déchets nouvellement créé en 2017 : 88 310 €

Recettes

de fonctionnement 14 310 121.16 €



TARIFICATION PORTAGE DE REPAS À DOMICILE : 260 378.66 €

Produits des services perçus des usagers qui bénéficient du service

PRODUIT DE LA FISCALITÉ LOCALE + DOTATIONS DE COMPENSATION : 10 420 603.70 €

En baisse par rapport aux années antérieures : le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est désormais perçu sur le budget annexe dédié à l'élimination et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés.

REMBOURSEMENT DES CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS DE GESTION PAR LES BUDGETS ANNEXES : 274 940.93 €

En baisse par rapport aux années antérieures : une grande partie des charges de personnel sont imputées depuis 2017 directement sur les budgets annexes. Quelques frais de personnel supportés toutefois au budget principal dans le cadre d'interventions administratives diverses sont quantifiés et refacturés aux services concernés.

MUTUALISATION DES MOYENS HUMAINS ET DES SERVICES : 123 548.78 €

En baisse notamment par rapport à 2016 suite à la dissolution du SIGAL (Syndicat mixte intercommunal pour la gestion du contrat global et le développement de l'Albanais) et du SIABC (Syndicat intercommunal d'aménagement du bas Chéran)

- **Syndicat de la Veïse, Office de Tourisme de l'Albanais Savoie Mont-Blanc** : 29 577.15 €
- **Secrétariat de mairie itinérant** : 9 172.88 €
- **Sentiers de randonnées** : 7 684.74 €
- **Instruction du droit des sols** : 77 114.01 €

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : 2 950 199 €

- **Dotations d'intercommunalité de 726 586 €** diminuée du prélèvement opéré au titre du redressement du déficit de l'Etat : 665 121 €, soit une dotation perçue : 61 465 €
- **Dotations de compensation part salaires** : 2 888 734 €, que la Communauté de Communes est amenée à reverser à ses communes membres à hauteur de 3 094 154 € dans le cadre des attributions de compensations liées au passage de la Fiscalité professionnelle unique (FPU)

PARTICIPATIONS DIVERSES : 195 571.06 €

- **Fonds genevois** : 101 186.53 €
- **Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)** : 10 419 € par le Conseil Départemental de Haute-Savoie
- **Relais d'Assistants Maternels et Parents** (52 819.63 €) et **Halte-Garderie Itinérante Planet Karapat** (23 195.90 €) par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- **Subventions diverses** : conseil départemental de Haute-Savoie pour le **pôle social** (4 450 €) et **dotations de décentralisation** pour le Plan local d'urbanisme intercommunal - PLUi (3 500 €)

AUTRES PRODUITS : 77 470.67 €

- **Indemnités journalières** : arrêts maladies, congés maternité ... : 27 596.73 €
- **Prise en charge des tickets restaurants supportés à hauteur de 50 % par les agents** : 11 562 €
- **Loyer annuel des locaux mis à disposition à Rumilly pour l'association La Maison du Vélo** : 7 716.35 €
- **Droits de séjours et participations diverses par les gens du voyage** (14 € par semaine et par caravane) : 1 406 €
- **Produits divers** : 5 538.19 €
- **Remboursement des frais de formation organisés par le service gérontologie** : 23 651.40 €

DIMINUTION DE L'AUTOFINANCEMENT : 7 408.36 €

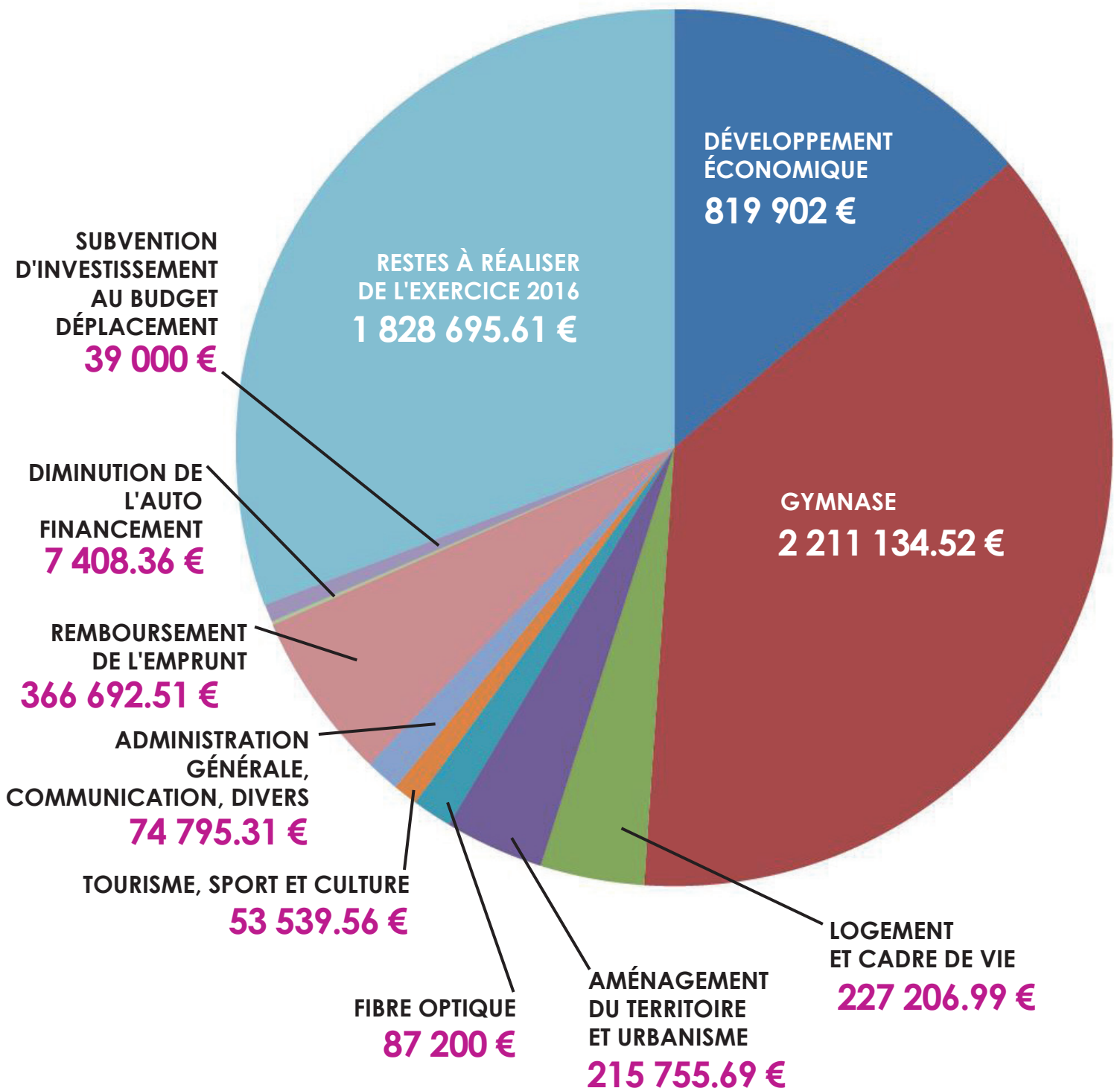
Suite au transfert des subventions d'investissement à la section de fonctionnement concernant les travaux de réparation sur bâtiment de la Communauté de Communes

Dépenses

d'investissement

5 931 330.55 €

dont 1 828 695.61 de restes à réaliser



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : 819 902 €

- Avance de fonds remboursable au fur et à mesure de la commercialisation des lots des **zones d'activités économiques de Madrid, de Balvay et UAZ à Rumilly**
- **Réserve foncière de la ZAE des Grives à Marigny-Saint-Marcel** : 982.80 € (restes à réaliser)

GYMNASE : 2 211 134.52 € + 1 711 467.58 € de restes à réaliser

- **Construction du gymnase attenant au nouveau collège de Rumilly** : 149 957.32 € ont été payés en 2014, 173 265.14 € en 2015, 2 351 568.27 € en 2016 et 2 161 175.65 € en 2017. Il reste 1 080 565.42 € à réaliser en 2018.
- **Travaux et équipements du mur d'escalade** : 284 976 € de restes à réaliser.
- **Travaux d'accès et de voirie** : 50 958.87 € + 345 926.16 € de restes à réaliser
- **Frais de raccordement, frais de mobilier et d'aménagement du gymnase, matériel sportif et autres frais annexes** : 345 926.16 € à budgétiser en 2018

LOGEMENT ET CADRE DE VIE : 227 206.99 €

- **Gens du voyage** : travaux de raccordement électrique et acquisition du foncier pour l'aire de grand passage à Rumilly : 158 761.74 €
- **Programme Local de l'Habitat (PLH)** : aide à la production de logements locatifs aidés : 68 445.25 € (opération « Tourterelle » et travaux sur Martenex à Rumilly)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME : 215 755.69 €

+ 17 115.46 € de restes à réaliser

- **Modifications et révisions des documents d'urbanisme** : 57 587.88 € + 17 115.46 € de restes à réaliser
- **Élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal** : 80 763.01 €
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage** : 17 514 €
- **Étude d'image** : 59 890.80 €

FIBRE OPTIQUE : 87 200 €

- **Soutien financier au raccordement à la fibre optique** : 87 200 € versés au SYANE (Syndicat des Energies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) sur un total de 436 000 €

TOURISME, SPORT ET CULTURE : 53 539.56 € + 68 911 € de restes à réaliser

- **Aménagement des sentiers de randonnées** : 4 160.16 € + 26 731.60 €
- **Construction d'une passerelle sur le Chéran à la base de loisirs de Rumilly** : maîtrise d'ouvrage : 49 379.40 € + 42 179.40 € de restes à réaliser

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, COMMUNICATION, DIVERS : 74 795.31 € + 30 218.77 €

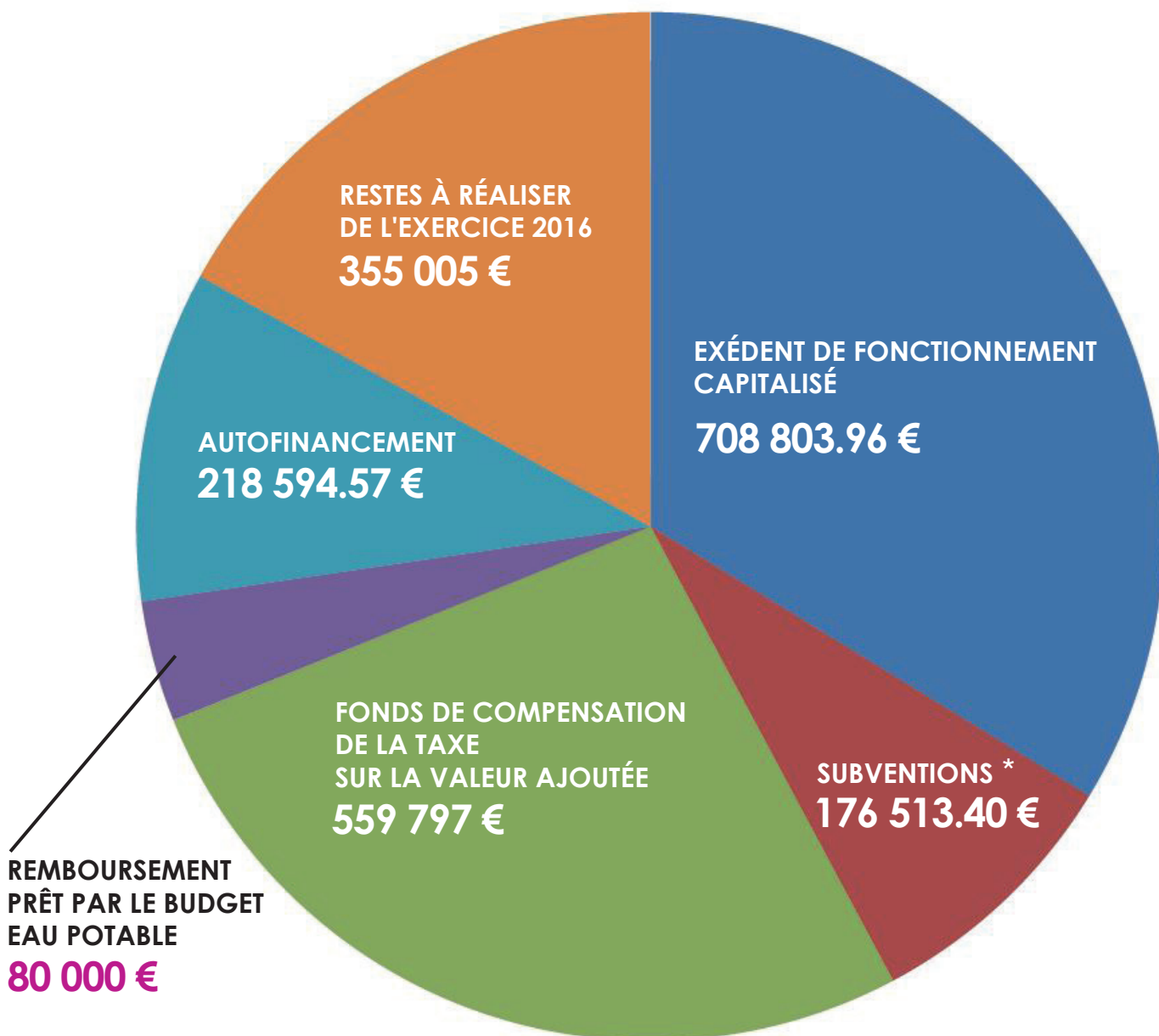
REMBOURSEMENT EMPRUNT : 366 692.51 €

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DU BUDGET DE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS ET DÉPLACEMENTS : 39 000 €

DIMINUTION DE L'AUTOFINANCEMENT : 7 408.36 €

**Recettes
d'investissement**

**2 098 713.93 €
dont 355 005 € de restes à réaliser**



*** SUBVENTIONS SUR OPÉRATION D'INVESTISSEMENT : 176 513.40 €**

- Sentiers de randonnées : 450.90 € par le conseil départemental de Haute-Savoie
- Construction du gymnase : 150 000 € par l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR)
- Construction passerelle sur le Chéran : 26 062.50 € par le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

BUDGET ANNEXE Zone d'activité économique de Madrid

Recettes : 42 424.38 €

- Subvention Région (aménagement paysager) : 14 589.60 €
- Atténuation dépenses : 27 834.78 €

Dépenses : 544 686.38 €

- Remboursement portage foncier : 186 600.32 €
- Travaux d'aménagement : 358 086.06 €

Avance de fonds du budget principal : 502 262 €

- Financement dans l'attente de la commercialisation des lots

Transfert de la compétence économie

L'un des changements importants de la loi NOTRe porte sur la suppression de la mention de l'intérêt communautaire pour les zones d'activités économiques à compter du 1^{er} janvier 2017. Cela signifie que la distinction, jusqu'alors possible dans les statuts, entre zones d'activités économiques communales et zones d'activités économiques intercommunales est supprimée. L'ensemble des zones d'activités économiques du territoire, existantes ou à venir, relève de la seule compétence de la Communauté de Communes qui en a désormais l'exercice exclusif. D'où en 2017 le transfert de 3 zones communales actuellement en cours d'achèvement :

ZAE de Balvay à Rumilly :

- Dépenses : acquisition foncier, études et travaux
443 747.88 €
- Recettes 2017 : terrains aménagés vendus à 32/m²
579 180.88 €

ZAE Vers Uaz à Vallières :

- Dépenses : acquisition foncier, études et travaux
255 348.43 €
- Recettes 2017 : terrains aménagés vendus à 25 € / m²
45 050 €

ZAE de Martenex à Rumilly :

- Dépenses : acquisition foncier, études : 32 981.43 €
- Recettes 2017 : terrains aménagés vendus à 29.26 € / m²
74 560 €

BUDGET ANNEXE : Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés

Dépenses fonctionnement : 2 623 747.39 € Recettes fonctionnement : 3 648 700.21 €

- Traitement déchets collecte sélective / déchèterie :
484 202.62 €
- Incinération déchets ménagers (106.15 € / T) :
804 171.17 €
- Co-compostage des déchets verts : 117 968.28 €
- Charges de personnel : 771 965.38 €
- Intérêts d'emprunts : 34 978.70 €
- Autres charges à caractère général : 410 461.24 €
- Redevance spéciale : 199 510.75 €
- Participations diverses des partenaires : 233 644.22 €
- Eco-emballages : 175 000 €
- Facturations dépôts déchèterie : 63 583.61 €
- Traitement gravats / déchets verts (déchèteries d'Alby-sur-Chéran et d'Albens) : 115 440.98 €
- Produit de la TEOM (n) : 2 710 014 €
- Reversement TEOM (n-1) & (n-2) : 88 310 €
- Divers : 63 196.65 €

Années	Bases définitives TEOM	Evolution en %	Taux TEOM adopté	Produit fiscal correspondant	Bases exonérées sur délibération
2014	23 811 875 €		10.57 %	2 516 915 €	
2015	24 480 390 €	2.81 %	10.78 %	2 638 986 €	
2016	25 081 298 €	2.45 %	10.50 %	2 633 536 €	
2017	25 579 041 €	1.98 %	10.50 %	2 685 854 €	1 376 676 €
					= 144 551 € de produit fiscal non perçu

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

BUDGET ANNEXE : Élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés

Dépenses d'investissement : 556 386.80 €
+ 158 740.82 € de restes à réaliser

- Remboursement emprunts : 287 512.93 €
- Immobilisations diverses : 62 298.47 €
- Opération d'implantation de conteneurs semi-enterrés : 176 997.96 €
- Mise au norme déchèterie : 10 609.44 €
- Opération d'ordre : 18 968 €

Recettes d'investissement : 135 444.36 €
+ 8 381.34 € de restes à réaliser

- Fonds de compensation de la TVA : 24 271 €
- Atténuation remboursement emprunt : 74 753.36 €
- Subvention : 17 748 €
- Opération d'ordre : 18 672 €

BUDGET ANNEXE : Service Public des Transports Scolaires

Dépenses de fonctionnement : 1 190 828.35 €

- Frais de transports : 1 011 881.92 €
- Frais de gestion : 154 364.76 €
- Dotations aux amortissements : 24 581.67 €

Recettes de fonctionnement : 1 192 150.98 €

- Attribution Compensation Département : 899 988.60 €
- Subventions des communes : 94 365.61 €
- Pénalités : 900 €
- Participations des familles : 181 064 €
- Divers : 1 539 €
- Subventions d'investissement transférables : 14 293.77 €

Dépenses d'investissement : 22 086.88 €

- Signalisation transports scolaires : 4 143.91 €
- Achat imprimante à carte : 3 649.20 €
- Subvention transférable : 14 293.77 €

Recettes d'investissement : 27 223.67 €

- Fonds de compensation de la TVA : 2 642 €
- Dotations aux amortissements : 24 581.67 €

BUDGET ANNEXE : Transports Publics de Voyageurs et Déplacements

Dépenses de fonctionnement : 93 982.57 €

- Subvention auprès de l'ADCR au titre du volet mobilité (accompagnement / aide à la mobilité des personnes âgées et handicapées) : 8 401.25 €
- Charges administratives liées à la mise en place opérationnelle du service déplacements : 52 555.35 €
- Frais de charges de personnel refacturées au budget transports scolaires : 33 025.97 €

Recettes de fonctionnement :

- Subvention de fonctionnement : 52 060.35 € (équilibré par le budget principal)

Recettes d'investissement :

- Subvention d'investissement : 39 000 € (équilibré par le budget principal)

Dépenses d'investissement : 39 000 €

- Frais d'études Société intercommunale des bus de la région annécienne (SIBRA)

BUDGET ANNEXE : Eau potable

Dépenses de fonctionnement :

2 255 098.28 €

- Charges à caractère général : **793 014.04 €** (dont achat eau, appel de fonds Veïse refacturé à Véolia, redevance versée à l'Agence de l'Eau, entretien et réparation sur réseaux, contrats de sous-traitance, assistance, analyses d'eau)
- Charges de personnel : **454 324.86 €**
- Charges de gestion courante : **14 946.31 €**
- Atténuation de produits : **231 194 €** (versement à l'Agence de l'eau)
- Charges financières : **55 807.54 €**
- Charges exceptionnelles : **26 500.93 €**
- Dotations aux amortissements : **679 310.60 €**

Dépenses d'investissement : 1 626 670.82 €
+ 576 111.57 € de restes à réaliser

- Remboursement emprunts : **270 162.73 €**
- Investissements courants : **141 741.15 €**
- Travaux (protection ressources, réservoir traitement télégestion, renouvellement et sécurité réseaux) : **974 693.87 €**
- Opérations d'ordre : **240 073.07 €**

Recettes de fonctionnement :

2 707 774.89 €

- Vente d'eau aux abonnés : **1 154 038.21 €**
- Redevance pollution d'origine domestique : **202 299.26 €**
- Travaux : **41 881 €**
- Location de compteurs : **202 572.01 €**
- Surtaxe Véolia : **591 863.89 €**
- Mise à disposition personnel : **48 569.54 €**
- Facturation eau de la Veïse à Véolia : **207 305.23 €**
- Indemnités journalières : **13 023.97 €**
- Divers : **6 941.02 €**
- Transfert subvention investissement : **239 280.76 €**

Recettes d'investissement : 932 461.14 €
+ 314 912.36 € de restes à réaliser

Subventions :

- Conseil départemental de Haute-Savoie : **36 500 €**
 - Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : **34 137 €**
 - Projet urbain partenarial de Vallières : **53 422.43 €**
 - Agence de l'eau : **32 000 €**
- Remboursement TVA (DSP) : **28 890.95 €**
Réserves (résultat affecté) : **59 709.94 €**
Remboursement avances : **7 697.91 €**
Opérations d'ordre : **680 102.91 €**

BUDGET ANNEXE : Assainissement

Assainissement Collectif

**Dépenses de fonctionnement :
1 997 422.72 €**

- Charges à caractère général : **472 599.33 €**
(achat eau, entretien des réseaux et STEP, contrats de sous-traitance, honoraires assistance technique, prime d'épuration de Rumilly versée à Véolia, analyses des effluents et prestations diverses)
- Charges de personnel : **348 032.78 €**
- Charges de gestion courante : **3 920.18 €**
- Reversement Agence de l'eau : **49 927 €**
- Charges financières : **251 269.63 €**
- Charges exceptionnelles : **7 607.04 €**
- Dotations aux amortissements : **864 066.76 €**

**Dépenses d'investissement : 1 658 600.17 €
+ 622 507.63 € de restes à réaliser**

- Remboursement emprunts : **593 013.99 €**
- Total investissement (matériels, frais d'insertion, achat terrains, travaux de traitement, d'équipements électromécaniques, de réseaux de renouvellement et d'extension) : **653 028.06 €**
- Opérations d'ordre : **412 558.12 €**

**Recettes de fonctionnement :
3 093 162.34 €**

- Redevance assainissement collectif : **744 652.32 €**
- Redevance modernisation réseaux collecte : **54 956.55 €**
- Surtaxe Véolia : **913 623.95 €**
- Primes d'épuration : **172 476.90 €**
- PAC / PTB : **679 831.14 €**
- Location compteurs : **79 366.45 €**
- Autres subventions d'exploitation : **18 262 €**
- Indemnités journalières : **7 975.92 €**
- Divers : **10 251.30 €**
- Transfert subvention investissement : **411 765.81 €**

**Recettes d'investissement : 1 601 749.95 €
+ 138 655.80 € de restes à réaliser**

Subventions :

- Conseil départemental de Haute-Savoie : **65 298.50 €**
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : **86 846 €**
- Projet urbain partenarial de Vallières : **88 771.02 €**
- Agence de l'eau : **9 000 €**

Remboursement TVA (DSP) : **104 281.29 €**

Réserves (résultat affecté) : **381 476.28 €**

Remboursement avances : **1 217.79 €**

Opérations d'ordre : **864 859.07 €**

Assainissement non collectif

Dépenses de fonctionnement : 137 596.80 €

Recettes de fonctionnement : 167 404.49 €

dont redevance Assainissement Non Collectif : 133 734.19 €

Dépenses d'investissement : 24 027.03 €

Recettes d'investissement : 17 991.93 €

Commande publique

L'achat public

33 consultations lancées en 2017, dont :

- 5 marchés en groupement de commande
- 2 consultations déclarées sans suite (1 relancée et attribuée en 2017 et 1 en 2018)
- 3 marchés conclus début 2018

130 marchés publics en cours d'exécution en 2017

Répartition par type de prestation :

- 51 % services
- 38 % travaux
- 11 % fournitures

Les affaires juridiques

Veille et information juridique

- 35 notes juridiques pour conseiller les élus et les services
- 70 questions soumises à notre prestataire SVP (droit des marchés publics et transfert des nouvelles compétences)

Assurances

- 9 sinistres déclarés : 6 déclarations pour la flotte automobile, 2 multirisques techniques conteneurs-bris de machines, 1 dommage aux biens
- Aucun sinistre au titre de la responsabilité civile, environnement ou protection juridique

Prise de compétence des zones d'activité économique : assurer la transition

Prise en charge des dossiers transférés par les communes concernées : marchés des travaux de viabilisation des zones en cours, acquisitions auprès des communes et ventes aux entrepreneurs de lots ayant été validés par les communes avant le 1^{er} janvier 2017, suivi des documents et actes réalisés par les géomètres et les notaires.

Transition assurée jusqu'à la prise de fonctions du responsable du service développement économique.

53 marchés publics conclus en 2017, dont 14 renouvelés

Hausse importante du nombre de marchés conclus par rapport à 2016 (+ 140 %) en raison notamment des nouveaux marchés liés à la prise de compétence sur les zones d'activité économique, les déchets, les transports scolaires, la construction d'une structure artificielle d'escalade dans le futur gymnase, ou la réfection/extension des réseaux d'eau et d'assainissement.

Répartition des montants *:

- Services : 2 031 802 €
- Travaux : 1 792 020 €
- Fournitures : 239 335 €

* Les montants indiqués sont arrondis. En cas d'accord-cadre à bons de commande, seuls les montants maximaux sont pris en compte.

Contentieux

- 2 contestations par un prestataire du recouvrement de créance ordonné par la Communauté de Communes devant le tribunal administratif de Grenoble (en cours)
- 1 demande d'annulation par un prestataire d'une opposition à tiers détenteur devant le tribunal de grande instance d'Annecy. Cette opposition à tiers détenteur a été annulée par un jugement en date du 8 août 2017 sans conséquence pécuniaire pour la Communauté de Communes
- 1 action en responsabilité à l'encontre d'un consultant en assurance (en cours)
- 1 demande d'annulation du Plan local d'urbanisme de Sâles rejetée par un jugement du tribunal administratif de Grenoble du 20 avril 2017.

Mise en œuvre de la dématérialisation des marchés publics en 2018

Le service devra être prêt pour l'échéance du 1^{er} octobre 2018 : la mise à disposition des documents de la consultation, les communications et les échanges d'information et de documents avec les opérateurs économiques, la conclusion ou les modifications des marchés d'un montant supérieur à 25 000 € devront être effectués exclusivement par voie électronique.

Le secrétariat de mairie itinérant

La Communauté de Communes a mis en place depuis 2006 un service mutualisé de secrétariat de mairie itinérant qui s'adresse à l'ensemble des mairies du territoire intercommunal.

Un agent à temps complet est mis à disposition et s'organise autour de 2 missions : dans un premier temps, subvenir aux besoins des communes membres pour pallier une absence ou un surcroît de travail (accueil, actes administratifs, état-civil, urbanisme, comptabilité, gestion du personnel...). Et dans un second temps répondre aux besoins croissants des services de la Communauté de Communes (suivi et gestion du poste de secrétariat de mairie itinérant, aides aux différents services, notamment l'urbanisme (PLU et PLUi), formations...).

Les 18 secrétaires de mairie du territoire se réunissent par ailleurs tous les trimestres pour favoriser les échanges entre les agents des communes mais aussi avec la Communauté de Communes et permettre une meilleure connaissance de l'intercommunalité et de ses pratiques.

Chiffres clés 2017

- Une année 2017 bien remplie (+100h par rapport à 2016)
- Interventions dans 5 communes du territoire
- 14 communes sur 18 ont déjà fait appel au service depuis sa création
- 7 communes différentes par an en moyenne
- 300 heures d'interventions par an en moyenne, pour des missions diversifiées (391h en 2017)
- Les interventions sont plus importantes le 1^{er} et le 4^e trimestre de chaque année
- 3237 heures cumulées d'interventions depuis septembre 2006
- 2/3 des interventions pour du remplacement
- 1/3 des interventions pour du renfort ou un appui technique

Bilan de 11 années de services (2006-2017) en heures effectives

Communes	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Bloye					89,50	11,25	9,50	16,75	18,50	2,75	1,75	68,25
Boussy	15	99	7,50		11	1	5,25	3	17	30	14,75	103,50
Crempigny-Bonneguête						37	38,50	20,75	3			
Etercy		6,50									66,75	
Hauteville-sur-Fier		83,25			28,25	77				6		
Lornay									20,75	19,50		
Marcellaz-Albanais	16	26,25		53,75	37,25	40,75					28,5	70,50
Marigny-Saint-Marcel							12,75					
Massingy	4	113	53,75		14,75	105,75		15	52,75	23,50	128	138,75
Moye		46,50	49	52,00	111,25	3,50	127			5	15,25	10
Rumilly												
Saint-Eusèbe												
Sâles		28	208,50			87,50	10	121,50	73,75	52,50		
Thusy			24,50			41,50				11,50		
Val-de-Fier												
Vallières								53,75	21,75	117		
Vaulx				61,25							36,5	
Versonnex												
TOTAL	35	402,50	343,25	167	292	405	203	230	207,50	267,75	291,50	391
Observations	début sept				congé parental + tps partiel							

Un SIG accessible en ligne



Auparavant, le SIG était consultable uniquement dans les locaux de la Communauté de Communes, ne laissant que le support papier à disposition des agents de terrain.

Le support papier, bien qu'ayant certains avantages, présente l'inconvénient d'avoir une fréquence de mise à jour très faible, compte-tenu du temps et du coût nécessaire afin de rééditer des jeux de plans.

Par la suite, une étape intermédiaire avait été franchie avec la mise à disposition de versions hors ligne du SIG sur des tablettes Windows : la mise à jour était plus rapide et moins coûteuse, mais le dispositif nécessitait du matériel onéreux, et l'interface utilisateur était différente de la version disponible en interne sur les postes informatiques.

C'est pourquoi en 2016, un pas important a été franchi, en rendant l'application de cartographie interne accessible en ligne. L'application est maintenant « responsive » (le responsive web design est une façon de concevoir un site web pour que son contenu s'adapte automatiquement à la largeur et/ou à la hauteur de l'écran visionné).

Ainsi, les agents bénéficient de la même interface et des mêmes fonctionnalités, qu'ils utilisent un PC, une tablette ou bien un smartphone. Le coût du matériel est désormais réduit, puisqu'il suffit d'un simple smartphone ou tablette Android afin de consulter et éditer le SIG où que l'on soit sur le territoire. Cette facilitation de l'accès au SIG sur le terrain permet un gain de temps non négligeable, et une aide précieuse, de la simple localisation à la recherche de fuite.

Le SIG comptabilise fin 2016 plus de 465 kilomètres de conduites principales d'eau potable (dont la Communauté de Communes est propriétaire ou gestionnaire), et en tout plus de 620 kilomètres, conduites principales et branchements confondus. Les conduites principales d'eaux usées représentent quant à elles plus de 207 kilomètres et 234 kilomètres au total, conduites principales et branchements confondus. Le linéaire de conduites d'eaux pluviales s'élève quant à lui à plus de 107 kilomètres.

Retour à la recherche

Canalisations AEP

Tracé des conduites d'alimentation d'eau potable de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly

Mise à jour continue

Téléchargements et liens

eau_assainissement.aep_cana [dblinfonsec]

Cette donnée est publiée dans le service de visualisation (WMS) disponible à l'adresse http://192.168.0.6/mw/index.php/romag/service?repository=webServices&project=diel_gmao&CRS=EPSG:3857&SERVICE=WMS&VERSION=1.3.0&REQUEST=GetCapabilities,couche=aep_cana [Visualiser]

À propos de cette ressource

Catégories: [Jeux de données] [Services d'utilité publique/Communication]

Mots-clés:

- alimentation en eau potable
- service public
- canton de Rumilly

Langue:

- Français

Identificateur de ressource unique:

- <http://localhost:8080/geonetwork/srv/ressource/cb4ead94-6642-4983-8773-29d78a91274a>



Catalogage des données

En 2016, il a été également entrepris un catalogage complet des données métiers de la Communauté de Communes. Le catalogage répond à un besoin simple : bien connaître (et/ou faire connaître) son patrimoine de données géographiques. Cela consiste à indiquer les caractéristiques principales des données, afin d'informer efficacement l'utilisateur sur le type de données qu'il peut avoir à disposition. Il peut s'agir de dates de création ou de mise à jour, d'échelle d'utilisation ou bien de droits d'utilisation...

Les utilisateurs ont accès à ces fiches de métadonnées directement via l'interface de cartographie interactive. Une application permet ensuite de réaliser des recherches parmi toutes les fiches existantes, afin de visualiser très facilement les données métier disponibles dans le SIG.

Etude d'image et projet de territoire de la Communauté de Communes

Une étude d'image du territoire et de la Communauté de Communes a été lancée fin 2016. Son objectif : réaliser une analyse extérieure et objective de la perception du territoire par différents acteurs. Elle permettra une aide à la décision stratégique d'un projet de territoire défini par les élus à son issue. C'est un projet de positionnement et de définition d'image (avec changement de nom).

Le comité de pilotage du 7 décembre 2016 a permis de lancer et cadrer la mission :

- Déterminer l'image et le positionnement du territoire et de la collectivité perçus par ses acteurs locaux (habitants, élus, socioprofessionnels...) et par les personnes extérieures (habitants et entreprises à proximité, autres collectivités et organismes institutionnels, clientèle, touristes...)
- Evaluer la notoriété du territoire et de la Communauté de Communes
- Mesurer l'attractivité du territoire
- Identifier les leviers d'intervention (forces, faiblesses, opportunités, menaces)
- Identifier et analyser l'offre territoriale notamment vis-à-vis de ses concurrents
- Alimenter le projet de territoire de la Communauté de Communes
- Proposer une stratégie de marketing territorial et un nouveau nom pour la Communauté de Communes
- Elaborer un plan d'actions notamment en termes d'outils et d'actions de communication

Phase 1 : Diagnostic territorial

- **Étude IFOP** portée sur un chantillon de 605 personnes de + 18 ans résidant dans certains cantons administratifs de l'Ain, Savoie et Haute-Savoie. Méthode des quotas (sexe, âge, profession). Cette enquête a été réalisée avec un questionnaire auto-administré en ligne du 15 janvier au 1^{er} février 2017
- **Une dizaine d'interviews qualitatifs** d'1h-1h30 auprès d'institutionnels et partenaires proches de la collectivité
- **3 réunions de concertation** : "L'économie et l'attractivité touristique du territoire" le 24 janvier 2017, "L'histoire, l'identité du territoire et son avenir" le 31 janvier 2017, "L'environnement et le développement durable" le 7 février 2017
- **Benchmark** : une analyse de la concurrence territoriale
- **Une analyse des outils de communication et des documents stratégiques internes**, notamment le PLUi-H en cours d'élaboration

Une vision de territoire

Les résultats du diagnostic territorial ont permis d'analyser le positionnement du territoire et de la Communauté de Communes perçus par les acteurs locaux et les extérieurs.

La démarche a permis d'identifier les forces et les faiblesses du territoire et d'en évaluer sa notoriété.

Ses résultats ont notamment permis d'alimenter **une vision d'avenir portée par les élus**, avec un cadre d'intervention établi dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration.

L'enjeu consiste aujourd'hui à fixer un cap à moyen (2030) et à long terme (2050), avec une vision partagée de l'aménagement et du développement du territoire.

Phase 2 : Scénarios et stratégies de marketing territorial

- **Changement de nom de la Communauté de Communes** pour répondre aux réalités politiques et géographiques d'aujourd'hui ("Canton de Rumilly" obsolète)
- **Positionnement de la collectivité et propositions de plusieurs scénarios stratégiques** à court, moyen et long terme.

Phase 3 : Plans d'actions

- Elaboration de **fiches actions**
- Mise à disposition **d'indicateurs de pilotage**
- Orientations pour **l'organisation de la gouvernance**
- Proposition **d'un plan de communication**

Changement de nom pour la Communauté de Communes

La collectivité est à un carrefour de son histoire. La dénomination de la structure est devenue inadaptée avec le redécoupage cantonal général des circonscriptions d'élection des conseillers départementaux.

Le nombre de cantons a été réduit de moitié afin que chacun des cantons renouvelés élise un binôme d'élus, maintenant la parité entre hommes et femmes.

Le canton de Rumilly est un territoire administratif qui regroupe 29 communes de l'ancien « canton d'Alby ». Le terme « canton » n'était donc plus indiqué pour représenter la géographie du territoire.

Traduisant une nouvelle vision du territoire, l'identité de la Communauté de Communes a été redéfinie afin de servir au mieux ses ambitions et l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

**PÔLE
CENTRE DU TERRITOIRE
EN TERME D'ÉCONOMIE,
D'ÉQUIPEMENTS
ET DE SERVICES**

RUMILLY

**POINT DE
REPÈRE GÉOGRAPHIQUE
LOCAL INDISPENSABLE POUR
SITUER LE TERRITOIRE AUPRÈS
DES POPULATIONS EXTÉRIEURES :
HABITANTS EXTÉRIEURS,
FUTURS RÉSIDENTS, TOURISTES,
PORTEURS DE PROJETS,
LEADERS D'OPINION, JOURNALISTES,
GRANDS DÉCIDEURS
PUBLICS ET PRIVÉS**

RUMILLY TERRE DE SAVOIE COMMUNAUTE DE COMMUNES

**TERROIR/
TERRITOIRE : FORTE
PRÉSENCE DE
L'AGRICULTURE
SUR LE TERRITOIRE
ET DES PAYSAGES
RURAUX**

TERRE

**DE
SAVOIE**

**UN TERRITOIRE
OÙ IL FAIT BON VIVRE
DANS UN CADRE DE VIE
DE QUALITÉ AUTOUR
D'UNE CAMPAGNE
PRÉSERVÉE**

**VOLONTÉ
D'APPARTENIR
À UN TERRITOIRE
HISTORIQUE PLUS VASTE
ET FORMANT AUJOURD'HUI
LES DEUX DÉPARTEMENTS
DE LA HAUTE-SAVOIE
ET DE LA SAVOIE**

**SITUER
RÉGIONALEMENT
LE TERRITOIRE :
VALORISATION
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU CADRE
MONTAGNARD**



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

La Communauté de Communes s'est engagée depuis le 23 mars 2015 dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en partenariat avec le cabinet d'étude Cittanova. C'est un outil essentiel qui fixe les règles générales de construction et d'usages des sols à l'échelle intercommunale, permettant une meilleure cohérence des projets d'urbanisme sur le territoire.

Le PLUi est un projet de territoire qui a vocation à être partagé. Ce document d'urbanisme règlementaire réunit 18 communes autour d'un projet transversal, répondant aux problématiques

locales de logement, de développement économique, de paysage, d'accessibilité des commerces et des services. Le PLUi a pour objectif d'encadrer la constructibilité des parcelles du territoire.

Via la presse, le site internet, l'affichage de panneaux ou encore la tenue d'un carnet de suggestions, le PLUi a mis en place plusieurs modes d'information pour que chaque acteur du territoire, habitant, entrepreneur ou association, puisse réagir tout au long du projet.

Quelles sont les étapes de son élaboration ?

Ensemble, il s'agit tout d'abord de reconnaître les atouts et les faiblesses du territoire : c'est le travail de diagnostic, réalisé et présenté en réunion publique en juin 2016.

Face aux constats et problématiques de développement, les élus sont ensuite amenés à définir les orientations politiques de demain. Nous parlons alors du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)/ Cette ligne de conduite pour les années à venir a été présentée au 1^{er} semestre 2017 à l'occasion de plusieurs réunions publiques et a été débattue

en conseil communautaire à l'automne.

Ces principes sont ensuite déclinés dans la réglementation locale à travers un plan de zonage et des règles cohérentes avec les enjeux spatiaux auxquels est confronté le territoire ainsi qu'avec les besoins de la population. Cette phase a été lancée à la fin de l'année 2017. Elle se prolongera durant l'année 2018, jusqu'à l'arrêt du projet de PLUi. Ce projet «arrêté» (mis en pause) pourra alors être consulté par les habitants à travers une enquête publique.

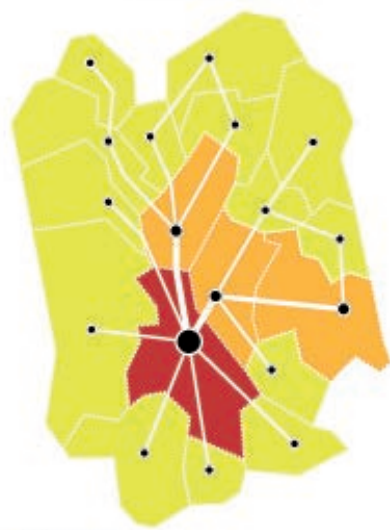
La structuration urbaine du territoire, socle du projet

Des lieux de vie ayant des vocations différentes : du village au noyau urbain rumilien

L'organisation définie par le Schéma de cohérence territoriale de l'Albanais en 2004

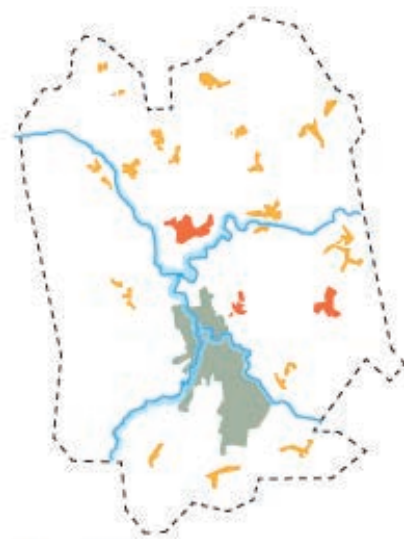
Les principaux espaces de vie du territoire, parmi lesquels on distinguera les pôles urbains (chefs-lieux et pôles secondaires) et le noyau urbain (la "tâche" urbaine de Rumilly)

L'ORGANISATION DES COMMUNES



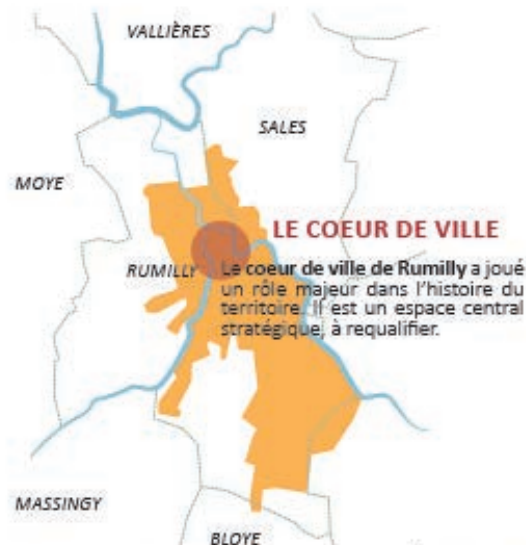
- ville-centre
- communes-bourgs
- communes-villages

LES PÔLES URBAINS



- pôles urbains (chefs-lieux et pôles secondaires)

LE NOYAU URBAIN



Le cœur de ville historique de Rumilly s'est étendu pour former un noyau urbain, faisant fi des frontières communales. Le bassin de vie s'organise autour de cet espace central, cœur résidentiel et économique du territoire.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Initiée en 2016, cette phase d'écriture du projet commun a permis aux élus de débattre et de s'accorder sur les perspectives de développement du territoire à horizon 2030. Le premier principe retenu repose sur le confortement et l'affirmation du territoire au sein de l'espace savoyard et de la dynamique économique et résidentielle du sillon alpin.

Face à l'attractivité du territoire, notamment vis-à-vis des actifs travaillant à Annecy ou sur Genève, l'intercommunalité doit répondre aux défis posés par l'accueil de ces populations :

- **Organiser l'inscription d'un territoire d'équilibre dans l'espace savoyard** : le territoire est très attractif pour les travailleurs d'Annecy mais ne produit que peu d'emplois. Il s'agira de faciliter l'implantation d'activités économiques diversifiées, au cœur de Rumilly, en s'appuyant sur la présence de la gare.
- **Mettre en valeur la campagne de l'Albanais, force économique et cadre de vie privilégié** : l'attractivité du territoire s'est concrétisée par de nombreuses constructions

ces dernières années. Du fait de la topographie, cette croissance démographique accélère la transformation du paysage, impacte le trafic et les réseaux d'eau. Il s'agit de lisser cette croissance par une limite à l'artificialisation des sols : moins de réserve foncière à long terme, plus de réhabilitations dans les hameaux.

- **Ménager et entretenir des paysages familiers, en inventant de nouveaux rapports ville-campagne** : le lien entre Rumilly et le reste de l'intercommunalité doit être renforcé, que ce soit par une répartition équilibrée des services, le recours aux modes de déplacements actifs ou encore la prise en compte des points de vue, des paysages dans l'aménagement de demain.

Ce temps de construction du projet s'est organisé autour de temps de travail et de partage avec les élus du territoire, les personnes publiques associées (l'État, le Département, etc.) ainsi que la population, à travers plusieurs présentations publiques aux mois de janvier et d'avril.

Les temps forts 2017 de la construction du PADD

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	
Présentation de la 1 ^{re} version du PADD suite aux séminaires de décembre en exécutif	4 janvier 2017
Présentation de la 1 ^{re} version du PADD en réunion publique devant 300 personnes	16 janvier 2017
Echanges sur les objectifs chiffrés du PADD en comité stratégique	26 janvier 2017
Présentation du PADD aux Personnes publiques associées (PPA)	16 février 2017
Echanges sur le volet déplacement en comité stratégique	09 mars 2017
Présentation de la 2 ^{nde} version du PADD et échanges sur la question des liaisons douces en séminaire	20 mars 2017
Présentation de la 2 ^{nde} version du PADD en réunion publique territorialisée	1 ^{er} avril 2017
Echanges sur les objectifs chiffrés du PADD en comité stratégique	20 avril 2017
Echanges sur les objectifs chiffrés du PADD en comité stratégique	31 mai 2017
Présentation de la 3 ^e version du PADD en comité de pilotage	1 ^{er} juin 2017
Rencontres avec les communes	Semaine du 2 juillet 2017
Echanges sur les objectifs chiffrés du PADD en comité stratégique	26 septembre 2017
Présentation de la 3 ^e version du PADD en réunion publique	10 octobre 2017
Débat en conseil communautaire	30 octobre 2017

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Présentation de la 1^{re} version du PADD en réunion publique devant 300 personnes



Présentation de la 2^{de} version du PADD en réunion publique territorialisée (Boussy le 19 avril 2017)

La traduction règlementaire du projet

La fin de l'année 2017 a été consacrée au passage de la phase projet à la phase règlementaire. Le PLUi doit au travers de son règlement donner les outils nécessaires en matière d'aménagement de l'espace et de droit du sol afin de concrétiser l'ambition affichée par le territoire au sein de son PADD.

Ce premier temps de travail s'est surtout concentré sur la traduction graphique du PADD. Le règlement graphique détermine l'organisation du territoire en quatre zones principales :

les zones urbanisées (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N). En fonction des enjeux particuliers de certains secteurs, ces quatre grandes zones seront ensuite détaillées en autant de sous-zones nécessaires.

Il se poursuit désormais sur l'année 2018 avec des échanges nourris entre l'intercommunalité et les communes autour de ces principes et avec l'écriture du règlement écrit.

Temps forts 2017 de la traduction règlementaire du PADD

RÈGLEMENT	
Rencontres avec les communes autour de leurs secteurs de projet	Semaine du 9 octobre 2017
Echanges autour des principes de zones U et AU en comité stratégique	5 décembre 2017
Echanges autour des principes de zones U et AU en séminaire	11 décembre 2017

Le volet Habitat

Le Plan local d'urbanisme intercommunal vaut Programme local de l'habitat (PLH). Ce document décrit la stratégie du territoire en matière d'habitat au travers d'un plan d'actions opérationnel construit avec les partenaires locaux. Le diagnostic et les grandes orientations ont été posés à l'occasion des phases de mise en place du PLU au sein du diagnostic territorial et du PADD.

La traduction de la stratégie en matière d'habitat proposée au sein du PADD se fait à la fois au sein du PLUi via divers outils déclinés sur le plan graphique et écrit et au sein du Programme d'orientations et d'actions (POA) du PLH. Cette nouvelle étape a été entamée à la fin de l'année suite à la validation des grands principes par le conseil communautaire.

Temps fort 2017 de l'élaboration du POA

PROGRAMME D'ORIENTATIONS ET D' ACTIONS (VOLET HABITAT)	
Echanges sur la traduction des orientations du PADD en actions en comité stratégique	5 décembre 2017

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

En parallèle de l'élaboration de son PLUi-H, le territoire a souhaité se doter d'un Règlement local de publicité intercommunal permettant de mettre en place un cadre commun en matière de publicité. Ce document réglementaire prend en compte les particularités des territoires pour adapter la réglementation nationale sur des problématiques précises.

Les objectifs poursuivis sont divers :

- **Protéger le patrimoine naturel et historique** présent sur la Communauté de Communes en limitant l'impact des dispositifs publicitaires sur le cadre de vie
- **Valoriser l'identité industrielle** de la Communauté de Communes

- **Contribuer à la revitalisation du cœur de ville commerçant de Rumilly** en redéfinissant les zones commerçantes et en confortant les pôles commerciaux par une identité visuelle adaptée
- Adapter la réglementation nationale en matière de publicité extérieure aux caractéristiques du territoire et de façon homogène à l'échelle du territoire, en se donnant **des règles communes**

L'année 2017 a été l'occasion de partager le diagnostic et les orientations en matière de publicité. Le travail se poursuit en 2018 avec l'élaboration des règlements graphiques et écrits.

Temps forts 2017 de l'élaboration du RLPI

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Présentation du diagnostic et des orientations en comité stratégique

5 avril 2017

Projet pédagogique « Comprendre le territoire où je vis »



Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal, la Communauté de Communes a choisi de mettre en place une démarche faisant intervenir les établissements scolaires primaires du territoire, et notamment les classes de CM1-CM2.

Après avoir redécouvert leur commune par le prisme d'une thématique (évolution historique, usage de l'espace, rencontres de témoins...), les enfants sont ensuite invités à travailler sur le devenir de certains secteurs à enjeux pour

la commune. Le fruit de leurs réflexions est ensuite présenté aux élus à l'occasion de séances de restitutions.

Cette démarche, approuvée et accompagnée par l'inspection académique, a recueilli l'attention de plusieurs classes du territoire, réparties sur plusieurs communes. Un fonctionnement par groupes de classes permettra aux élèves de découvrir les spécificités des communes voisines.

Fort de l'intérêt suscité sur l'année scolaire 2016-2017, le projet a été reconduit pour l'année 2017-2018.

2017, année de structuration du développement économique

La Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 sur la Nouvelle organisation de la République (NOTRe) renforce les compétences économiques des communautés de communes en consacrant les échelons régionaux et intercommunaux comme chef de file des politiques économiques.

D'où l'article L5216-5 du CGCT (Code général des collectivités territoriales) qui se voit par conséquent modifié comme ci-après :

« La communauté de communes exerce de plein droit au lieu et place des communes membres, les compétences relevant de chacun des groupes suivants :

- **Actions de développement économique** dans les conditions prévues à l'article L.4251-17
- **Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire**
- **Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales** d'intérêt communautaire ».

Ce qui a par ailleurs donné lieu à une adaptation des statuts de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie comme ci-après par délibération 2016_DEL_093 en date du 26 septembre 2016 :

GROUPE 2 : ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Actions de développement économique dans le cadre du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII)
Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire)
Immobilier d'entreprises :
<ul style="list-style-type: none"> • Construction, acquisition, aménagement, rénovation de bâtiments artisanaux, industriels ou commerciaux ainsi que réhabilitation de friches à vocation économique destinées à la location ou à la vente • Création et gestion d'incubateurs, d'hôtels, de pépinières d'entreprises, d'ateliers relais ou d'espaces co-working • Gestion d'une bourse des locaux d'entreprises disponibles
Actions de promotion économique du territoire
Soutien aux associations et organismes œuvrant pour le développement économique (non compris ceux intervenant en matière commerciale) tels que le Comité d'action économique " Rumilly-Alby développement "
Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

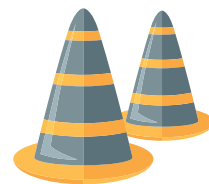
Zones d'activité économique : nouvelles acquisitions

Forte de ses nouvelles compétences, la Communauté de Communes a acquis fin 2017 l'ensemble des terrains en Zone d'activité économique (ZAE) propriétés des communes et valorisables sur le plan économique. La collectivité a acheté aux communes de Marigny-Saint-Marcel, Rumilly et Vallières 77 582 m² de terrains pour un montant de 194 672,33 €.

La Communauté de Communes a également vendu des terrains issus de différentes zones d'activité économique (Balvay, Martenex et l'écoparc de Madrid à Rumilly, Vers Uaz à Vallières) à différentes entreprises, représentant une surface de 34 128 m² pour un montant total de 1 100 143 €.

La Communauté de Communes a presque commercialisé l'ensemble des terrains disponibles pour l'activité économique. Il reste aujourd'hui environ 4,5 hectares disponibles au sein des ZAE dont 1,8 hectares au sein de l'écoparc tertiaire de Madrid. Une partie de ces terrains sont en cours de réservation.

Face à la demande croissante de foncier, les élus réfléchissent à de nouvelles zones à aménager dans le cadre du PLUi.



Point sur les travaux des zones d'activité économique

Plateforme haute de Balvay à Rumilly

Les travaux seront finalisés courant 2018. Deux bâtiments sont déjà en cours de construction. Un terrain est en cours d'acquisition par une entreprise.



ZAE Vers Uaz à Vallières



Les travaux d'extension ont été terminés en cours d'année. Une future extension est engagée afin de terminer l'aménagement du secteur.



Écoparc tertiaire de Madrid à Rumilly

Les travaux ont bien avancé et l'éco-parc sera livré avant l'été 2018. La Communauté de Communes a déjà commercialisé 5 301 m² pour un montant total de 254 448,00 €. Il reste 18 517 m² à commercialiser. Pour rappel, le prix de vente a été fixé à 48 €/m² HT.

Immobilier d'entreprises

La Communauté de Communes a acheté et revendu **deux bâtiments industriels** qui appartenaient à la ville de Rumilly au début de l'année 2018.



Soutien aux associations et organismes œuvrant pour le développement économique

Dans le cadre du transfert de compétence, la Communauté de Communes a pris en charge les événements économiques portés par le Comité d'action économique (CAE) Rumilly-Alby développement.

La collectivité a ainsi engagé une convention de mise à disposition de moyens et de services avec la commune de Rumilly. A ce titre, elle finance la location de salles et la logistique des événements.



Le CAE ayant fusionné avec les deux associations Artcom'7 et le Comité de foire, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie continue de soutenir 3 événements :

- Le Forum des entreprises et de l'emploi
- Les Journées de l'habitat
- La Foire agricole

Le soutien au CAE, à la Foire agricole et aux Journées de l'habitat a représenté une subvention totale de 148 455,24 € en 2017, dont :

- 100 000 € au Comité d'Action Économique
- 16 500 € au Comité de Foire
- 4 425 € à Art'com 7
- 27 530,22 € pour le soutien logistique de ces manifestations

www.cae-asso.fr

Inauguration des Journées de l'habitat pour l'édition 2017 le vendredi 31 mars

Soutien aux créateurs d'entreprises



La Communauté de Communes soutient les créateurs d'entreprises en finançant Initiative Grand Anancy.

Cette association finance et accompagne les créateurs et les repreneurs d'entreprises.

www.initiative-grand-anancy.fr

Entre 2015 et 2017, Initiative Grand Anancy a accompagné 24 projets sur le territoire de la Communauté de Communes représentant 283 000 € de prêt d'honneur.

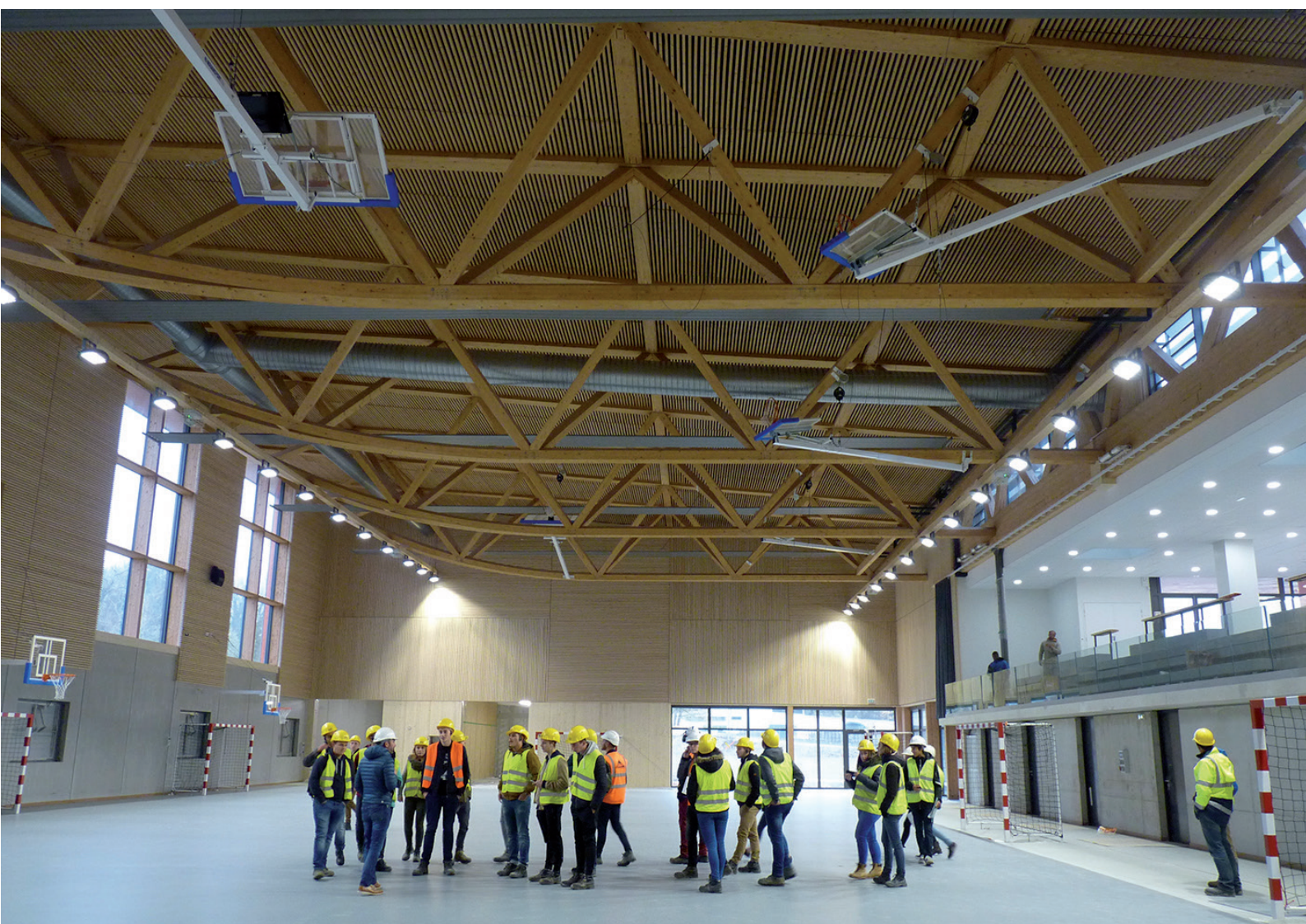
Au cours du premier trimestre 2018, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a réaffirmé son soutien à cet organisme en acceptant d'abonder à hauteur de 120 000 € au fonds de prêt d'honneur.

Lancement d'une stratégie de développement économique

En ce début d'année 2018, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a engagé les réflexions pour se doter d'une stratégie de développement économique. Elle a choisi le cabinet CEIS pour l'accompagner dans cette démarche. L'objectif est de disposer à la fin de l'année d'un plan d'actions concret pour accompagner et faciliter le développement des projets économiques.



ÉQUIPEMENTS, INFRASTRUCTURES ET ACCESSIBILITÉ



Développement numérique

Le déploiement du réseau de la fibre optique en Haute-Savoie

Le projet public départemental, porté par le SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) permettra d'engager la couverture des zones d'activités puis des logements sur 255 communes de la Haute-Savoie. Près de la moitié des foyers seront ainsi raccordés en 5 ans pour atteindre un taux de 90% d'ici 10-12 ans.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

C'est un fil en verre ou en plastique, transparent et très fin, qui a la propriété d'être un conducteur de la lumière et sert dans la transmission de données.

La fibre optique permet d'offrir un **débit d'information nettement supérieur** à celui du cuivre téléphonique clas-

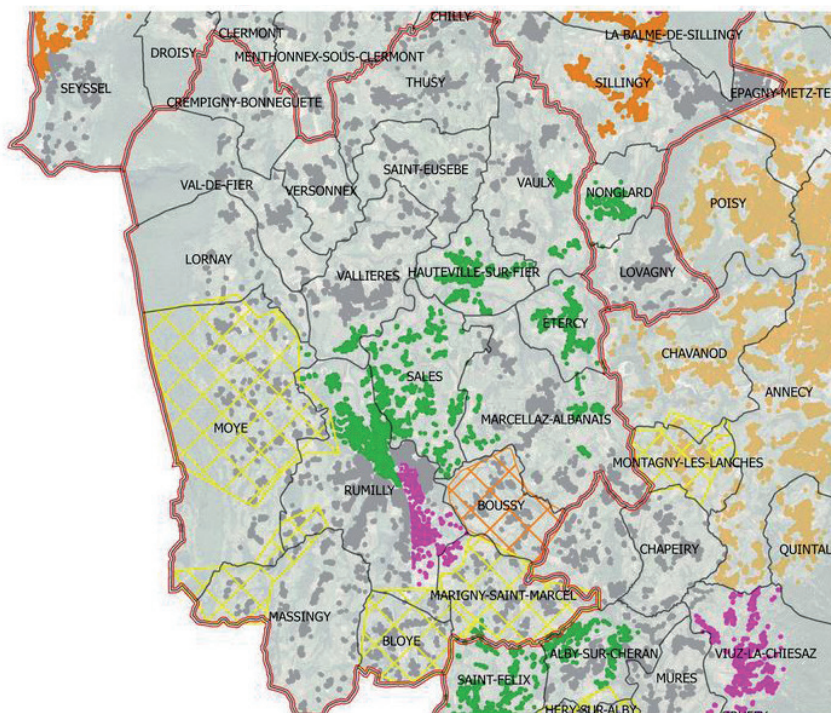
sique, des câbles coaxiaux de nos antennes d'immeubles, de l'ADSL et du Wi-Fi. Elle supporte un réseau large bande par lequel peuvent transiter aussi bien la télévision, le téléphone, la visioconférence ou le Web en très haut débit.

La Communauté de Communes, partenaire de cet ambitieux projet

Les collectivités locales sont habilitées à **assurer l'équité territoriale de l'aménagement numérique du territoire**. Pour répondre à leurs besoins, le SYANE, en partenariat étroit et avec le soutien du **conseil départemental de la Haute-Savoie**, s'est engagé dans la réalisation du **Réseau d'initiative publique très haut débit de la Haute-Savoie (RIP THD)**.

Pour parvenir à un équilibre financier, la construction du

réseau départemental nécessite **une participation publique dont le montant est estimé à 63 millions d'euros** répartie entre l'État, la Région, le Département et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. La Communauté de Communes soutient financièrement la réalisation du **Réseau d'initiative publique très haut débit fibre optique** sur le département à hauteur de **436 000 €** ; le financement s'est échelonné de l'exercice 2013 à 2016.



* Les zonages et plannings sont prévisionnels. Ils sont susceptibles d'évoluer. Au sein des zones de couvertures, les conditions de raccordement pourront différer, notamment pour les sites isolés et/ou nécessitant la réalisation de travaux d'infrastructures

** Le SYANE ne déploiera pas le FTTH sur ces secteurs. Veuillez contacter les acteurs indiqués dans la légende pour toutes questions concernant les plannings

*** Le SYANE a construit des centraux téléphoniques permettant d'améliorer l'ADSL. En outre, les fibres optiques déployées par le SYANE peuvent aussi être utilisées par les opérateurs télécoms pour "débrider" certains centraux ADSL.

Source des fonds de cartes : IGN / RGD 73-74 Copie et reproduction interdite

Objectifs principaux sur le périmètre du territoire intercommunal

- L'ensemble des collèges, lycées et sites d'enseignement supérieur et de recherche
- Le déploiement des artères principales du réseau
- La couverture des zones d'activités
- La couverture de 90 % des entreprises de plus de 6 salariés
- La couverture au minimum de 31% des logements à la maille intercommunale

Gymnase intercommunal à Rumilly

Les temps forts de la construction en 2017

10 janvier 2017 : visite des élèves du lycée de l'Albanais de Rumilly

Visite en présence des bureaux d'études CETRALP (Fluides) et ETAMINE (HQE) pour les 2 groupes d'élèves de première en « STI 2D (Énergies et Environnement » et ceux en « Sciences de l'ingénieur »



20 janvier 2017 : visite des services de la Communauté de Communes et de la Ville de Rumilly

Présentation architecturale et technique aux agents des 2 collectivités du futur équipement sportif avec la visite du chantier.

27 janvier 2017 : visite des professionnels avec le BTP74

Venue de professionnels de la charpente réunis par le BTP 74 pour une visite du chantier animée par Julien HAASE, AER Architectes.



15 mars 2017 : test d'étanchéité à l'air

La société THERMA a réalisé un test d'étanchéité sur l'ensemble des 18 000 m³ du bâtiment pour mesurer le débit de volume par heure. Le gymnase a été mis sous pression à 60-PA (pascal) durant une matinée pour effectuer les mesures. Les sources de fuite ont été identifiées localement à l'aide d'un fumigène. Ces tests intermédiaires sont faits avant les travaux de finition pour optimiser la performance énergétique du bâtiment. Un test final sera effectué avant la livraison du bâtiment.

4 avril 2017 : les coulisses du BTP74

La 14^e édition des coulisses du BTP 74 s'est déroulée sur le site du gymnase et du collège. Près de 150 collégiens venus de Haute-Savoie ont découvert les chantiers de construction en fonctionnement. Un temps de conférence sur les métiers a complété la visite terrain. Un temps pour faire découvrir aux jeunes les opportunités de carrières qu'offre le secteur du bâtiment.



23 mars 2017 : visite du lycée Lachenal

Des collégiens en intégration durant 2 jours au lycée Lachenal d'Argonay dans les filières bois et gros œuvre ont fait le déplacement accompagnés de lycéens pour visiter le gymnase et le collège.

Gymnase intercommunal à Rumilly

Les temps forts de la construction en 2017

11 avril 2017 : visite des membres du réseau VAD

Une soixantaine de professionnels et étudiants ont participé à la visite du gymnase dans le cadre d'une journée d'information et d'échange organisée par l'association Ville Aménagement Durable en lien avec AER Architectes.



22 juin 2017 : visite de la Fédération Forêt-Bois Rhône-Alpes

Une trentaine d'adhérents à la Fédération forêt-bois Rhône-Alpes se sont rendus sur le site du gymnase pour une visite de la construction du gymnase. Venus des quatre coins de France, ce fut l'occasion pour ces professionnels issus de la filière bois de découvrir le process de construction locaux.



23 juin 2017 : visite des élus de la Communauté de Communes

Le Président, Pierre BLANC et le Vice-président en charge des équipements, infrastructures et de l'Accessibilité, Jean-Pierre VIOLETTE ont convié les élus du Conseil Communautaire à une visite du gymnase guidée par le maître d'œuvre, AER Architectes.

6 novembre 2017 : visite de l'IUT de Chambéry

Pour compléter leur module « construction bois », les 23 élèves de 2^e année en DUT Génie civil auxquels s'étaient joints 4 élèves du lycée de l'Albanais ont visité les sites du gymnase et du collège. Cette visite a permis au groupe d'apprécier la haute qualité environnementale et la mise en valeur du bois au sein des deux structures.



Une ouverture attendue pour septembre 2018

Pour rappel, le Conseil Départemental de Haute-Savoie construit le 49^e collège du territoire sur le site de Madrid à Rumilly. De son côté, la Communauté de Communes réalise la construction des équipements sportifs attenants et notamment un gymnase intercommunal en assurant la maîtrise d'ouvrage.

Le gymnase est doté d'une aire d'évolution pour la pratique des sports collectifs, d'une salle d'escalade et d'un dojo qui sera opérationnel pour la rentrée scolaire 2018. Il permettra de satisfaire au programme d'éducation sportive des 600 futurs collégiens.

A travers cet investissement, la Communauté de communes a également souhaité soutenir les clubs de sport locaux en développant l'accueil des activités de montagne avec un mur d'escalade de 13 mètres de haut et un dojo pour la pratique du arts martiaux tels que le judo.

A l'occasion de nombreuses réunions, les acteurs locaux ont été associés au développement de ce projet pour répondre au mieux à leurs attentes et à leur pratique sportive.





ENVIRONNEMENT



Un pôle Environnement agrandi

Avec les évolutions récentes de la législation, la Communauté de Communes assure dorénavant deux nouvelles compétences :

- le **plan climat air énergie territoriale (PCAET)** au 1^{er} janvier 2017
- la **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)** au 1^{er} janvier 2018

De plus, la Communauté de Communes a repris au 1^{er} janvier 2017 la gestion directe du ramassage des ordures ménagères,

après la dissolution du **Syndicat mixte Interdépartemental de Traitement des Ordures de l'Albanais (SITOA) le 31 décembre 2016.**

Une réorganisation des services de la collectivité était nécessaire pour répondre à ces nouveaux enjeux. Pour cela, **un pôle Environnement** a été créé afin de regrouper l'encadrement de ces nouvelles compétences avec **la gestion de l'eau potable, l'assainissement collectif et non collectif.**

LES MISSIONS DU PÔLE ENVIRONNEMENT

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS



- **Actions de prévention pour réduire les déchets** : animations, commande de composteurs, broyage de végétaux...
- **Collecte des ordures ménagères**
- **Gestion de la déchèterie à Rumilly**
- **Incineration des ordures ménagères** par le SIDEFAGE (Syndicat mixte intercommunal de gestion des déchets du Faucigny Genevois) à Bellegarde-sur-Valserine

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)



Missions relevant de la GEMAPI :

- Aménager un bassin ou une fraction de bassin hydrographique, notamment les dispositifs de stockage dans les lacs réservoirs
- Entretien et aménagement un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris ses accès, pour des motifs d'intérêt général ou d'urgence, notamment en cas de carence généralisée des propriétaires riverains quant à leurs obligations d'entretien courant
- Assurer la défense contre les inondations et contre la mer notamment par la construction et la gestion des digues
- Protéger et restaurer des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines, comprenant le rétablissement des continuités écologiques aquatiques.

GESTION DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT



- **Production et distribution de l'eau potable** (en régie directe pour 17 communes et en délégation de service public avec Véolia pour Rumilly)
- **Maintenance des réseaux d'eau** (nettoyage des réservoirs, du réseau, réparation des fuites, etc) et **protection des sources**
- Collecte et traitement **des eaux usées** (la gestion des eaux pluviales est gérée par les communes)
- Conseil et vérification de la conformité des installations **d'assainissement collectif (AC) et individuel (SPANC)**
- **Accueil et suivi des abonnés** (abonnement et résiliation de contrat, changement d'abonné suite à des déménagements ou autres, gestion des factures, etc.)

GESTION DU CONTRAT DE BASSIN FIER ET LAC D'ANNECY



Le Contrat de bassin Fier et lac d'Annecy concerne le Fier, les affluents du Fier, le lac d'Annecy et l'ensemble des zones humides du territoire.

Il engage les acteurs locaux dans des objectifs de **protection du milieu aquatique, de qualité de l'eau, de gestion équilibrée de la ressource en eau et de protection contre les inondations.**

La Communauté de Communes a conventionné avec le **Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA)** pour lui confier l'animation et la coordination de ce contrat sur son territoire.

GESTION DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIALE (PCAET)



Projet territorial de développement durable dont la finalité est **la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.** Le résultat visé est un territoire résilient, robuste, adapté, au bénéfice de sa population et de ses activités. Deux objectifs :

- **atténuer / réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)** pour limiter l'impact du territoire sur le changement climatique
- **adapter le territoire au changement climatique** pour réduire sa vulnérabilité

Prévention et valorisation des déchets

Dissolution du SITOA et préparation de l'adhésion au SIDEFAGE

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes a repris en gestion directe la compétence déchets ménagers et assimilés, qu'elle déléguait jusqu'alors au **Syndicat mixte interdépartemental de traitement des ordures de l'Albanais (SITOA)** dissout le 31 décembre 2016 du fait de la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe).

Une nouvelle organisation a donc été mise en place pour assurer les mêmes services qu'auparavant sur un territoire plus restreint et avec des moyens humains et matériels réduits en conséquence.

Pour des raisons économiques et organisationnelles, la Communauté de Communes a fait le choix du changement de lieu de traitement des ordures ménagères résiduelles et des incinérables de déchèterie. Depuis le 1^{er} janvier 2017, ces déchets sont traités à l'unité de valorisation énergétique du SIDEFAGE (Syndicat mixte intercommunal de gestion des déchets du Faucigny Genevois) à Bellegarde-sur-valserine. La collectivité est client du SIDEFAGE pour la 1^{re} année, avec pour objectif l'adhésion à ce syndicat dès le 1^{er} janvier 2018.

2017, une année transitoire pour optimiser l'organisation du service



VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (délégation du transport et du traitement des déchets incinérables)

Projet d'aménagement d'une trémie sur le site de la déchèterie de Broise à Rumilly pour permettre le chargement d'un camion semi-remorque et optimiser les transferts de déchets incinérables



VALORISATION MATIÈRE (délégation de la collecte et le traitement des déchets recyclables au points de recyclage)

Arrêt de la collecte en régie et changement des consignes de tri pour adopter celles du SIDEFAGE



VALORISATION ORGANIQUE (délégation du traitement des déchets verts)

Réflexion commune pour permettre un traitement local de ces déchets en partenariat avec un prestataire du SIDEFAGE et des agriculteurs locaux

Implantation de conteneurs semi-enterrés en 2017

Marcellaz-Albanais : projet d'équipement de la commune entière. Travaux initiés en 2016 par le SITOA (3 points de collecte aménagés en novembre et décembre 2016).

Aménagement des points suivants en 2017 :

- **Ateliers techniques** : 4 bacs d'ordures ménagères résiduelles + 4 conteneurs de tri sélectif posés en janvier
- **La Radia** : 3 bacs d'ordures ménagères résiduelles + 3 conteneurs de tri sélectif posés en janvier
- **Peignat/Contentenaz** : 2 bacs d'ordures ménagères résiduelles + 3 conteneurs de tri sélectif posés en mars
- **Route de Peignat** : 2 bacs d'ordures ménagères résiduelles + 3 conteneurs de tri sélectif posés en mai

Tous les bacs roulants d'ordures ménagères résiduelles ont été supprimés en avril 2017. Il ne reste plus que le centre-bourg collecté en bacs roulants de façon provisoire.

Rumilly : dans le cadre d'opérations immobilières (constructions de nouveaux logements) :

- **Chemin des Tourterelles** : 2 bacs d'ordures ménagères résiduelles + 1 conteneur de tri sélectif implantés en février
- **City Park route d'Aix-les-Bains** : 4 bacs d'ordures ménagères résiduelles + 3 conteneurs de tri sélectif implantés en avril
- **Côté Lac et le Domaine de Madrid** : 1 bacs d'ordures ménagères résiduelles + 1 conteneur de tri sélectif ajoutés en mai au point de collecte existant (anciennement camping de Madrid)

Sales : Opération immobilière **La Pointe de la Salière** : 3 bacs d'ordures ménagères résiduelles implantés en septembre

Lornay : **Chef-lieu** : 2 bacs d'ordures ménagères résiduelles + 3 conteneurs de tri sélectif posés en septembre 2017 dans le cadre de travaux de réaménagement de voirie.

Prévention et valorisation des déchets

Le poids des déchets du territoire collectés en 2017

Déchets issus de la collecte
sélective des ménages
66 kilos par habitant
1 971,73 tonnes :



Traitement des déchets
à l'incinérateur du SIDEFAGE
à Bellegarde-sur-Valserine
7 600 tonnes transportés



1 035,01 tonnes
de verre



Ordures ménagères
résiduelles
7 061,37 tonnes



550,22 tonnes
de papier

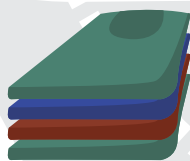


Déchèterie de Rumilly
6 836,13 tonnes
de déchets déposées
par les particuliers



386,50 tonnes
d'emballage

Déchets alimentaires
des gros producteurs
92,76 tonnes



Textiles, linge de maison
et maroquinerie
19 points de collecte
80 tonnes



Cartons des professionnels
12,76 tonnes
dont 3,1 tonnes
collectées en moyenne
par semaine

Taxe d'Enlèvement des ordures
ménagères (TEOM), prélevée
sur l'ensemble des ménages
et entreprises
2 710 014 €



Déchets déposés au transfert sur site de Broise
par les professionnels et les collectivités

	Déchets Industriels Banals (DIB)	Déchets verts	Bois	Pneus
Collectivités	22,88 T	353,36 T	9,58 T	0,98 T
Professionnels	88,10 T	501,66 T	10,52 T	1,66 T
TOTAL	110,98 T	855,02 T	20,10 T	2,64 T

Prévention et valorisation des déchets

Les animations de prévention et de valorisation en 2017

140 composteurs individuels distribués

Compostage partagé :

- **1 nouveau site installé** aux Vergers à Étercy en lien avec la société SA Mont Blanc
- **12 sites existants** sur le territoire, **580 ménages concernés** et environ **170 ménages utilisateurs**.

2 lettres d'informations sur le compostage

Animations scolaires

- **31 animations en primaire** sur le tri et le recyclage des déchets.
- **774 enfants sensibilisés** sur les communes de Lornay, Moye et Rumilly.
- Suivi des projets développement durable des éco-délégués du Lycée de l'Albanais

Zone de gratuité

L'édition 2017 s'est tenue le 18 novembre à la salle des fêtes de Marigny-Saint-Marcel. De 9h à 14h les visiteurs ont pu déposer les objets propres et en bon état dont ils ne se servaient plus et de 9h à 17h ces objets ont pu être récupérés par d'autres familles.

- 30 bénévoles
- 780 visiteurs
- 3,9 tonnes entrantes
- 3,6 tonnes échangées



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Pays de Savoie

- **Journée sur l'économie circulaire** au Salon des Solutions de l'économie circulaire en Pays de Savoie (SoluCir) organisé au Pôle excellence bois à Rumilly
- Diffusion du document « **Mes déchets végétaux, une ressource à valoriser à tout prix** »

Collecte des cartons

160,58 tonnes de cartons de professionnels collectés tous les mercredi. Ces cartons sont revendus comme matériaux pour le recyclage.

Broyage des végétaux

- **Le broyeur a été prêté 13 fois** sur les communes de Boussy, Marigny-Saint-Marcel, Lornay, Hauteville-sur-Fier, Étercy, Thusy, Crempigny-Bonneguête, Vallières et Rumilly.
- **Il a fonctionné sur plus de 130 h**, ce qui a permis de broyer environ **230 tonnes de végétaux**. Le broyat obtenu est utilisé en paillage et en structurant sur les sites de compostage partagé.



Animations grand public

- **Tenue d'un stand avec la ville de Rumilly lors de la Semaine européenne du développement durable** avec présentation des composteurs individuels, promotion du broyage à la tondeuse, paillage
- **Atelier smoothie lors de la fête de quartier à Cité La Salle à Rumilly** en partenariat avec la CAF, la CLCV, Haute-Savoie Habitat, Halpades, l'espace Croisollet, Oscar, le pôle médico-social, Provenc'Halles, Intermarché et Biocoop.
- **Atelier rempotage de plants** avec le compost du site de compostage partagé lors de la projection du ciné d'été aux Grumillons à Rumilly en partenariat avec Haute-Savoie Habitat

Collecte des déchets fermentescibles

92 tonnes de déchets alimentaires collectés par la collecte de la fraction fermentescible des ordures ménagères des professionnels le mercredi et le vendredi. Ces déchets sont traités par méthanisation à Gruffy et permettent une production de chauffage et d'électricité.

Episodes de sécheresse en été

L'été 2017 et ses faibles précipitations ont entraîné de nombreuses pénuries d'eau en France. Le territoire géré par la Communauté de Commune n'a pas été épargné.

Les crises les plus importantes se sont fait ressentir sur les communes de Versonnex et Crempigny-Bonneguête, toutes deux intégralement alimentées par le syndicat d'eau de Bellefontaine et retrouvées en grand difficulté. Des transferts d'eau par camions alimentaires ont été réalisés pendant une semaine pour éviter une rupture d'alimentation en eau.

Une distribution de flyers a été organisée sur l'ensemble des communes du territoire (en dehors de Rumilly) pour informer et inciter les abonnés à réduire leur consommation d'eau potable et réserver la ressource à un usage strictement alimentaire et sanitaire.



Les forages de Sous Chemiguet (Val de Fier) et les Agotignes-Vedernaz (Saint-Eusèbe) ont vu la hauteur de leur nappe baisser respectivement de 3 et 5 mètres durant les périodes les plus basses.

Des réflexions à court et moyen terme ont été lancées pour mettre en place des solutions de secours et subvenir le plus efficacement possible aux besoins en eau du territoire.

Chiffres clés de l'eau potable



Distribution

- 209 nouveaux raccordements
- 74% de rendement net du réseau

Production

- 669 712 m³ d'eau produits
- 576 838 m³ d'eau importés

Qualité de l'eau - Laboratoire

Le contrôle officiel de l'ARS donne 96,4% des résultats conformes en distribution (sur 222 analyses)

Lavage des réservoirs

La désinfection et le lavage de 10 réservoirs ont été réalisés par les agents du service de l'eau.

Prix de l'eau

1.26 € / m³

Pose de nouveau compteurs d'eau potable

Depuis 2015, le service eau et assainissement renouvelle le parc des compteurs d'eau potable. Plus de 6 000 compteurs neufs de relève à distance sont en cours d'installation sur les 17 communes hors Rumilly d'ici 2019.

Ces nouveaux compteurs équipés d'une tête émettrice permettent d'obtenir le relevé du compteur sans avoir accès au domicile des personnes. Le comptage de l'eau à distance se fait par système radio relevé par un terminal mobile lors du passage des agents du service.

Ce mode de relève présente l'avantage de gagner du temps avec une moyenne de 130 compteurs relevés par demi-journée et de passer à deux relevés de consommation d'eau par an contre une seule jusqu'alors. La simplification du comptage de l'eau et la périodicité de la relève permettent également une détection plus fréquente et plus rapide des fuites ou anomalies (blocage, fraude, retour d'eau...) et une fiabilisation des données relevées dans le traitement de la facturation.



Chiffres clés de l'assainissement non collectif

Contrôles :

- 122 réponses à des demandes d'installation
- 76 contrôles de branchement au réseau d'assainissement collectif
- 196 contrôles sur l'assainissement non collectif : 24 diagnostics, 127 fonctionnements, 45 réalisations

Vidanges :

- 124 inscriptions pour les tournées de vidanges : 270 € TTC pour une fosse de 3 000 L

Réhabilitation :

- 10^e opération groupée de réhabilitation lancée

Chantiers 2017

- **Etercy, traversée du Bioley** : renouvellement du réseau d'eau potable parallèlement à la mise en place de réseaux secs et du réaménagement de la voirie
- **Etercy, route des Fontaines** : rénovation du réseau d'eau potable et extension du réseau d'assainissement collectif
- **Marcellaz-Albanais, chef-lieu** : parallèlement à l'aménagement d'un giratoire, renouvellement du réseau d'eau potable et d'eau usée
- **Massingy, secteur Pringy** : organisation et rénovation du réseau d'assainissement d'eau potable
- **Rumilly, Verdun-Tournette** : mise en séparatif eau usée - eau pluviale et renouvellement du réseau d'eau potable
- **Rumilly, Martenex** : démarrage des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable
- **Rumilly, impasse des Merles** : petite extension du réseau d'eau usée
- **Rumilly, ancien hôpital** : démarrage de la rénovation du réseau d'eau potable et de la mise en séparatif du réseau d'assainissement collectif
- **Sales, ensemble de la commune** : démarrage de la rénovation du réseau d'eau usée par procédé de chemisage
- **Val-de-Fier, vers les bois, chemin de Saint-Sauveur** : organisation et rénovation du réseau d'eau potable
- **Thusy, chemin de Buisson Rond** : organisation et rénovation du réseau d'eau potable

Études en cours

- **Bloye, carrefour de la Garde de Dieu** : réhabilitation des réseaux d'eau usée et d'eau potable
- **Massingy, chef-lieu - Combachenex** : réorganisation - renforcement du réseau d'eau potable
- **Vallières, entre Verlioz Bas et Val-de-Fier** : modification du fonctionnement du réseau d'eau potable - création d'une conduite de distribution
- **Vallières, lieu-dit Gruyère** : réorganisation du réseau d'eau potable "Haut-service"
- **Marigny-Saint-Marcel, avenue de Sindeldorf (RD3)** : restructuration et renouvellement du réseau d'eau potable en parallèle de l'aménagement

Le schéma directeur d'assainissement

La Communauté de Communes a engagé la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement. Il permet de définir et de mettre en place les solutions les mieux adaptées aux contraintes physiques locales et à la typologie de l'habitat actuel et futur des communes (zones inondables, périmètres de protection des captages, captage d'eau de source ou de ruissellement...).

Il est précédé d'une étude diagnostique ayant pour objet d'identifier et d'évaluer tous les facteurs de pollution et de définir les actions à entreprendre pour assurer la protection du milieu naturel.

Le schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées définit un programme pluriannuel et hiérarchisé d'actions destinées à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées qui comprend le réseau et la station de traitement. Il vise ainsi à protéger les milieux aquatiques et préserver les usages par l'amélioration de l'efficacité du système d'assainissement dans sa globalité, en réduisant les rejets de pollution dans le milieu naturel et en cherchant à garantir son efficacité dans la durée. Il vise également à optimiser les coûts d'exploitation.

Contrat de bassin Fier et lac d'Annecy

Signature du Contrat de bassin Fier et lac d'Annecy

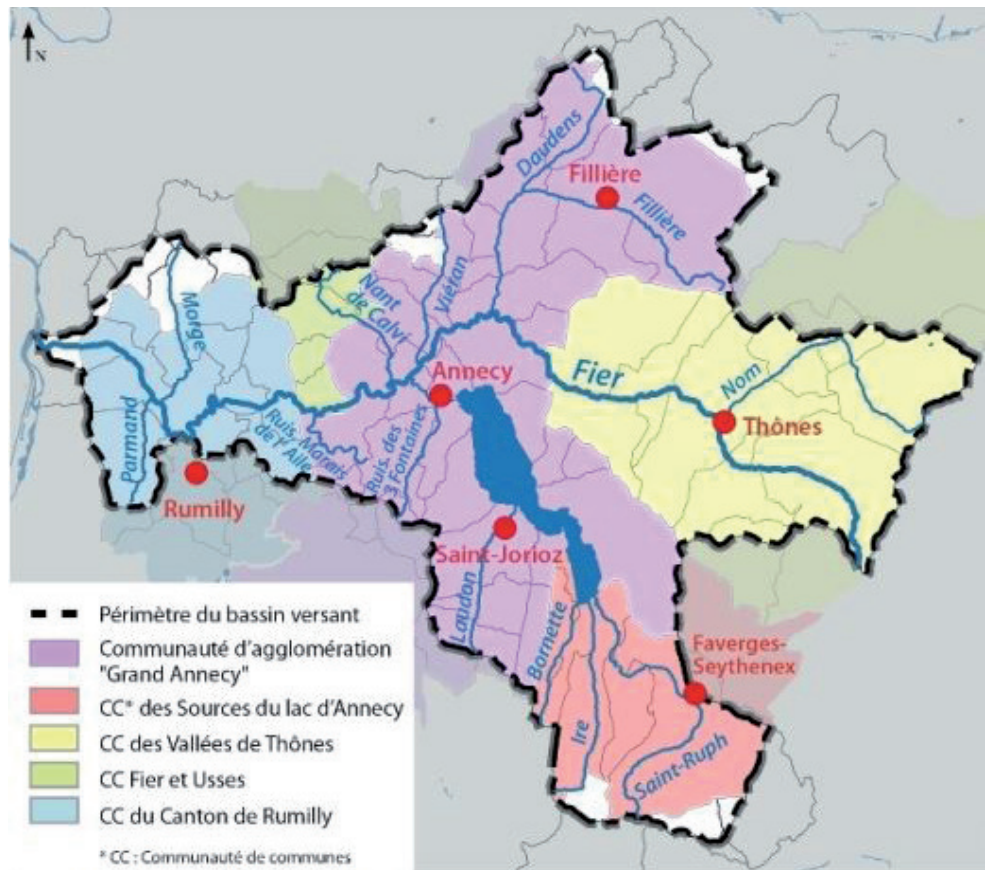
Le Contrat de bassin Fier et lac d'Annecy concerne le Fier, les affluents du Fier, le lac d'Annecy et l'ensemble des zones humides du territoire concerné. Il engage les acteurs locaux dans **des objectifs de protection du milieu aquatique, de qualité de l'eau, de gestion équilibrée de la ressource en eau et de protection contre les inondations.**

La Communauté de Communes a conventionné avec le **Syndicat mixte du lac d'Annecy (SILA)** pour lui confier l'animation et la coordination de ce contrat sur son territoire.

Fiche d'identité du périmètre du Contrat de bassin :

- 950 km²
- 72 communes
- 247 000 habitants
- 700 km de cours d'eau (dont 72 km pour le cours d'eau principal)
- Le lac d'Annecy sur 27 km²
- 45 fiches actions déclinées en 227 opérations
- 33 maîtres d'ouvrage
- 49 millions € HT de budget (estimation 2017-2023)

Après plusieurs années de travail et de concertation entre les acteurs du territoire, **la version définitive du contrat, avec son programme d'actions planifiées sur une durée de 7 ans (2017-2023), a été signée lundi 11 septembre 2017, par tous les porteurs de projets et les financeurs.** Cet acte marque le lancement de la phase opérationnelle des actions, pour une gestion globale et intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques.



Territoire du Contrat de bassin

Au-delà d'un programme d'actions, le contrat de bassin offre l'opportunité de réfléchir ensemble à l'échelle du bassin versant du Fier et du lac d'Annecy au sein d'un comité de bassin. Celui-ci rassemble les représentants des collectivités, des usagers et de l'État. Le Comité de bassin du Fier et du lac d'Annecy est composé de 54 membres qui pilotent le contrat de bassin. Le comité de bassin est présidé par Gilles François, vice-président du SILA.



Signature du Contrat avec l'ensemble des partenaires le 11 septembre 2017



DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET LOGEMENT



Le pôle social

Le pôle social est le service intercommunal d'information et de conseil destiné aux personnes âgées et/ou aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux familles. Les missions de ce service sont assurées par 8 agents placés sous la responsabilité d'un chef de service et d'un chargé de mission qui complète cette équipe. Le pôle s'articule autour de 3 axes :

La gérontologie

- Accueil et information du public concernant le « Bien Vieillir en Albanais »
- Gestion du service intercommunal de portage de repas à domicile
- Organisation d'évènements ponctuels en direction des seniors
- Promotion et valorisation des métiers de service à la personne en collaboration avec les établissements et associations locales

Petite Enfance

- Animation du Relais itinérant assistants maternels et parents
- Gestion de la Halte-garderie itinérante « Planet Karapat »

Action Sociale et Logement

- Animation de la démarche sociale intercommunale
- Etude Petite enfance : diagnostic de l'offre et de la demande
- Mise en œuvre du volet Habitat du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et suivi des actions

En 2017, le pôle social a proposé plusieurs actions pour les seniors du territoire. Certains évènements ont été organisés à l'initiative de la collectivité tandis que d'autres ont été réalisés en collaboration avec les acteurs médico-sociaux de la gérontologie du territoire et du bassin annécien. Parmi ces actions, on peut citer :

Les Ateliers du bien vieillir

Mars à mai 2017

Sept séances animées par Annie POULLOT, une bénévole de la MSA, ont apporté aux seniors retraités du territoire des conseils sur les clés du bien vieillir. Cette action, portée conjointement par la Communauté de Communes et le CCAS de la ville de Rumilly, a été organisée en collaboration avec le dispositif « Itinéraires Santé » de la Mutualité Sociale Agricole.

Le spectacle

"vieillir, c'est vivre"

25 septembre 2017

Le théâtre du Casino d'Aix-les-Bains a permis à 38 seniors du territoire d'assister à une pièce de théâtre drôle et musicale sur la thématique du bien vieillir. Cette pièce burlesque, suivie d'une conférence et d'un goûter convivial, a été proposée gratuitement par le dispositif « Atouts Prévention Rhône-Alpes » composé du regroupement de plusieurs caisses de retraite (MSA, CARSAT, RSI ANGDM, CANSSM...). Cette manifestation a rencontré un vif succès puisqu'elle a permis d'accueillir 700 seniors venus de Savoie et de Haute-Savoie pour échanger de façon originale sur le vieillissement.

Le stage conduite seniors

8 juin 2017

Une journée de sensibilisation sur « âge et conduite » a permis aux personnes âgées de plus de 60 ans de vérifier leur aptitude à la conduite d'un véhicule. Cinq animateurs bénévoles de la Prévention Routière d'Annecy ont encadré les participants lors d'ateliers pratiques et théoriques : vision, réflexes, santé, séances de conduite individuelle avec un moniteur d'auto-école agréé, conférence sur l'actualisation des connaissances et les nouveautés du code de la route. Ce stage a été proposé gratuitement pour la 2^e année consécutive.



Conférence-débat "Patrimoine et successions"

6 octobre 2017 (Semaine Bleue) -
Salles des fêtes à Marigny-Saint-Marcel

Plus de 150 seniors ont pu échanger avec un notaire de Rumilly sur les questions préoccupantes liées aux droits de successions. Cette action a été réalisée avec le soutien financier du conseil départemental, la collaboration active des 18 CCAS et Clubs des Aînés du territoire ainsi que la mobilisation des structures médico-sociales locales de la gérontologie.



Conférence "Adapter l'habitat au vieillissement "

18 octobre 2017 (Semaine Bleue) - Salles des fêtes à Marigny-Saint-Marcel

Conférence-débat sur la prévention des chutes et l'adaptation du logement au vieillissement proposée aux seniors du territoire. Deux intervenantes du département (le docteur Vidal et Mme Le Roch, ergothérapeute) ont animé la séance. Le pôle social a participé activement à la réalisation de cette manifestation en relayant l'information auprès des seniors du territoire et en prêtant main-forte pour la mise en place matérielle.

Journée découverte du conseil départemental

23 octobre 2017 (Semaine Bleue) - Hôtel du Département à Annecy

Soixante seniors environ du territoire ont été accueillis par Christian Monteil, président du département, pour visiter les locaux de l'Hôtel du département de Haute-Savoie et pour suivre une présentation du rôle et des missions du conseil départemental. Deux agents du pôle social se sont mobilisés pour aider à la mise en place et accompagner les seniors en car sur cette journée. Un déjeuner au conservatoire d'Art et d'Histoire d'Annecy ainsi que la visite de la bibliothèque, du conservatoire et du musée du film d'animation ont permis aux participants de découvrir une partie du patrimoine culturel du département. Cette action innovante, dont les frais ont été pris en charge par le conseil département, a séduit les seniors qui sont revenus enchantés de cette journée.

2^e édition du Forum des seniors

17 novembre 2017 - Salles des fêtes à Rumilly

Quarante professionnels présents sur les stands ont renseigné les 110 visiteurs sur le "bien vieillir en Albanais". La compagnie ThéART & CO de Rumilly a ponctué la manifestation en animant deux saynètes interactives et ludiques sur les thèmes de la retraite et du maintien à domicile au cours desquelles le public a participé avec humour. Une tombola a permis de gagner de nombreux lots offerts par les partenaires et organismes gérontologiques locaux. La buvette était tenue par le secours populaire. Les élus du territoire ont, eux aussi, échangé avec les acteurs gérontologiques en allant à la rencontre de chaque stand.

Cette manifestation a été pilotée conjointement par le Comité d'action mutualiste du Grand Annecy, l'association des Anciens salariés de Tefal, la résidence seniors Domitys et le pôle social de la Communauté de Communes.

Elle a donné l'occasion de mieux identifier le panel des services et dispositifs du territoire dans le secteur de la gérontologie, de renforcer les liens entre les différents acteurs, d'illustrer le dynamisme de la vie associative et des collectivités locales dans le domaine de la gérontologie, de sensibiliser le public sur les besoins spécifiques des seniors.



Spectacle intergénérationnel "Mamie-Minots"

8 décembre 2017 - Salles des fêtes à Rumilly

Organisé conjointement avec le Relais assistants maternels et parents et le service gérontologie du pôle social, ce concert-spectacle a été mené par la compagnie Rêves et Chansons. Les musiciens, chanteurs et acteurs ont su, durant 30 minutes, captiver l'attention des tout-petits et susciter l'enthousiasme des adultes et seniors. Cette représentation qui a séduit 90 participants, a été proposée gratuitement à l'ensemble des assistants maternels agréés indépendants du territoire ainsi qu'aux seniors des 18 communes, accompagnés ou non de leurs petits-enfants. Cette action récréative a permis de faire se rencontrer les générations autour de chansons à gestes, de comptines, de jeux de mains ou de doigts dans une ambiance intimiste, poétique et tendre.



Le P'tit Barjaqueur

Véritable outil de communication entre les usagers seniors et les aides à domicile, ce journal relate des récits de vie, des savoir-faire, des recettes de cuisine, des anecdotes, des poèmes rédigés par les usagers des services d'aide à domicile des 18 communes. Deux numéros ont été distribués gratuitement aux bénéficiaires des services d'aide à domicile du territoire ainsi qu'aux partenaires médico-sociaux gérontologiques locaux.



Promotion des métiers du "bien vieillir" Valorisation du métier d'aide à domicile

Le pôle social a piloté et coordonné le plan de formation continue des aides à domicile et des auxiliaires de vie sociale du territoire en proposant 8 thématiques différentes réparties sur 25 modules, pour un total de 135 heures.

Tous les thèmes de formation ont été choisis en concertation avec les associations de services à domicile du territoire afin de répondre au mieux aux attentes des professionnels de terrain. L'objectif de ces formations est de soutenir les aides à

domicile dans leurs interventions, de les aider à se perfectionner dans leurs pratiques professionnelles et de prévenir leur isolement professionnel afin d'améliorer la qualité du maintien à domicile sur le territoire. La majorité des formations se sont déroulées au sein de la Communauté de Communes sous la conduite et l'animation du responsable du pôle social, ou pour certaines d'entre elles, dans des locaux pédagogiques annexes mis à disposition par les partenaires médico-sociaux locaux.

Forum des métiers et du "bien vieillir"

23 mars 2017 - CAP Périaz à Seynod

Cette manifestation de grande envergure s'inscrit dans une campagne nationale de sensibilisation aux métiers du grand âge. L'évènement était porté et co-animé par de nombreux acteurs de l'insertion, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la gérontologie du grand bassin annécien ainsi que par le conseil départemental. Le pôle social a représenté un appui logistique et humain dans la réalisation de ce forum et a également animé 3 tables rondes.

Partenariat Aide à domicile du canton de Rumilly (ADCR)

Le pôle social soutient la structure à travers diverses actions partenariales et en lui attribuant une subvention annuelle de 70 000 € pour son service prestataire de maintien à domicile et de 7 700 € pour son service mobilité-transport à la demande. Ce dernier s'est doté d'un 2^e véhicule afin de pouvoir répondre aux demandes croissantes des seniors.

Cette structure de service à domicile a fusionné le 1^{er} janvier 2018 avec l'association A votre service (AVS) d'Annecy pour devenir Serenity.DOM.

Portage de repas à domicile

Le maintien de services publics de proximité est une priorité pour le pôle social de la Communauté de Communes. Le portage repas fait partie de ces priorités. Géré par la collectivité depuis 2004, ce dispositif est indispensable pour les personnes en perte d'autonomie ou vieillissantes. En complémentarité des autres structures de service à domicile, il contribue au maintien à domicile des personnes âgées et /ou en situation de handicap. En favorisant le maintien à domicile des seniors, ce service répond au souhait légitime de la plupart des Français à savoir : le désir de vieillir à domicile le plus longtemps possible.

Modalités de fonctionnement

Toute personne âgée de 65 ans et plus ou toute personne en situation de handicap, domiciliée sur une des 18 communes du territoire, peut bénéficier de la livraison des repas à son domicile.

En 2017, 33 490 plateaux-repas ont été servis au domicile de 169 bénéficiaires.

Les plateaux, confectionnés par la cuisine centrale de l'hôpital de Rumilly, sont acheminés en liaison froide dans les différents domiciles dans des véhicules frigorifiques.

Avec l'âge, la maladie ou le handicap, les personnes n'ont pas toujours la capacité ou l'envie de cuisiner, d'aller faire leurs courses. Ainsi, en proposant des repas équilibrés et variés à domicile, la Communauté de Communes contribue à la prévention de la dénutrition, à la perte d'autonomie et constitue un facteur clé du bien vieillir.

Le service est aussi un moyen de maintenir du lien social souvent fragilisé par l'isolement, l'avancé en âge ou la dépendance. La visite de l'agent de livraison est souvent l'occasion d'échanger quelques mots et de repérer les situations critiques. Ce service représente donc un acte de cohésion sociale important.

Les menus proposés sont conçus sur la base de recommandations d'une diététicienne.

Quatre agents assurent quotidiennement les tournées de livraison. Pendant 7 mois, le service a employé un 5^e agent afin de pallier le remplacement du congé maternité d'un agent titulaire.

Les tarifs des repas sont calculés en fonction du quotient familial du bénéficiaire et tiennent compte du prix facturé par la cuisine centrale.

Tranches tarifaires appliquées

Montants des repas		
Quotient familial	Avril 2015	Avril 2016
0 à 580	5.57 €	5.77 €
581 à 1010	6.50 €	6.73 €
1011 à 1500	7.70 €	7.98 €
1501 à 2000	8.47 €	8.77 €
Plus de 2000 et accompagnant	9.07 €	9.40 €

La prestation comprend le plateau-repas et sa livraison s'effectue 5 jours sur 7 mais qui couvre les besoins éventuels du week-end.

La collectivité territoriale finance l'ensemble des coûts de fonctionnement du service à savoir : charges et salaires du personnel, dépenses liées aux livraisons, location des véhicules... tandis que les bénéficiaires financent le prix du repas facturé par le fabricant.

Plusieurs fois par an, les agents de livraison de la collectivité et le personnel de la cuisine centrale se concertent pour organiser ponctuellement, en fonction de l'actualité du moment, des animations thématiques ou festives : repas amélioré lors de la semaine du goût, confiseries de Pâques, repas de Noël, distribution de cartes de vœux et d'objets décoratifs de Noël confectionnés par les enfants des écoles maternelles et pri-

maires du territoire, visite du chef-cuisinier dans les domiciles, remise de sets de table décoratifs...

Ces petites attentions sont toujours très appréciées des bénéficiaires car elles viennent égayer leur quotidien.



Etude petite enfance

L'étude Petite enfance menée par la Communauté de Communes a pour objectif l'évaluation des conséquences financières, techniques, réglementaires et humaines du transfert de la compétence vers l'intercommunalité.

Afin de vérifier la pertinence de l'échelon intercommunal, un diagnostic permettant d'évaluer le taux de couverture des besoins du jeune enfant (0-3 ans) est engagé. Cette démarche, dont l'enjeu est de mettre au jour les caractéristiques du territoire, est aussi l'occasion de renforcer les partenariats entre et avec les acteurs de la petite enfance et d'améliorer l'information des familles sur l'offre disponible.

Les travaux du Comité de pilotage réunissant des élus impliqués dans le champ de la petite enfance et du Comité technique regroupant les professionnels du territoire ont tout d'abord permis la réalisation d'une plaquette « **Petite enfance, quel mode de garde pour nous ?** » à destination des familles, accessible via le site de la Communauté de Communes et disponible notamment dans les lieux d'accueil du public et les structures petite enfance du territoire. Premier niveau d'information, ce document décrit le fonctionnement de chacun des modes de garde proposés.

Afin d'observer l'activité en matière d'accueil du jeune enfant, des outils sont mis en place :

- un « **Baromètre petite enfance** » à destination des

mairies permet de suivre le développement local de l'offre et de recenser les éventuelles difficultés rencontrées par les parents en recherche d'un mode de garde

- **une base de données renseignée par les structures petite enfance** permettra à terme de définir le taux de couverture en accueil collectif ainsi que son évolution, d'identifier les modalités de fréquentation et de préciser le profil sociodémographique des familles
- **une enquête auprès des assistant(e)s maternel(le)s** est envisagée afin d'actualiser le nombre de places d'accueil et d'observer l'évolution de la profession et ses enjeux sur le territoire.

S'ajoutent à ce recueil d'informations auprès des professionnels de la petite enfance des données statistiques locales visant à affiner ce portrait de l'accueil de la petite enfance sur le territoire. Il s'agit notamment d'études réalisées par la CAF, la MSA et la PMI et autres observatoires de la petite enfance, tant à l'échelle nationale, régionale ou départementale que locale. Le relais intercommunal des assistants maternels du territoire alimente également cette étude, via ses outils de veille, sur la thématique de la garde à domicile, l'activité des assistants maternels et la relation avec les parents employeurs. À noter, l'investissement de l'ensemble des acteurs du secteur petite enfance du territoire, qui apportent tous leur collaboration à cette étude.

Développement des modes de garde pour les enfants de 0 à 3 ans sur le territoire

1973 : Crèche familiale « Sucre d'Orge », Rumilly

1980 : Multi-accueil « Croq'lune », Rumilly

1989 : Multi accueil « Touchatout », Sâles

2007 : Relais Assistants Maternels

2014 :

- Maison des Assistantes Maternelles « 3 P'tits Pas », Rumilly
- HGI Planet Karapat, intercommunale
- Crèche inter-entreprises « Bulle de Soie », Rumilly

2015 :

- Jardin d'enfants « les P'tiouts », Sâles
- Micro-crèche Choudoudou « Chez les Rumini », Rumilly
- Micro-crèches Babyboom « les Minidoux » et « les Titounets », Rumilly

2016 : Micro-crèche Choudoudou « Hautencouleurs », Hauteville/Fier

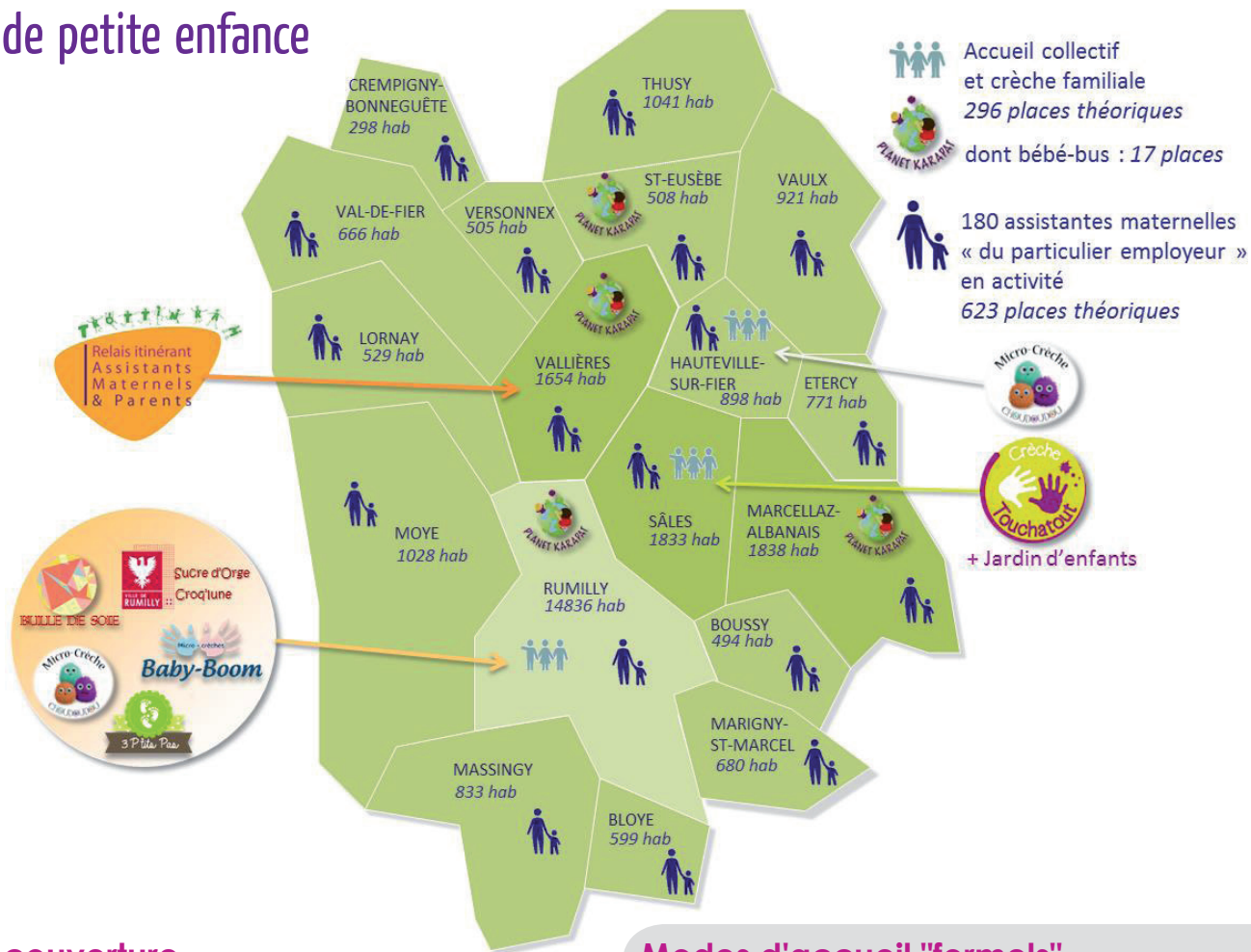


Les premiers résultats ont permis de procéder à une estimation provisoire de la capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes de garde formels en 2017, à savoir un peu plus de 900 places réparties de la façon suivante :

- **En accueil collectif et crèche familiale : ~ 296 places**
- **En accueil individuel : ~ 623 places**

Le taux de couverture global, calculé par les services de la Caisse d'allocations familiales, révèle un nombre de places plus important sur le territoire qu'à l'échelle départementale.

Etude petite enfance



Taux de couverture global par commune (Source CAFDATA)

COMMUNES	2013	2014	2015
BLOYE	68.3	22.8	22.9
BOUSSY	85.2	79.8	82.5
CREMPIGNY-B	46.8	30.9	16.8
ETERCY	112	113.5	77.9
HAUTEVILLE/FIER	37.5	65.3	54.9
LORNAY	14.5	29.4	77.8
MARCELLAZ-ALB	41.3	37	43.9
MARIGNY-ST-MARCEL	36.6	48.5	46.4
MASSINGY	75.2	75.8	79.3
MOYE	26	24.3	11.4
RUMILLY	67.3	79.4	70.1
SAINT-EUSEBE	49.2	39.3	38.4
SALES	118	115.3	130.1
VAL-DE-FIER	48.2	35.1	49.9
THUSY	44.9	24.2	24
VALLIERES	87.2	77.7	75.7
VAULX	23.9	24	26.1
VERSONNEX	65.8	61.4	61.9
EPCI	62.4	65.8	63.5
DEP HAUTE-SAOIE	54.8	54.7	54.6

Modes d'accueil "formels"

- Assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers
- Salarié(e) à domicile
- Accueil en Équipement d'accueil du jeune enfant - EAJE (collectif, familial et parental, micro-crèches)
- École maternelle

La capacité d'accueil théorique correspond à l'ensemble des places offertes aux enfants de moins de 3 ans à un instant donné sur le territoire observé. La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés. On ignore ainsi le fait que certaines places peuvent être utilisées par plusieurs enfants à temps partiel. Le taux de couverture peut être supérieur à 100 lorsque l'offre d'un territoire intègre des enfants résidant sur d'autres territoires.

Une précaution est à prendre concernant l'interprétation de ces données, dès lors que les taux sont calculés à partir de faibles effectifs.

Avec comme ambition une approche globale du territoire et de ses enjeux, l'étude Petite enfance se poursuit en 2018 et s'inscrit dans la démarche du Plan d'urbanisme intercommunal intégrant le Programme local de l'habitat, actuellement mis en œuvre par la Communauté de Communes.

Relais assistants maternels et parents

Trottin'Ram est un lieu ressource pour les assistants maternels « du particulier employeur » et pour les parents de jeunes enfants de 0 à 6 ans. Deux animatrices et une assistante administrative constituent l'équipe. En 2017, le territoire intercommunal compte environ 190 assistants maternels agréés, dits « du particulier employeur » dont 180 en activité professionnelle pour une proposition de 623 places.

Activités du relais

Contacts

Ce résultat regroupe tous les modes de contact utilisés pour obtenir les informations souhaitées : appels téléphoniques, mails, rendez-vous, passages spontanés dans les locaux du service : 1 830 contacts enregistrés (ces derniers peuvent concerner une même personne plusieurs fois), dont 558 contacts avec des parents ou futurs parents et 1 130 contacts avec des assistants maternels. Les passages à l'improviste restent très fluctuants d'une année sur l'autre : 36 en 2017. Ces passages touchent pour l'essentiel la population de Vallières, lieu du siège du relais. Le nombre d'entretiens a fortement augmenté, principalement avec les parents (+ 26 par rapport à 2016), alors que celui des assistants maternels est en légère baisse.

Animations collectives

Elles se déroulent dans les locaux du relais à Vallières, au centre de loisirs « Domino » à Rumilly et dans certaines bibliothèques du territoire.

Manifestations

Animations exceptionnelles

- **Festival Itinérant Petit Patapon à la médiathèque du Quai des Arts, le 6 avril 2018** : deux séances de lectures interactives
- **Spectacle musical « Mamie Minots »** (Compagnie « Rêves et Chansons »)
- **Pique-nique au parc du Bouchet à Rumilly**, 16 assistantes maternelles et 42 enfants se sont réunis autour d'un buffet canadien

Partenariats

- **Bibliothèques** : Bloye, Hauteville-sur-Fier, Médiathèque de Rumilly et Saint-Eusèbe
- **Jardinage avec les enfants dans les jardins collectifs du Bois de la Salle** (mis à disposition par l'Espace Croisollet de 2 carrés de jardin)
- **La Crèche familiale de Rumilly** : jeux et découvertes pour les enfants et échanges entre professionnels de la petite enfance

- **Soirée à thème le 26 septembre** : "L'appétit : entre besoin et plaisir" dans les locaux du Relais

Formation continue

- **SST (Sauveteur Secouriste du Travail)** d'une durée de 2 jours (18 assistantes maternelles)
- **Formation parcours bureautique** d'une durée de 3 jours plus 24h à distance (9 assistantes maternelles)

- **Protection maternelle infantile (CD74)** : temps d'échanges pour évoquer les questions inhérentes au métier d'assistant maternel et dégager des constats dans l'évolution des besoins d'accueil des parents
- **Réseau départemental des relais assistants maternels et parents de Haute-Savoie**, animé par la CAF (3 journées de travail en 2017)
- **Réseau des RAM du bassin annécien**

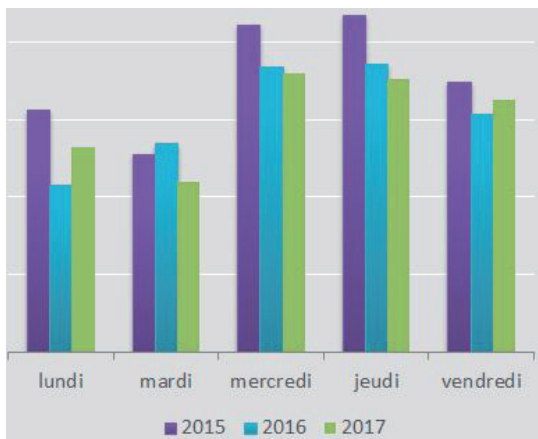
Information à destination des assistants maternels et parents

- **Le Trott'infos (5 numéros par an)** : lettre d'information du Relais adressée aux assistants maternels, aux parents et aux partenaires. Différents thèmes sont évoqués : informations règlementaires, informations partenaires, informations et propositions d'activités du RAM...
- **La newsletter «Trott'News» (12 en 2017)** : partage de l'actualité du Relais en temps réel (diffusion auprès de 157 assistants maternels et environ 500 parents).

Halte-garderie itinérante Planet Karapat

Arrivé à échéance fin août 2017, le marché du service itinérant de garderie pour les tout jeunes enfants du territoire a été relancé pour une année. Depuis le 1^{er} septembre 2014, cinq communes accueillent ainsi chacune un jour de la semaine jusqu'à 17 enfants. En complément du bébé bus, les maires mettent à disposition une salle communale dans laquelle sont installés le matériel pédagogique pour les activités de la journée, le coin repas et les lits pour les temps de repos.

Evolution de la fréquentation selon les jours de la semaine



Éléments de sociodémographie

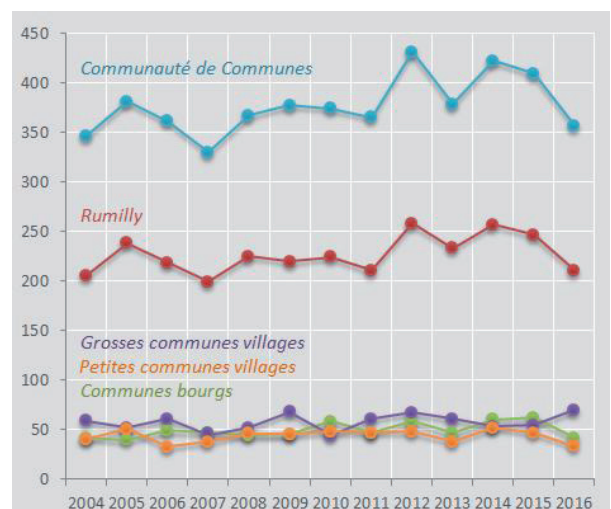
- composition familiale « classique » (moyenne : deux enfants par famille)
- mixité sociale en raison d'une fréquentation de la halte-garderie par toutes les catégories socioprofessionnelles de la population
- tranche de revenus 2 000 / 3 000 € majoritairement représentée sur les 3 dernières années, avec toutefois une augmentation en 2017 des familles plus aisées
- en 2017, 1/4 des familles a bénéficié d'un tarif horaire inférieur à 1 € (tarif horaire moyen = 1.56 € contre ~1.8 € sur les territoires voisins pour un mode d'accueil identique)
- en moyenne 80 familles du territoire font appel chaque année à ce service, issues de 17 des 18 communes

Fréquentation

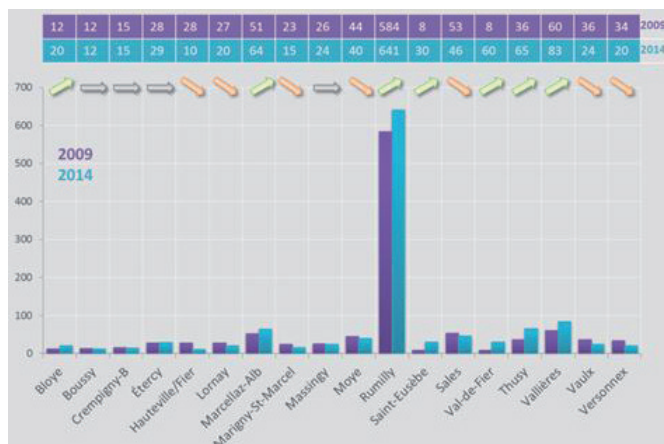
- Taux de fréquentation globalement satisfaisant ; seule une commune connaît une réelle diminution depuis l'ouverture du service, en raison semble-t-il de sa situation géographique
- Moins d'heures réalisées mais plus d'enfants inscrits
- Contrats plus courts : un mode de garde privilégié pour de « l'occasionnel régulier »
- Accueil occasionnel soit complémentaire d'un autre mode de garde, soit pour permettre aux parents de « souffler » ou d'effectuer des démarches administratives, soit encore pour favoriser la socialisation de l'enfant
- En lien avec la PMI, une aide à la parentalité grâce à l'accueil d'enfants victimes d'un signalement

Un taux de fréquentation en légère baisse (67.69% en 2015 – 61.56% en 2017) qui invite à affiner la connaissance des besoins sur le territoire et le contexte démographique

Evolution du nombre de naissances - 2004 à 2016



Evolution du nombre d'enfants 0- 3 ans - 2009 à 2014



Une baisse des naissances, aussi observée à l'échelle nationale, entraîne une diminution du nombre d'enfants de 0-3 ans (source INSEE). À long terme, la population des moins de 3 ans devrait se stabiliser et retrouver un niveau équivalent à celui de 2017 (projection Cnaf). S'il reste délicat d'interpréter des données représentant de faibles effectifs, ce recul de la natalité peut avoir, localement, un impact sur la fréquentation des structures d'accueil.

Ce 2nd marché de la halte-garderie itinérante arrivera à terme le 31 août 2018.

Afin d'envisager son éventuel renouvellement, il s'agit d'analyser plus finement encore le fonctionnement de ce service afin de se donner les moyens de répondre au mieux aux besoins des familles.

Qu'est-ce que le Programme local de l'habitat (PLH) ?

Régi par le code de la construction et de l'habitation, le Programme local de l'habitat (PLH) est le principal dispositif en matière de politique du logement au niveau local. Pour une durée de 6 ans, le plan d'action définit à l'échelle d'un territoire les objectifs et les principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logement et hébergement, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le PLH approuvé par les élus de la Communauté de Communes le 6 juillet 2009 a été prorogé par accord du préfet le 13 mai 2015 pour une durée de trois ans renouvelable une fois et jusqu'à l'approbation du Plan local d'urbanisme intercommunal avec un volet Habitat (PLUi-H) courant 2019. Ce PLUi-H actuellement élaboré sur le territoire prendra en compte les éléments du PLH en place.

Une des actions du PLH en cours vise à favoriser la production d'une offre locative abordable et à aider les opérations de logements locatifs sociaux, selon les objectifs du PLH, grâce à des aides apportées par l'EPCI à la commune ou au bailleur social.

Développement du logement locatif social sur le territoire : bilan

Source : Service Logement CCAS de Rumilly / Communauté de Communes

Entre 2010 et fin 2017, 175 programmes ont bénéficié d'une aide à la construction dans le cadre du PLH. 106 logements supplémentaires sont programmés pour l'année 2018 ; la Communauté de Communes poursuit son engagement et accompagne financièrement ces nouveaux projets. À ce jour, 10 des 18 communes du territoire proposent des logements sociaux.

Nombre de logements locatifs sociaux au 1 ^{er} janvier 2017	Boussy	Etercy	Hauteville sur Fier	Lornay	Rumilly	Saint Eusèbe	Sâles	Thusy	Val de Fier	Vallières	TOTAL
	10	14	9	25	1 296	8	8	11	12	23	1 416
<i>Logements (dont projets 2017) financés par la Communauté de Communes depuis 2010</i>											
		5	2		146		8	7		7	175

Caractéristiques du parc locatif social du territoire

Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux / Service Logement CCAS de Rumilly - 2017

À l'échelle du territoire comme à celle du département, le parc locatif social s'est principalement développé durant la période 1970-1989 avec la construction des premiers logements au sein de la ville centre. Le développement du parc dès avant 1969 est lié à l'essor industriel de Rumilly. Avec près de 30% de logements sociaux construits après 2000, le parc reste relativement récent.

Année de 1 ^{re} mise en location	Entre 1950 et 1969	Entre 1970 et 1989	Entre 1990 et 1999	Entre 2000 et 2009	Depuis 2010	Total
Boussy				10		10
Etercy					14	14
Hauteville-sur-Fier				7	2	9
Lornay			18	7		25
Rumilly	142	596	248	161	149	1 296
Saint-Eusèbe					8	8
Sâles					8	8
Thusy				3	8	11
Val-de-Fier				12		12
Vallières			16		7	23
<i>Ccommunes</i>	142	596	282	200	204	1 416
	10 %	42 %	20 %	14 %	14 %	100 %

Programme local de l'habitat

Pour pouvoir prétendre à l'attribution d'un logement social, les revenus des ménages doivent être inférieurs à certains plafonds de ressources. Les plafonds applicables varient selon le type de subvention dont a bénéficié le maître d'ouvrage pour la construction du logement :

- **PLAI : Prêt locatif aidé d'intégration**
- **PLUS : Prêt locatif à usage social**
- **PLS : Prêt locatif social**

Sur le territoire, 88% des logements relèvent d'un financement PLUS, logement dit « social ». Les logements financés en PLAI (logement dit « très social ») sont accessibles aux ménages dont les ressources sont inférieures à 60% des plafonds pris

en compte pour l'accès au PLUS. Ils ne représentent que 6.5% du parc social alors que près de 60% des demandeurs relèvent de ce financement (voir tableau « Demandes selon le plafond de ressources »). Pour les logements PLS (logement « intermédiaire »), les plafonds de ressources applicables aux ménages sont majorés de 30% par rapport à ceux du PLUS. Ce type de logement répond à une demande minoritaire sur le territoire. Dans un contexte national et régional qui vise à infléchir la production de manière à augmenter la proportion de logements PLAI, il s'agira dans le futur PLH de redéfinir la territorialisation de la production de logements locatifs sociaux sur le territoire.

Financement	Non saisi	PLAI	PLUS	PLS	Total
Boussy			6	4	10
Etercy		2	12		14
Hauteville-sur-Fier			7	2	9
Lornay			25		25
Rumilly	5	80	1 150	61	1 296
Saint-Eusèbe		2	6		8
Sâles		2	6		8
Thusy		1	10		11
Val-de-Fier			6	6	12
Vallières		4	19		23
<i>Ccommunes</i>	5	91	1 247	73	1 416
	0.5 %	6.5 %	88 %	5 %	100 %

Le parc social se caractérise par une majorité de logements de taille moyenne : près de 70% sont des T3 ou T4. Sur le territoire, la demande se concentre aujourd'hui sur les logements de 2 et 3 pièces (voir tableau « Demandes selon le type de logement recherché »). On remarque ainsi l'écart entre les besoins et l'offre disponible : 52% des demandes concernent des T1-T2 alors qu'ils ne représentent que 22% du parc ; à l'inverse, les T3-T4 représentent 68% de l'offre mais 46% de la demande. L'évolution du profil des ménages implique une adaptation de l'offre de logements à produire afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

Nombre de pièces	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces	Total
Boussy		4	6				10
Etercy		4	6	4			14
Hauteville-sur-Fier		3	5	1			9
Lornay	2	2	8	13			25
Rumilly	93	195	484	390	114	20	1 296
Saint-Eusèbe		2	6				8
Sâles		2	4	1	1		8
Thusy		3	6	2			11
Val-de-Fier		2	5	5			12
Vallières		7	11	5			23
<i>Ccommunes</i>	95	224	541	421	115	20	1 416
	6.7 %	15.8 %	38.2 %	29.8 %	8.1 %	1.4 %	100 %

Programme local de l'habitat

Répartition des demandes de logement social (hors mutations)

Source : Portail national de la demande de logement social, rubrique Statistiques

Évolution du stock des demandes Janv. 2016 à déc. 2016	Demandes en cours début période	Nouvelles Demandes	Total Radiées	dont Radiation abandon	dont Radiation attribution	dont Radiation irrecevabilité	dont Radiation non renouvelInt	dont Radiation non réponse	Demandes en cours fin période
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie	373	273	304	20	94	0	190	0	342
	-	-	-	60.58 %	30.92 %	%	62.5 %	%	-

Demandes selon le plafond de ressources	Total	Non saisies	≤ PLAI	> PLAI et ≤ PLUS	> PLUS et ≤ PLS	> PLS
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie	342	9	197	104	22	10
% EPCI	100 %	2.63 %	57.6 %	30.41 %	6.43 %	2.92 %
Rumilly	301	8	175	92	18	8
% EPCI	88.01 %	88.89 %	88.83 %	88.46 %	81.82 %	80 %
Vallières	11		5	5	1	
% EPCI	3.22 %	%	2.54 %	4.81 %	4.55 %	%
Autres	30	1	17	7	3	2
% EPCI	8.77 %	11.11 %	8.63 %	6.73 %	13.64 %	20 %

Demandes selon le type de logement recherché	Total	Chambre	T1	T2	T3	T4	T5	T6 ou plus
Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie	342	7	67	105	122	37	4	
% EPCI	-	2.05 %	19.59 %	30.7 %	35.67 %	10.82 %	1.17 %	%
Rumilly	301	7	64	93	99	34	4	
% EPCI	88.01 %	100 %	95.52 %	88.57 %	81.15 %	91.89 %	100 %	%
Vallières	11		2	2	6	1		
% EPCI	3.22 %	%	2.99 %	1.9 %	4.92 %	2.7 %	%	%
Autres	30		1	10	17	2		
% EPCI	8.77 %	%	1.49 %	9.52 %	13.93 %	5.41 %	%	%

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Conformément au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage et de l'habitat, la Communauté de Communes a ouvert en 2004 une aire de grand passage, située sur la commune de Rumilly aux abords de la route de Vallières.

Références législatives :

- Loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement, dite également loi Besson I : article n° 28 concernant les schémas départementaux
- Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, dite loi Besson II : des financements de l'État sont prévus, éventuellement complétés par ceux du conseil départemental ou régional, pour la réalisation des aires d'accueil et des aires de grand passage.

Le Schéma départemental prévoit les secteurs géographiques d'implantation des aires permanentes d'accueil, les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ou les communes où celles-ci doivent être réalisées. Le Schéma 2012-2017 est en cours de révision : concertation entre l'État, le conseil départemental de Haute-Savoie et les différents élus concernés afin d'aboutir à un nouveau schéma départemental pour mi-2018. Ce travail porte sur les trois volets du schéma :

- l'organisation et l'accueil des grands passages,
- les préconisations en places d'aires d'accueil à réaliser,
- les préconisations en matière de terrains familiaux et d'habitat adapté à réaliser.



La Communauté de Communes est aujourd'hui propriétaire du terrain, partie utile et partie boisée

Aménagement de l'aire

Équipement

- Alimentation en eau potable
- Dispositif de collecte des eaux usées et des ordures ménagères
- Raccordement au réseau EDF
- Gardiennage pour l'accueil et la gestion du stationnement pendant la période d'ouverture
- Entretien de l'aire (petite fournitures, espaces verts...)

Bilan financier

Dépenses d'investissement = 161 839 €

- Acquisition du terrain : 114 514 €
- Raccordement au réseau électrique : 47 325 €

Dépenses de fonctionnement = 16 212 €

- Électricité : 2 504 €
- Eau (abonnement + consommation) : 1 269 €
- Frais d'entretien et réparations : 8 897 €
- Gardiennage : 10 290 €

Recettes de fonctionnement = 1 406 €

- Droits de séjour de stationnement : 1 406 €

Conditions de séjour

- Ouverture annuelle : du 1^{er} juin au 1^{er} octobre
- Durée maximum du séjour : 20 jours
- Capacité maximale du site : 70 caravanes
- Frais de stationnement : 18 € / semaine / caravane
- Caution : 300 € par groupe de moins de 20 caravanes, 400 € par groupe de 21 à 50 caravanes et 500 € par groupe de 51 à 70 caravanes

Bilan du stationnement 2017

11 demandes de stationnement :

- dont 4 provenant des gens du voyage
- dont 7 provenant de la Préfecture

3 stationnements effectifs sur l'aire de grand passage :

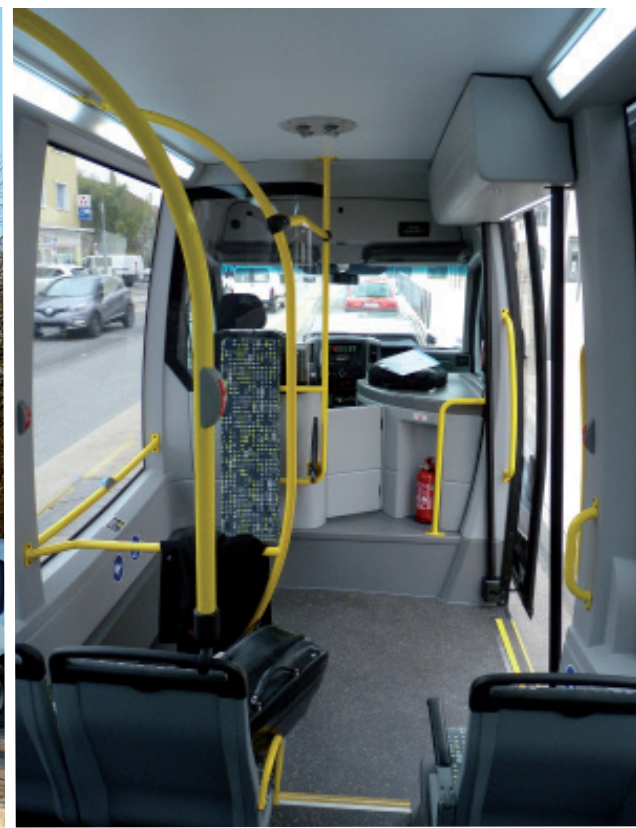
- 56 caravanes du 17 juillet au 24 juillet 2017
- 10 caravanes du 8 au 21 août 2017
- 7 caravanes du 21 août au 28 août 2017

1 demande d'expulsion pour stationnement illicite :

- 16 caravanes à Marigny-Saint-Marcel : arrivée le 7 août et départ total le 8 août



TRANSPORTS



Réseau de transport public urbain à Rumilly

Réseau de transport public urbain à Rumilly

La Communauté de Communes bénéficie de l'ingénierie, de l'expertise et des compétences de la SIBRA à travers une mission d'étude opérationnelle de constitution d'un réseau de transport urbain à Rumilly. Cette étude se compose notamment des phases suivantes :

- **Phase 1** : analyse des besoins de mobilité
- **Phase 2** : définition de l'organisation spatiale du réseau
- **Phase 3** : définition et localisation des points d'arrêts
- **Phase 4** : constitution de l'offre de services et projection de fréquentation
- **Phase 5** : définition des moyens techniques et humains nécessaires
- **Phase 6** : estimation financière du coût d'exploitation

Au cours de l'année 2017, les membres du comité de pilotage de l'étude se sont réunis à deux reprises afin d'orienter et de valider l'avancement des étapes du projet.

En parallèle de cette instance, des groupes de travail ont été constitués afin d'engager des travaux et analyses sur certaines thématiques spécifiques :

- un groupe technique a recensé les points d'arrêt du futur réseau ;
- une délégation d'élus et de techniciens a rencontré les élus et techniciens de la Communauté de Communes Saône Vallée, ayant conduit un projet similaire sur leur territoire ;
- plusieurs rencontres ont eu lieu entre les représentants de la Communauté de Communes et les acteurs économiques du territoire, dans le cadre de l'instauration envisagée du versement transport.

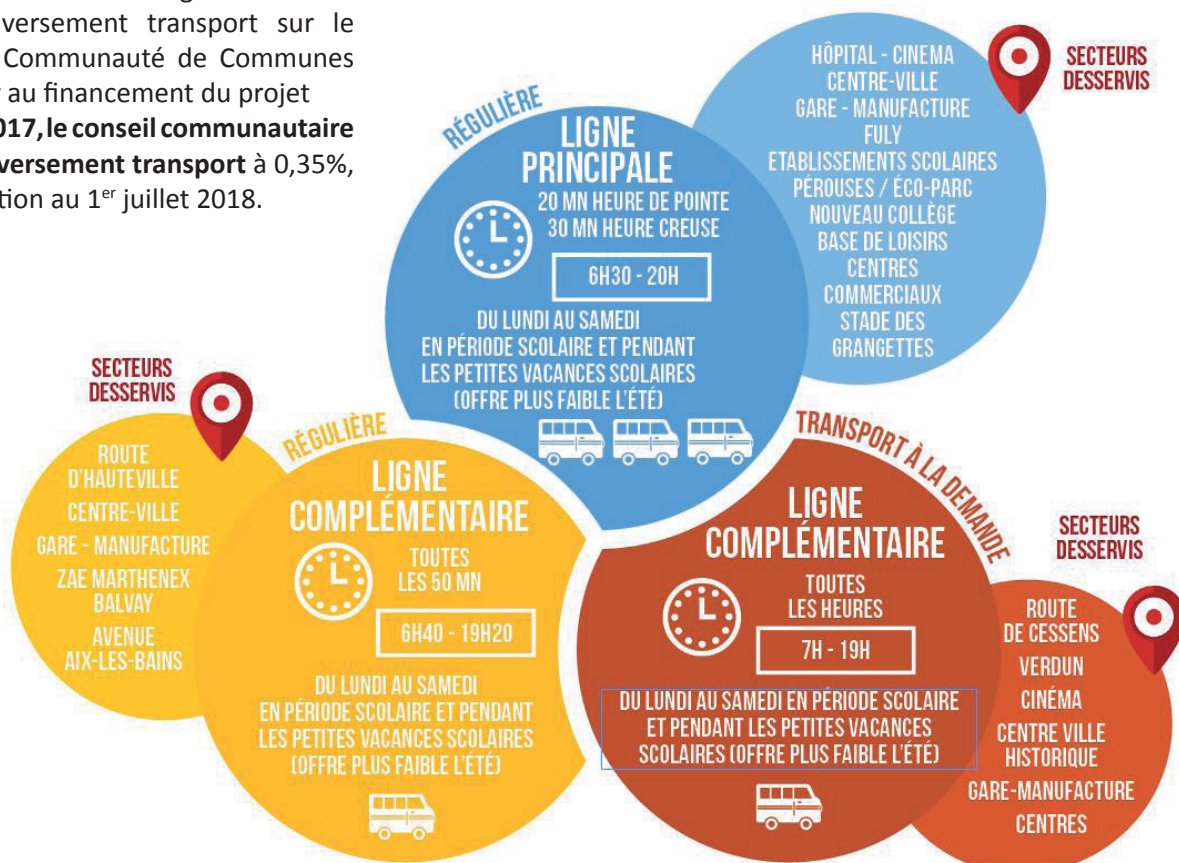
Mise en oeuvre opérationnelle

En 2017, après rendu de l'étude évoquée précédemment, la collectivité a décidé d'engager la mise en oeuvre opérationnelle du projet, à travers deux délibérations majeures :

- **le 30 octobre 2017, le conseil communautaire a adopté le projet de réseau de transport public urbain à Rumilly et sa mise en service en début d'année 2019.** Il a également acté l'institution du versement transport sur le périmètre de la Communauté de Communes afin de participer au financement du projet
- **le 18 décembre 2017, le conseil communautaire a fixé le taux de versement transport à 0,35%, pour une application au 1^{er} juillet 2018.**



3 futures lignes pour répondre aux besoins de mobilité des usagers à Rumilly



Réseau de transport public urbain à Rumilly

Modalités d'exploitation du réseau

L'exploitation du réseau sera confiée à la SPL Sibra dans le cadre d'un contrat d'Obligation de service public (OSP).

Les moyens humains affectés à l'exploitation seront les suivants :

- un agent de maîtrise basé à Rumilly
- Neuf conducteurs-receveurs ETP
- les salariés et cadres de la Sibra basés à Annecy, pour les services supports
- les agents du pôle transports déplacements de la Communauté de Communes pour les missions de suivi du contrat OSP et de gestion des transports urbains.

Les moyens matériels mobilisés seront les suivants :

- 5 véhicules de type minibus
- 71 totems d'arrêts
- un site de remisage des véhicules ainsi qu'un local de gestion et de prise de services conducteurs

L'armature commerciale sera constituée de :

- Une agence principale dans les locaux de la Communauté de Communes et auprès du pôle transports déplacements
- Plusieurs relais « majeurs »
- Un réseau de dépositaires
- Un site web dédié

La gamme tarifaire sera simple et attractive.

Transfert des lignes régulières non urbaines de transport public de voyageurs

La Communauté de Communes est depuis le 30 juillet 2015 l'autorité organisatrice de la mobilité sur territoire. Elle est donc compétente pour organiser les services réguliers de transport public de personnes ainsi que les transports scolaires.

Suite à la Loi NOTRe et par délibération du 18 décembre 2017, la Communauté de Communes et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont décidé, par convention, du transfert de compétence des lignes régulières (du réseau LIHSA) 32 « Rumilly – Hauteville-sur-Fier – Annecy » et 33 « Rumilly – Marcellaz-

Albanais – Annecy ».

La Communauté de Communes récupèrera donc la gestion de ces services à compter du 1^{er} septembre 2018. L'année scolaire 2017-2018 lui permettra de conduire la consultation nécessaire à leur renouvellement contractuel.

Le montant global du transfert de compétence est de 691 830,35 € HT (montant incluant les circuits d'adaptations scolaires – cf partie Transport scolaires).

Volet transports déplacements du Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat (PLUi-H)

Le pôle transports apporte ses analyses et collabore avec l'équipe de l'agence Cittanova pour l'élaboration du volet « mobilité et déplacements » de PLUi-H. En 2017, les travaux ont notamment porté sur l'élaboration du PADD.

Projet de doublement de la voie ferrée Aix-les-Bains - Annecy

Conformément aux engagements définis dans le Schéma directeur des déplacements et infrastructures, la Communauté de Communes agit auprès des maîtres d'ouvrage (Région et État notamment) en faveur du projet de doublement des voies ferrées entre Aix-les-Bains et Annecy, projet majeur dans le développement d'une politique multimodale de transports au sein du territoire.

Autopartage

La collectivité a engagé une réflexion avec le prestataire d'autopartage CITIZ et la ville de Rumilly, pour expérimenter un service d'autopartage à Rumilly. La mise en œuvre pourrait intervenir courant 2018.



Transports scolaires

Le service transports scolaires de la Communauté de Communes gère le déplacement d'environ 2 200 élèves sur le territoire de Rumilly, de la maternelle à la terminale.

Finalisation du transfert de compétence

Depuis la création de son Périmètre de transport urbain (PTU) en juillet 2015, la Communauté de Communes est responsable de l'organisation des services de transports scolaires internes à son périmètre. Cette prise de compétence a été effective à la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2015. Elle s'est notamment matérialisée par l'adoption d'une convention transitoire établie avec le département afin de fixer les conditions du transfert de gestion et de financement des services de transports scolaires dans le nouveau PTU. En 2016, les deux collectivités ont convenu d'une prolongation de la convention transitoire pendant une année, soit jusqu'en août 2017.

En 2017, la région Auvergne-Rhône-Alpes ayant acquis la compétence transports scolaires en application de la loi NOTRe, c'est avec cette institution que la Communauté de Communes a pu finaliser le transfert des circuits de transports scolaires sur son territoire.

C'est pourquoi par délibération du 18 décembre 2017, la Communauté de Communes et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont décidé, par convention, du transfert de compétence des circuits d'adaptations scolaires des lignes 31, 32 et 33 (du réseau LIHSA). La Communauté de Communes récupère donc la gestion de ces services à compter du 1^{er} septembre 2018.

Consultation pour l'exploitation de services de transports scolaires 2017-2021

En 2016, la Communauté de Communes a récupéré de plein droit la gestion de 8 lots de marchés publics pour l'exploitation de circuits spécialisés de transports scolaires. Ces marchés arrivant à échéance en août 2017, le pôle transports a travaillé, en 2017 à l'élaboration des prochains contrats

(cahier des clauses particulières et autres pièces constitutives du marché) ainsi qu'à la réorganisation des circuits et lots afin de prendre en compte les récentes évolutions techniques et réglementaires dans le domaine des transports scolaires. La procédure de consultation s'est déroulée au 1^{er} semestre 2017.

Lots	Secteurs	Circuits	Titulaires
Lot TS-2017-01	Versonnex / Crempigny-Bonneguête Vallières	Primaires et secondaires	Autocars Pays de Savoie
Lot TS-2017-02	Massingy / Rumilly	Primaires et secondaires	Voyages Grillet
Lot TS-2017-03	Moye	Secondaires	Voyages Grillet
Lot TS-2017-04	Thusy / Saint-Eusèbe / Vaulx Hauteville-sur-Fier	Primaires et secondaires	Autocars Pays de Savoie
Lot TS-2017-05	Sales / Boussy / Chapeiry Saint-Sylvestre	Secondaires	Autocars Pays de Savoie
Lot TS-2017-06	Bloye / Chainaz-les-Frasses Héry-sur-Alby / Alby-sur-Cheran	Secondaires	Autocars Pays de Savoie

Nouvelles cartes de sectorisation scolaire

L'ouverture d'un second collège à Rumilly, prévue en 2018, a nécessité la réorganisation de la sectorisation scolaire pour les élèves du secondaire.

Parallèlement, la ville de Rumilly a revu en 2017 sa carte de sectorisation scolaire pour les élèves de l'élémentaire, avec une répartition « par quartier ».

Le service transports scolaires de la Communauté de Communes a participé activement à ces deux démarches, afin d'assurer la cohérence des réflexions et études avec la desserte en transports scolaires et d'anticiper les conséquences techniques, financières et réglementaires en la matière.

Tarifs des abonnements

Tarif duplicata : 15.00 €

	Pendant la période d'inscription						Hors délai	
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2016	2017
1 enfant	72 €	72 €	73 €	77 €	84 €	92 €	168 €	184 €
2 enfants	118 €	118 €	120 €	126 €	137 €	149 €	274 €	298 €
3 enfants	135 €	135 €	137 €	144 €	157 €	171 €	314 €	342 €

La participation financière des familles aux transports scolaires correspondait, jusqu'en 2016, aux frais d'inscription de leur(s) enfant(s). Cette participation était calculée pour couvrir les frais de gestion administrative du service des transports scolaires de la Communauté de Communes.

Suite au passage en AOM (autorité organisatrice de la mobilité) la subvention d'équilibre prévisionnelle du budget annexe transports scolaires pour 2016 et les années à venir, était en augmentation. Cette évolution s'expliquait notamment par le fait que les subventions perçues du conseil départemental se traduisent désormais par une attribution de compensation figée. A cela s'ajoute la prise en charge intercommunale des transports primaires et maternelles des Regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI), les frais de contrôle des services, et le transfert des allocations individuelles de

transport à la charge de la Communauté de Communes.

C'est pourquoi la collectivité a décidé de la mise en place d'une nouvelle politique tarifaire permettant le financement d'une partie des coûts de transports restant à la charge de la Communauté de Communes après prise de compétence transport, par la participation des familles.

L'objectif poursuivi est d'aboutir à une participation des familles à hauteur d'environ 30% des coûts de transport restant à la charge de la Communauté de Communes. Il s'agira d'atteindre, au terme d'une période d'étalement de l'augmentation tarifaire d'environ + 9% durant 3 années scolaires consécutives, un tarif de 99 € pour une carte annuelle de transport scolaire d'un enfant (avec maintien du principe de dégressivité pour 2 enfants, puis 3 enfants et plus).

Allocation pour absence de transport

Par délibération du 13 février 2017, le conseil communautaire a modifié le règlement communautaire des transports scolaires, notamment afin d'encadrer le dispositif d'Allocation pour absence de transport (AAT) et de maîtriser son coût financier. Cette allocation attribuée aux familles ne bénéficiant pas d'une desserte de transports scolaires est désormais calculée à partir des éléments suivants :

- le kilométrage quotidien (1 aller-retour en fonction des

jours de fonctionnement de l'établissement fréquenté),

- le coût kilométrique fixé par la Communauté de Communes et valable toute l'année scolaire, fixé à 0,25 €.

De plus, l'allocation est plafonnée dans la limite de 500,00 € par élève et par année.

En 2017, l'allocation a été versée à 37 familles selon les règles précitées, pour un montant moyen de 329,44 € par famille. Le coût total du dispositif s'élève à 12 518,60 €.

Quelques chiffres clés

- Période d'inscription du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2017
- 2 135 cartes d'abonnements aux transports scolaires pour 1 641 familles concernées
- 10 appels quotidiens en période normale et entre 25 et 35 en période d'inscription
- Traitement de 500 courriers et 650 envois (hors période d'inscriptions)

Comité consultatif des transports scolaires

Il permet de favoriser les échanges et débats entre partenaires du transport scolaire. Il s'est réuni le 6 avril 2017 pour notamment préparer la prochaine rentrée scolaire, et le 19 octobre 2017 pour dresser le bilan de la qualité de service pour l'année scolaire 2016/2017.

Orientation des élèves sur les parkings

La 1^{re} semaine de la rentrée 2017, les agents de la Communauté de Communes et les élus de la commission transport ont été présents sur les parkings de l'Albanais, du Clergeon et de l'Annexion à Rumilly, ainsi que sur la plateforme d'échanges du Villard à Saint-Eusèbe, pour guider et renseigner les élèves au départ et à l'arrivée des autocars. Il est important que les élèves puissent sereinement prendre leur autocar dès le premier jour pour se familiariser avec le fonctionnement des transports scolaires.

Transports scolaires

Réclamations et incidents

Le service des transports scolaires a enregistré **91 réclamations** en 2017 :

	Service non effectué	Arrêt non respecté	Horaire non respecté	Surcharge	Agression discipline	Comportement conducteur
Lignes régulières	10	11	17	3	0	11
Services spéciaux	3	9	13	1	3	10
Total	13	20	30	4	3	21

- 40 élèves ont été contrôlés sans titres de transport
- 29 élèves ont reçu un avertissement pour indiscipline pendant les transports scolaires
- 2 élèves ont été sanctionnés d'une exclusion temporaire
- 60 duplicatas de titres de transport ont été réalisés
- 60 contrôles effectués pour vérifier la bonne exécution des circuits par les prestataires de transport ainsi que le respect des règles de fonctionnement, de discipline et de sécurité par les élèves et leurs familles

Astreintes

Le service transport scolaire est doté d'un système d'astreinte téléphonique. La procédure d'astreinte permet au service de disposer dans les meilleurs délais de toute information relative à une situation perturbée sur les circuits de transports scolaires, de diffuser cette information aux partenaires concernés, de prendre toute mesure qu'il jugera nécessaire. L'astreinte n'a nullement pour objet de répondre aux sollicita-

tions des familles et des usagers, pour lesquelles une procédure de traitement des réclamations est déjà opérationnelle au sein du service. Ainsi, le numéro de téléphone d'astreinte est uniquement transmis aux partenaires professionnels du transport scolaire : transporteurs, établissements scolaires, Région, mairies, contrôleurs.

Sécurité

La Communauté de Communes a organisé en 2017 des sessions d'éducation à la sécurité dans les transports scolaires. Ces sessions, animées par l'ADATEEP 74, se sont déroulées en automne dans les collèges et les écoles primaires bénéficiant des transports scolaires. 650 élèves ont bénéficié de cette intervention :

- **Pour les classes de 6^e** concernées, l'opération s'est déroulée en deux temps avec projection d'un film pédagogique sur la conduite à adopter dans les transports en commun et exercices pratiques d'évacuation d'un autocar.
- **Pour les classes de CP** concernées, animation ludique en classe avec maquette d'autocar et figurines, rappel des règles de sécurité et exercices pratiques d'évacuation d'un autocar.

L'intervention auprès des élèves est assurée par un bénévole de l'ADATEEP 74 accompagné d'un sapeur-pompier. Les transporteurs participent aussi à l'opération en mettant gratuitement à disposition un autocar et son conducteur.



Activation des plans neige par SMS

Dans un souci d'efficacité et de simplification de l'information transmise aux familles concernées, le service a testé un système d'activation / désactivation des plans neige par SMS durant l'hiver 2016-2017.

Le test ayant été positif tant pour les usagers que pour le service, le système d'information SMS est désormais mis en œuvre en cas de déclenchement de plans neige, comme ce fut le cas lors de l'épisode neigeux du 18 décembre 2017, ou encore d'aléas.



TOURISME, SPORT ET CULTURE



9^e édition du Ciné d'été

Depuis 2009, la Communauté de Communes du Canton de Rumilly organise des **séances de cinéma en plein air gratuites** dans les communes du territoire avec Cinébus74 et en partenariat avec le cinéma Le Concorde à Rumilly.

Chaque année, 3 nouvelles communes du canton sont désignées pour accueillir le Ciné d'été (itinérance renouvelée qui fait le tour de l'ensemble des communes du territoire, à l'exception des communes de Crempigny-Bonneguête et d'Etercy qui ne disposent pas de sites adaptés à l'accueil de ce type d'évènement).

Depuis 2013, une 4^e séance est réalisée au quartier des Grumillons à Rumilly en partenariat avec l'équipe de proximité culturelle de Rumilly (composée de la structure d'animation OSCAR, de l'association Passage, de l'espace Croisollet, du Pôle Médico-Social et de la Caisse d'Allocations Familiales) dans le but d'associer insertion sociale et accessibilité culturelle en proposant la diffusion gratuite d'un film dans un espace ouvert au public.

Les communes d'accueil participent activement à l'organisation des séances, elles proposent un terrain extérieur plat, une salle de repli (en cas d'intempéries), un accès à l'eau et à l'électricité.

Un référent désigné par commune est chargé de la coordination et du suivi logistique de la manifestation. Il participe aux réunions de préparation et de sélection des films.

Ciné d'été Séances gratuites en plein air

★ **LA VACHE** Comédie
Vendredi 7 juillet 2017 - 22h
Quartier des Grumillons - RUMILLY
Dès 18h : animations sur le thème de l'interculturalité (percussions, danse africaine...) suivies d'un pique-nique à 20h
En partenariat avec l'Équipe Proximité Culturelle de Rumilly

★ **L'ÂGE DE GLACE 5 : LES LOIS DE L'UNIVERS**
Samedi 22 juillet 2017 - 22h Film d'animation
Cour de l'école communale - LORNAY

★ **GOOD LUCK ALGERIA** Comédie
Dimanche 6 août 2017 - 21H30
Terrain de loisirs (Route de Nonglard) - VAULX

★ **DANS LES FORÊTS DE SIBÉRIE** Film d'aventure
Vendredi 18 août 2017 - 21H30
Parking de l'école - MASSINGY
En partenariat avec les Mairies hôtes / Buvettes tenues par les associations locales

En cas de mauvais temps repli dans les salles communales

Gagnez des places de cinéma
RUMILLY LES LUMIÈRES DE LA VILLE
sur radio FMR durant l'été

www.cc-canton-rumilly.fr

Bilan de la saison estivale 2017

Programmation de la 9^e édition du ciné d'été :

- **La vache** - Vendredi 7 juillet à Rumilly (les Grumillons)
- **L'âge de glace 5 les lois de l'univers** - Samedi 22 juillet à Lornay
- **Good Luck Algeria** - Dimanche 6 août à Vaulx
- **Dans les forêts de Sibérie** - Vendredi 18 août à Massingy

Les 4 séances se sont déroulées en plein air et ont regroupé de 200 à 450 personnes. Les référents ont organisé des animations dans chacune des communes en collaboration avec les associations de leur village avant la projection :

- **Rumilly, quartier des Grumillons** : animations avec jeux sur le thème de l'interculturalité : Ateliers attrape rêves, fabrication d'instruments du monde, tir à l'arc, maquillage, jeux en bois, plantation de fleurs, découverte des senteurs du monde, percussions, danse africaine et pique-nique. Animations autour du compost proposées par le service Prévention et Valorisation des déchets de

la Communauté de Communes

- **Lornay** : buvette sucré / salé : crêpes, gâteaux + petite restauration dès 19h (Lornay en fête) - bonbons, pop corn et tombola dès 20h (Club des jeunes)
- **Vaulx** : buvette – camion pizza menu ciné d'été
- **Massingy** : 20h : spectacle d'1/4 d'heure par « Cœur d'ado » (groupe d'ados) – Buvette à partir de 20h

Partenariat radio FMR : jeu concours proposant des places de cinéma offertes par le cinéma les Lumières de la Ville à Rumilly, enregistrement en studio d'interviews, spots annonçant les séances tout au long de l'été, interviews sur les sites des séances.

Ces messages délivrés par la radio FMR et l'affichage du programme sur les écrans du cinéma ont été complémentaires aux supports de communication existants : affiches, flyers, encarts presse, magazine de la Communauté de Communes et bulletins municipaux, programmes de l'Office de Tourisme, utilisation du web et signalétique sur sites.

Éveil musical dans les écoles

Initiation à la musique pour tous les élèves du territoire

Depuis 2010, la Communauté de Communes a pris la compétence **Éveil musical dans les écoles**. Cette action permet **d'ouvrir l'accès à la culture musicale pour tous les élèves des écoles primaires du territoire intercommunal** (maternelles et élémentaires, publiques et privées).

Cette démarche est poursuivie chaque année en subventionnant les projets présentés par les écoles du territoire grâce à une enveloppe financière de **66 500 €**.

L'Éveil musical apporte beaucoup aux enfants : le plaisir du beau et d'être ensemble. En tant qu'expérience collective, ses effets positifs sont reconnus, notamment sur le comportement, la citoyenneté, le respect de l'autre, la concentration, la mémorisation...

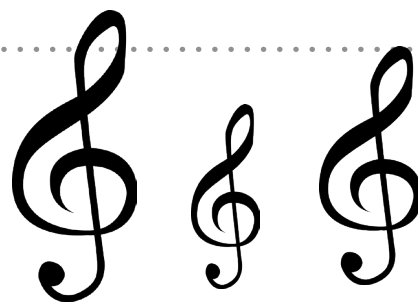
Le parcours d'un projet Éveil musical : l'élaboration des projets s'organise en amont entre les enseignants et les musiciens intervenants et artistes. Les thèmes abordés sont libres mais ils doivent correspondre au cadre des programmes scolaires.

Début juillet, les écoles font parvenir leurs projets à la Communauté de Communes et à la direction académique des services de l'éducation nationale. Début septembre ces projets sont étudiés par le comité de pilotage Éveil musical qui vérifie leur conformité au cahier des charges. Les projets sont ensuite validés par une délibération du conseil communautaire et les écoles sont informées début octobre de la décision du conseil communautaire. Les projets validés peuvent démarrer.

En complément de l'enseignement porté par les intervenants et les enseignants, les élèves peuvent bénéficier **d'un accès au spectacle vivant** permettant de découvrir des œuvres artistiques en lien avec la thématique du projet retenu.

Les écoles qui le souhaitent emmènent leurs élèves dans une salle de spectacle de leur choix ou font venir un artiste dans l'école ou à la salle des fêtes de la commune.

Aboutissement du travail réalisé par les enfants, **la restitution du projet** est souvent organisée devant les parents à l'occasion de la fête de l'école mais elle peut aussi avoir lieu dans l'école devant d'autres classes au cours de l'année scolaire.



La nature des projets de l'année scolaire 2017/2018

22 projets proposés sur les thématiques suivantes :
Spectacle musical et théâtral autour des quatre éléments – Rythme et percussions autour des comptines du monde – Musique et danse contemporaine en maternelle – Voyage dans le monde à travers la musique et la danse – Explorer l'univers des contes à travers le rythme, le chant... les fables de la Fontaine en musique – Découvrir la musique dans tous ses états – Voix et percussions du monde – Rythmes et chants autour du monde – Chant et danse autour de la musique folklorique – Musique et contes traditionnels – Voyage musical et artistique dans le monde du cirque – Au rythme de la batucada et de la samba – Conte musical élémentaire – Chant / percussions – La musique au Moyen-Age – Opéra Mila et l'arbre bateau – In english please – Ecriture d'un conte musical – « Au loup » - Chantons ensemble des contes et légendes fantastiques – Emotions et sentiments en musique

20 écoles du territoire concernées (8 écoles à Rumilly / 12 dans les autres communes)

2 303 élèves bénéficient de l'éveil musical sur le territoire intercommunal :

- 973 élèves des écoles issues de la commune de Rumilly
- 1 330 élèves des écoles issues des communes du territoire intercommunal hors Rumilly



Office de tourisme de l'Albanais Savoie Mont-Blanc

La Communauté de Communes possède la compétence tourisme depuis 2003 et participe activement au **développement touristique de l'Albanais** par le biais de l'Office de tourisme de l'Albanais en pays de Savoie.

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Office de tourisme est sous statut d'EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial). L'EPIC a été mis en place par la Communauté de Communes, qui en est son financeur, suite à une décision du conseil communautaire.

La subvention de la collectivité versée à l'EPIC pour l'année 2016 s'élevait à 174 155 euros.

L'office de tourisme est lié à la Communauté de Communes par une convention d'objectifs établie pour trois ans (2015-2017).

Les principales missions de l'office de tourisme

- Accueil et information des touristes, de la population locale et des socioprofessionnels
- Promotion et communication touristique du territoire
- Coordination des acteurs et partenaires du développement touristique local
- Observation touristique
- Valorisation des animations et du tissu associatif local
- Organisation d'animations durant la saison estivale
- Accompagnement des porteurs de projets

Accueil et information

463 visiteurs (-5,7% par rapport à 2016)

Albanais (74150 + 74540)	55 %
Auvergne-Rhône-Alpes (hors Albanais)	17 %
Autres régions françaises	22 %
Étrangers	3 %
Non communiqué	3 %

1 758 appels téléphonique (-4,8 % par rapport à 2016)

Espace Boutique

Un **espace terroir** (artisanat et produits locaux) a été mise en place en juin 2015 dans les locaux de l'office de tourisme. La boutique compte une centaine de références : éditions (topo-fiches, cartes VTT, poster, cartes postales...), artisanat d'art (poterie, bijoux...), alimentaire (confiture, vin, bière, jus de fruits...), industriel (produits Vulli) et textile (maillots VTT, t-shirts) et cartes de pêche.



Contact

Office de tourisme de l'Albanais Savoie Mont-Blanc
1 place de la Manufacture - 74150 Rumilly
Tél : 04 50 64 58 32
Mail : contact@albanais-tourisme.com

Juillet et août :

du lundi au samedi : 9h30 à 12h30 - 14h à 18h
le dimanche : 9h30 à 12h30

Septembre à juin :

du mardi au vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h
le samedi : 9h - 12h



Office de tourisme de l'Albanais Savoie Mont-Blanc

Coordination et développement

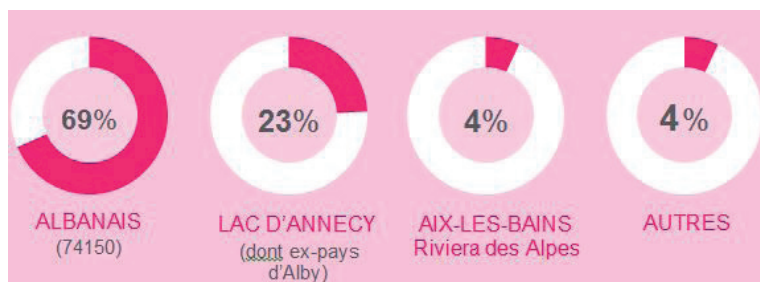
Un réseau de partenaires important et dynamique

En 2017, l'Office de Tourisme comptait un réseau de 174 partenaires. Toute l'année, la structure anime le réseau de partenaires : transmission d'informations, réunion annuelle, accompagnement de projets, opérations spécifiques... Les partenariats ont généré 14 697 € de chiffre d'affaires (+ 13 % par rapport à 2016).

Répartition des partenariats par secteur d'activité



Répartition des partenaires par secteur géographique



Chaque année, l'office de tourisme organise une rencontre des partenaires avant la saison estivale. En 2017, une trentaine de partenaires s'est réunie le 12 juin dans les locaux de l'entreprise Thomas le Prince, dans une ambiance conviviale afin de découvrir les actualités de l'office de tourisme, les informations utiles concernant la saison estivale, échanger et nouer des contacts professionnels, mais aussi participer à une visite de l'entreprise.

Stratégie d'adaptation au contexte actuel

La loi NOTRe a profondément modifié le contexte administratif et politique local, avec un redécoupage en profondeur des territoires au 1^{er} janvier 2017. Afin de s'adapter à ce nouvel environnement, l'office de tourisme a mis en œuvre dès 2016 une stratégie d'ouverture et d'échanges avec les destinations touristiques voisines (Lac d'Annecy, Aix-les-Bains Riviera des Alpes, Haut-Rhône, Alter'Alpa, Terre Valserine). C'est ainsi que le président et le directeur de l'office de tourisme ont organisé de nombreux échanges avec les élus et/ou techniciens tourisme de ces territoires, afin de développer une offre touristique complémentaire aux 2 destinations phares (que sont le lac d'Annecy et le lac du Bourget) et élaborer des actions et outils communs avec les autres destinations d'avant-pays.

Animations

Marché de potiers de Rumilly

L'Office de Tourisme co-organise l'événement avec l'association Trois Petits Bols. Une convention de partenariat entre les 2 organisateurs a été signée en 2016 afin de clarifier les rôles et missions de chaque partie, et permettre ainsi une pérennisation du marché. La 4^e édition du marché de potiers s'est déroulée, comme chaque année, le premier samedi de juin, de 9h à 19h. De l'avis de tous (visiteurs, exposants, commerçants...), cette manifestation a été une réussite, malgré une météo très orageuse en fin d'après-midi qui a largement freiné la fréquentation.



Marchés Artisanat & Terroir

L'office de tourisme a organisé en 2017, pour la 5^e année consécutive, un marché Artisanat & Terroir, le vendredi 4 août. Nouveauté cette année, la manifestation a été déplacée de la Grenette vers la place de l'Hôtel de Ville afin de pouvoir accueillir plus d'exposants et un village de la bière artisanale et locale. Trente-cinq exposants étaient présents. Les deux marchés ont accueilli près de 1400 visiteurs et regroupé environ 25 exposants sur chaque date.

Sentiers de randonnées

La Communauté de Communes possède la compétence pour gérer, dans le cadre d'une politique touristique intercommunale en partenariat avec l'office de tourisme de l'Albanais en pays de Savoie, les sentiers de randonnées (pédestres, VTT et équestres).

Mise en place du schéma directeur des randonnées

Les loisirs de plein air, et plus particulièrement ceux de la randonnée sous toutes ses formes, font de plus en plus d'adeptes. Une offre cohérente et de bonne qualité de sentiers peut alors être un moyen de valoriser les éléments d'un territoire et d'engendrer des effets économiques positifs.

Depuis 2014, le conseil départemental de Haute-Savoie a souhaité placer la valorisation des espaces naturels et les attentes des randonneurs au cœur de sa nouvelle politique en matière de randonnée. C'est pourquoi il a été demandé aux collectivités de réaliser un schéma directeur sur leur territoire dans le but de recenser, d'organiser et de développer l'offre actuelle des randonnées proposées par une collectivité.

C'est dans cette optique que la Communauté de Communes a lancé en 2015 l'élaboration de son schéma directeur de la randonnée, grâce à son service mutualisé avec l'ex-communauté de communes du pays d'Alby.

Validé en juillet 2016, ce document dresse les orientations stratégiques que la Communauté de Communes peut suivre en matière de développement de l'offre de la randonnée à court et moyen terme.

L'année 2017, suite à la loi Notre et sa refonte territoriale qui ont induit la dissolution du SIGAL fut une année transitoire pour la Communauté de Communes qui s'est vu obligée de recréer un service sentiers de randonnées. Le recrutement mutualisé avec la Communauté de Communes Fier et Usse d'un technicien en fin de période estivale a permis à la collectivité de poursuivre le travail commencé en 2016.

Initialement programmée pour le début de l'année 2017, la **création des plans de balisage des sentiers VTT des Chemins du Soleil et des Etangs de Crosagny** s'est réalisée en fin d'automne. Ainsi, le balisage aux normes de la charte départementale des sentiers sera opérationnel en 2018.



Labellisation Site VTT FFC (Fédération française de cyclisme)

Le territoire de l'Albanais a obtenu au mois de mai 2010 le label VTT de la Fédération française de cyclisme (FFC). C'est un gage de qualité pour la pratique du VTT. Durant l'année 2011, le périmètre du label a été étendu au pays d'Alby et au territoire d'Albens. Cela représente un total de 15 itinéraires variés et adaptés à la pratique de tous, soit plus de 260 km de chemins.

Suite à la loi NOTRe, les communautés de communes du pays d'Alby et du canton d'Albens ont respectivement rejoint l'agglomération Grand Anney et l'agglomération Grand Lac. Ce sont donc de nouvelles instances qui gèrent cet outil commun. La Communauté de Communes reste l'interlocuteur principal auprès de la FFC. Le Vélo Club rumillien est toujours le club support du site VTT, et la communication est assurée par les offices de tourisme de chaque territoire.

6 sentiers aux normes du Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR)

Pour rappel, la Communauté de Communes propose 6 de ses sentiers aux normes haut-savoyardes du PDIPR :

- **La Chapelle de Ligny (Massingy)** - Pédestre
- **La Gelinotte (Moye)** - Pédestre
- **Le Sanglier (Moye)** - Pédestre
- **L'Ecureuil (Massingy)** - Pédestre
- **Les Balcons de la Montagne des Princes (Val-de-Fier)** Pédestre
- une partie de **La Boucle des Etangs de Crosagny (Rumilly)** - VTT

200 délibérations en 2017

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
13-févr.-17	2017_ DEL_001	2.1 Urbanisme, documents d'urbanisme	Aménagement du territoire et urbanisme : suivi du SCOT de l'Albanais par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
13-févr.-17	2017_ DEL_002	5.7 Intercommunalité	Administration générale : Délégation de pouvoir au président pour les demandes de subventions aux organismes extérieurs
13-févr.-17	2017_ DEL_003	8.7 Transports	Transports et Déplacements : Modification du règlement communautaire des transports scolaires
13-févr.-17	2017_ DEL_004	7.10.2. Finances locales, Divers, Tarifs des services publics	Définition des tarifs 2017-2018 du service public de transports scolaires
13-févr.-17	2017_ DEL_005	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Convention de prestations intégrées pour la réalisation d'une étude opérationnelle de constitution d'un réseau de transport public urbain avec la Société Intercommunale des Bus de la Région Annécienne (SIBRA)
13-févr.-17	2017_ DEL_006	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement social et logement : Plan d'actions 2017 : Demande de subvention au Conseil Départemental de Haute-Savoie
13-févr.-17	2017_ DEL_007	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement social et logement : Convention de répartition des charges de location avec l'ADMR SSIAD Fier et Chéran
13-févr.-17	2017_ DEL_008	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Environnement, Service Déchets : Convention avec l'Association « Bouchons 74 »
13-févr.-17	2017_ DEL_009	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Personnel : Conventions de mise à disposition d'heures pour le service eau/assainissement des agents des communes de BLOYE, BOUSSY, ETERCY, HAUTEVILLE-SUR-FIER, MARCELLAZ-ALBANAIS, MARIGNY-SAINT-MARCEL, MOYE, SALES, SAINT-EUSEBE, THUSY, VALLIERES et VAULX
13-févr.-17	2017_ DEL_010	7.1 Fonction publique, Personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Personnel : tableau des effectifs des emplois permanents : adaptation au titre de l'année 2017
13-févr.-17	2017_ DEL_011	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Affectation anticipée des résultats 2016 du budget principal
13-févr.-17	2017_ DEL_012	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Affectation anticipée des résultats 2016 du budget annexe service public des transports scolaires
13-févr.-17	2017_ DEL_013	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Affectation anticipée des résultats 2016 du budget annexe eau potable
13-févr.-17	2017_ DEL_014	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Affectation anticipée des résultats 2016 du budget annexe assainissement
13-févr.-17	2017_ DEL_015	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget Principal avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2016

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
13-févr.-17	2017_ DEL_016	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe du Service public des transports scolaires avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2016
13-févr.-17	2017_ DEL_017	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Zones d'Activités Economiques : création de trois nouveaux budgets annexes
13-févr.-17	2017_ DEL_018	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe Eau Potable avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2016
13-févr.-17	2017_ DEL_019	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe assainissement avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2016
13-févr.-17	2017_ DEL_020	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe traitement et élimination des déchets ménagers et assimilés
13-févr.-17	2017_ DEL_021	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Déclaration d'activité du budget de transports publics de voyageurs et déplacements au champ d'application de la TVA
13-févr.-17	2017_ DEL_022	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe des Transports publics de voyageurs et déplacement
13-févr.-17	2017_ DEL_023	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Champs Coudions (Balvay) à Rumilly
13-févr.-17	2017_ DEL_024	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Martenex à Rumilly
13-févr.-17	2017_ DEL_025	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de UAZ à Vallières
13-févr.-17	2017_ DEL_026	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Madrid à Rumilly
13-févr.-17	2017_ DEL_027	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Autorisation de Programme n°2 / Crédits de Paiements : Avenant n° 6 concernant le Programme Local de l'Habitat (PLH)
13-févr.-17	2017_ DEL_028	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Subvention d'équilibre prévisionnelle pour l'exercice 2017 : Service public des transports scolaires
13-févr.-17	2017_ DEL_029	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Subvention d'équilibre prévisionnelle pour l'exercice 2017 : Service public des transports publics de voyageurs et déplacements
13-févr.-17	2017_ DEL_030	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Révision de l'Autorisation d'Engagement / Crédit de Paiement (AE/CP) : Avenant n° 2
13-févr.-17	2017_ DEL_031	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Constitution d'une provision complémentaire pour risques et charges semi-budgétaire portant sur la subvention d'équilibre nécessaire au budget ZAE de Madrid
13-févr.-17	2017_ DEL_032	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Convention de partenariat relative à la refacturation de la dette du SITO A
10-avr.-17	2017_ DEL_033	5.7 Institutions et vie politique, intercommunalité	Administration générale : Délégation de pouvoir au Président de conclure les conventions de groupements de commandes

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Cassement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
13-févr.-17	2017_ DEL_016	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe du Service public des transports scolaires avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2016
13-févr.-17	2017_ DEL_017	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Zones d'Activités Economiques : création de trois nouveaux budgets annexes
13-févr.-17	2017_ DEL_018	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe Eau Potable avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2016
13-févr.-17	2017_ DEL_019	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe assainissement avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2016
13-févr.-17	2017_ DEL_020	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe traitement et élimination des déchets ménagers et assimilés
13-févr.-17	2017_ DEL_021	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Déclaration d'activité du budget de transports publics de voyageurs et déplacements au champ d'application de la TVA
13-févr.-17	2017_ DEL_022	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe des Transports publics de voyageurs et déplacement
13-févr.-17	2017_ DEL_023	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Champs Coudions (Balvay) à Rumilly
13-févr.-17	2017_ DEL_024	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Martenex à Rumilly
13-févr.-17	2017_ DEL_025	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de UAZ à Vallières
13-févr.-17	2017_ DEL_026	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Madrid à Rumilly
13-févr.-17	2017_ DEL_027	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Autorisation de Programme n°2 / Crédits de Paiements : Avenant n° 6 concernant le Programme Local de l'Habitat (PLH)
13-févr.-17	2017_ DEL_028	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Subvention d'équilibre prévisionnelle pour l'exercice 2017 : Service public des transports scolaires
13-févr.-17	2017_ DEL_029	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Subvention d'équilibre prévisionnelle pour l'exercice 2017 : Service public des transports publics de voyageurs et déplacements
13-févr.-17	2017_ DEL_030	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Révision de l'Autorisation d'Engagement / Crédit de Paiement (AE/CP) : Avenant n° 2
13-févr.-17	2017_ DEL_031	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Constitution d'une provision complémentaire pour risques et charges semi-budgétaire portant sur la subvention d'équilibre nécessaire au budget ZAE de Madrid
13-févr.-17	2017_ DEL_032	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Convention de partenariat relative à la refacturation de la dette du SITO A
10-avr.-17	2017_ DEL_033	5.7 Institutions et vie politique, intercommunalité	Administration générale : Délégation de pouvoir au Président de conclure les conventions de groupements de commandes

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
10-avr.-17	2017_ DEL_034	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Aménagement du territoire et urbanisme : avenant à la convention de mutualisation du service d'Autorisation du Droit des Sols pour la commune de Lornay
10-avr.-17	2017_ DEL_035	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Aménagement du territoire et urbanisme : avenant à la convention de mutualisation du service d'Autorisation du Droit des Sols pour la commune de Moye
10-avr.-17	2017_ DEL_036	2.2 Urbanisme, actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols	Aménagement du Territoire et Urbanisme : Modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de MARCELLAZ-ALBANAIS
10-avr.-17	2017_ DEL_037	2.1 Urbanisme, documents d'urbanisme	Aménagement du Territoire et Urbanisme : Elaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
10-avr.-17	2017_ DEL_038	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement Economique : Convention tripartite immobilière fixant les conditions d'interventions relatives aux aides apportées aux projets de la société « Les Fruitières de Savoie » à Sâles
10-avr.-17	2017_ DEL_039	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement Economique : Convention tripartite immobilière fixant les conditions d'interventions relatives aux aides apportées aux projets de la fruitière de Massingy la Néphaz
10-avr.-17	2017_ DEL_040	3.1 Domaine et patrimoine, Acquisitions	Développement Economique : Acquisition de parcelles auprès de la Ville de Rumilly situées sur les zones d'activités économiques (ZAE) de Martenex et des Champs Coudions
10-avr.-17	2017_ DEL_041	3.1 Domaine et patrimoine, Acquisitions	Développement Economique : Acquisition de parcelles auprès de la commune de Vallières situées sur la zone d'activité économique (ZAE) de Vers Uaz
10-avr.-17	2017_ DEL_042	2.2 Urbanisme, actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols	Développement Economique : Demande de transfert du permis d'aménager des Champs Coudions n° PA 74 225 12 A0002 au bénéfice de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly
10-avr.-17	2017_ DEL_043	2.2.2. Urbanisme, actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols, projets d'équipements et de voiries	Développement économique : Engagement d'achèvement portant sur les travaux d'aménagement de la Zone d'activité Economique (ZAE) de Champs Coudions
10-avr.-17	2017_ DEL_044	2.2.2. Urbanisme, actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols, projets d'équipements et de voiries	Développement économique : Engagement d'achèvement portant sur les travaux d'aménagement de la Zone d'Activité Economique de l'éco parc de Madrid
10-avr.-17	2017_ DEL_045	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique : Vente d'une parcelle supplémentaire de 77 m ² à la société EC International, au sein de l'éco parc de Madrid

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
10-avr.-17	2017_ DEL_046	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique - Zone d'activité économique Vers Uaz à Vallières : Vente des parcelles cadastrées section B n° 2119 et 2120
10-avr.-17	2017_ DEL_047	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique - Zone d'activité économique Vers Uaz à Vallières : Vente des parcelles cadastrées section B n°2077-2081-2085-2089-2097-2099
10-avr.-17	2017_ DEL_048	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique - Zone d'activité économique de Martenex à Rumilly : Vente des parcelles cadastrées section C n°2048-2208-2210-2212
10-avr.-17	2017_ DEL_049	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique - Zone d'activité économique de Champs Coudions à Rumilly : vente des parcelles cadastrées section C n°1921-1965
10-avr.-17	2017_ DEL_050	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique - Zone d'activité économique de Champs Coudions à Rumilly : Vente des parcelles cadastrées section C n°1986p-2009p
10-avr.-17	2017_ DEL_051	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique : Zone d'activité économique de Champs Coudions à Rumilly - Vente des parcelles cadastrées section C n°2091-2092-2009p-1986p
10-avr.-17	2017_ DEL_052	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique - Zone d'activité économique de Champs Coudions à Rumilly : Vente des parcelles cadastrées section C n°1963p – 1942p – 1944p – 1946p
10-avr.-17	2017_ DEL_053	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	Développement économique - Zone d'activité économique de Champs Coudions à Rumilly : Vente des parcelles cadastrées section C n° 1944p – 1946p – 1948p – 1970p
10-avr.-17	2017_ DEL_054	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement économique : Renouvellement de la Convention d'objectifs avec le Comité d'Action Economique
10-avr.-17	2017_ DEL_055	7.2 Finances locales, fiscalité directe	Fiscalité locale 2017 : Taux de la Cotisation Foncière des Entreprises Taux additionnels sur les taxes « ménages »
10-avr.-17	2017_ DEL_056	7.2 Finances locales, fiscalité indirecte	Finances, Budget « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
10-avr.-17	2017_ DEL_057	7.10.4 Finances locales, Régies de recettes et d'avances	Finances : Création d'une régie de recettes itinérante dans le cadre de l'opération de compostage des déchets ménagers
10-avr.-17	2017_ DEL_058	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Convention pluriannuelle d'objectifs avec le Comité des Œuvres Sociales des collectivités territoriales du Canton de Rumilly (COS) / Décision modificative n° 1 – Budget Principal
10-avr.-17	2017_ DEL_059	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget Annexe Zone d'Activité Economique UAZ / Décision Modificative n° 1 Budget Principal / Décision Modificative n° 2

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Cassement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
10-avr.-17	2017_ DEL_060	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Conventions d'intervention du chantier local d'insertion (CLI)
10-avr.-17	2017_ DEL_061	3.6 Domaine et patrimoine, autres actes de gestion du domaine privé	Equipements, Infrastructures et Accessibilité : Conventions de servitude de passage avec ENEDIS pour le raccordement électrique du collège et de ses logements de fonction
10-avr.-17	2017_ DEL_062	7.10.2 Finances locales, tarifs	Fixation des tarifs 2017-2018 du service intercommunal de portage de repas à domicile
10-avr.-17	2017_ DEL_063	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Programme Local de l'Habitat (PLH) : Actualisation des projets de logements sociaux des communes
10-avr.-17	2017_ DEL_064	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Renouvellement de la convention d'aide au fonctionnement du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s et Parents avec la MSA
10-avr.-17	2017_ DEL_065	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Environnement : Convention de partenariat entre la Communauté de Communes et le SILA (Syndicat Mixte du Lac d'Annecy) pour l'animation du Contrat de bassin Fier et Lac
10-avr.-17	2017_ DEL_066	5.7 Intercommunalité	Eau Potable : Dissolution du Syndicat intercommunal des eaux (SIE) des Lanches
10-avr.-17	2017_ DEL_067	1.1.1. Commande publique, marchés publics, délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants	Accord-cadre de fourniture de compteurs d'eau potable équipés en têtes émettrices de DN 15 à DN 30 : lancement de la consultation publique et autorisation de signature
10-avr.-17	2017_ DEL_068	1.1.1. Commande publique, marchés publics, délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants	Assainissement : Avenant n°3 à la Délégation de Service Public pour l'assainissement avec Véolia
10-avr.-17	2017_ DEL_069	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Service Déchets : Convention avec Grand Annecy sur les conditions d'accès des habitants de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly proches de la déchetterie d'Alby
10-avr.-17	2017_ DEL_070	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Convention avec le centre de gestion de Haute-Savoie pour le traitement des archives émanant du SITO A
10-avr.-17	2017_ DEL_071	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Avenant à la convention avec le Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologie de Savoie (CRITT) pour engagement dans le « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchets » (TZGZD)

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
10-avr.-17	2017_ DEL_072	8.8 Environnement	Convention de prêt du broyeur à végétaux dans les communes situées sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly
10-avr.-17	2017_ DEL_073	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Budget primitif 2017 de l'Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie
10-avr.-17	2017_ DEL_074	4. Fonction publique	Personnel Création d'un Comité Technique (CT) et d'un Comité d'Hygiène de Sécurité et des conditions de travail (CHSCT)
10-avr.-17	2017_ DEL_075	5.7 Intercommunalité	Indemnités de fonctions des élus
10-avr.-17	2017_ DEL_076	4.1 Fonction publique, personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Suppression d'un poste de catégorie A et création d'un poste de rédacteur (catégorie B)
10-avr.-17	2017_ DEL_077	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Tourisme : Rapport d'activité 2016 de l'Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie
29-mai-17	2017_ DEL_078	5.7 Intercommunalité	Administration générale : Société d'économie mixte : TERAC-TEM - Désignation du représentant permanent à l'assemblée spéciale des collectivités, et aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires
29-mai-17	2017_ DEL_079	2.2 Urbanisme, actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols	Aménagement du territoire et urbanisme : délibération fixant les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de BOUSSY
29-mai-17	2017_ DEL_080	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances – Compte de gestion de l'exercice 2016 Budget principal
29-mai-17	2017_ DEL_081	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances – Compte de gestion de l'exercice 2016 Budget annexe Zone d'Activité Economique de Madrid
29-mai-17	2017_ DEL_082	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances – Compte de gestion de l'exercice 2016 Budget annexe Transports Scolaires
29-mai-17	2017_ DEL_083	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	" Finances – Compte de gestion de l'exercice 2016 Budget annexe Transports publics de voyageurs et Déplacements"
29-mai-17	2017_ DEL_084	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances – Compte de gestion de l'exercice 2016 Budget annexe eau potable
29-mai-17	2017_ DEL_085	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances – Compte de gestion de l'exercice 2016 Budget annexe assainissement
29-mai-17	2017_ DEL_086	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	"Finances – Compte administratif de l'exercice 2016 Budget principal "
29-mai-17	2017_ DEL_087	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	"Finances – Compte administratif de l'exercice 2016 Budget annexe Zone d'Activité Economique de Madrid"
29-mai-17	2017_ DEL_088	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances – Compte administratif de l'exercice 2016 Budget annexe Transports Scolaires
29-mai-17	2017_ DEL_089	2.1 Urbanisme, documents d'urbanisme	Budget annexe Transports Scolaires

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Cassement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
29-mai-17	2017_ DEL_090	5.7 Intercommunalité	Administration générale : Délégation de pouvoir au président pour les demandes de subventions aux organismes extérieurs
29-mai-17	2017_ DEL_091	8.7 Transports	Transports et Déplacements : Modification du règlement communautaire des transports scolaires
29-mai-17	2017_ DEL_092	7.10.2. Finances locales, Divers, Tarifs des services publics	Définition des tarifs 2017-2018 du service public de transports scolaires
29-mai-17	2017_ DEL_093	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Convention de prestations intégrées pour la réalisation d'une étude opérationnelle de constitution d'un réseau de transport public urbain avec la Société Intercommunale des Bus de la Région Annécienne (SIBRA)
29-mai-17	2017_ DEL_094	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement social et logement : Plan d'actions 2017 : Demande de subvention au Conseil Départemental de Haute-Savoie
29-mai-17	2017_ DEL_095	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement social et logement : Convention de répartition des charges de location avec l'ADMR SSIAD Fier et Chéran
29-mai-17	2017_ DEL_096	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Environnement, Service Déchets : Convention avec l'Association « Bouchons 74 »
29-mai-17	2017_ DEL_097	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Personnel : Conventions de mise à disposition d'heures pour le service eau/assainissement des agents des communes de BLOYE, BOUSSY, ETERCY, HAUTEVILLE-SUR-FIER, MARCELLAZ-ALBANAIS, MARIGNY-SAINT-MARCEL, MOYE, SALES, SAINT-EUSEBE, THUSY, VALLIERES et VAULX
29-mai-17	2017_ DEL_098	7.1 Fonction publique, Personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Personnel : tableau des effectifs des emplois permanents : adaptation au titre de l'année 2019
29-mai-17	2017_ DEL_099	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Affectation anticipée des résultats 2016 du budget principal
29-mai-17	2017_ DEL_100	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Affectation anticipée des résultats 2016 du budget annexe service public des transports scolaires
29-mai-17	2017_ DEL_101	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Affectation anticipée des résultats 2016 du budget annexe eau potable
29-mai-17	2017_ DEL_102	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Affectation anticipée des résultats 2016 du budget annexe assainissement
29-mai-17	2017_ DEL_103	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget Principal avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2018
29-mai-17	2017_ DEL_104	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe du Service public des transports scolaires avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2018
29-mai-17	2017_ DEL_105	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Zones d'Activités Economiques : création de trois nouveaux budgets annexes

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
29-mai-17	2017_ DEL_106	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe Eau Potable avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2018
29-mai-17	2017_ DEL_107	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe assainissement avec reprise anticipée des résultats prévisionnels de 2018
29-mai-17	2017_ DEL_108	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe traitement et élimination des déchets ménagers et assimilés
29-mai-17	2017_ DEL_109	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Déclaration d'activité du budget de transports publics de voyageurs et déplacements au champ d'application de la TVA
29-mai-17	2017_ DEL_110	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe des Transports publics de voyageurs et déplacement
3-juil.-17	2017_ DEL_111	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Champs Coudions (Balvay) à Rumilly
3-juil.-17	2017_ DEL_112	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Martenex à Rumilly
3-juil.-17	2017_ DEL_113	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de UAZ à Vallières
3-juil.-17	2017_ DEL_114	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Budget primitif 2017 du budget annexe de la zone d'activité économique de Madrid à Rumilly
3-juil.-17	2017_ DEL_115	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Autorisation de Programme n°2 / Crédits de Paiements : Avenant n° 6 concernant le Programme Local de l'Habitat (PLH)
3-juil.-17	2017_ DEL_116	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Subvention d'équilibre prévisionnelle pour l'exercice 2017 : Service public des transports scolaires
3-juil.-17	2017_ DEL_117	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Subvention d'équilibre prévisionnelle pour l'exercice 2017 : Service public des transports publics de voyageurs et déplacements
3-juil.-17	2017_ DEL_118	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Révision de l'Autorisation d'Engagement / Crédit de Paiement (AE/CP) : Avenant n° 4
3-juil.-17	2017_ DEL_119	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Constitution d'une provision complémentaire pour risques et charges semi-budgétaire portant sur la subvention d'équilibre nécessaire au budget ZAE de Madrid
3-juil.-17	2017_ DEL_120	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances : Convention de partenariat relative à la refacturation de la dette du SITO A
3-juil.-17	2017_ DEL_121	5.7 Institutions et vie politique, intercommunalité	Administration générale : Délégation de pouvoir au Président de conclure les conventions de groupements de commandes
3-juil.-17	2017_ DEL_122	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Aménagement du territoire et urbanisme : avenant à la convention de mutualisation du service d'Autorisation du Droit des Sols pour la commune de Lornay

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
3-juil.-17	2017_ DEL_123	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Aménagement du territoire et urbanisme : avenant à la convention de mutualisation du service d'Autorisation du Droit des Sols pour la commune de Moye
3-juil.-17	2017_ DEL_124	2.2 Urbanisme, actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols	Aménagement du Territoire et Urbanisme : Modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de MARCELLAZ-ALBANAIS
3-juil.-17	2017_ DEL_125	2.1 Urbanisme, documents d'urbanisme	Aménagement du Territoire et Urbanisme : Elaboration d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
3-juil.-17	2017_ DEL_126	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement Economique : Convention tripartite immobilière fixant les conditions d'interventions relatives aux aides apportées aux projets de la société « Les Fruitières de Savoie » à Sâles
3-juil.-17	2017_ DEL_127	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement Economique : Convention tripartite immobilière fixant les conditions d'interventions relatives aux aides apportées aux projets de la fruitière de Massingy la Néphaz
3-juil.-17	2017_ DEL_128	3.2 Domaine et patrimoine, aliénations	"Environnement, service déchets : Cession de deux véhicules de collecte "
3-juil.-17	2017_ DEL_129	4.1 Fonction publique, personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Ressources Humaines, tableau des effectifs des emplois permanents : adaptation au titre de l'année 2017
25-sept.-17	2017_ DEL_130	5.7 Institutions et vie politique, intercommunalité	Modification des statuts de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly
25-sept.-17	2017_ DEL_131	2.2 Urbanisme, actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols	Aménagement du territoire et urbanisme : Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Boussy
25-sept.-17	2017_ DEL_132	7.10.1 Finances locales, divers, subventions et secours	Attribution d'une subvention aux « Jeunes Agriculteurs de Haute-Savoie » au titre de l'édition 2017 de la finale départementale de Labour
25-sept.-17	2017_ DEL_133	7.2 Fiscalité indirecte	Exonération 2018 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des locaux à usage industriel et des locaux commerciaux
25-sept.-17	2017_ DEL_134	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances, Budget principal : Décision Modificative numéro 4 portant sur le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
25-sept.-17	2017_ DEL_135	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances locales, Budget Eau Potable : Décision Modificative n° 1
25-sept.-17	2017_ DEL_136	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances locales, Budget élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés : Décision Modificative n° 3

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Cassement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
25-sept.-17	2017_ DEL_137	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Convention de partenariat avec les communautés d'agglomération « Grand Annecy » et « Grand Lac » relative à la refacturation des emprunts du SITO A
25-sept.-17	2017_ DEL_138	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement social et logement, logement social (Programme Local de l'Habitat) : Financement de l'opération « Nature & Sens » à Versonnex – Prestades / Halpades
25-sept.-17	2017_ DEL_139	9.1 Autres domaines de compétences des communes et des EPCI	Environnement, rétrocession du réseau d'Assainissement du lotissement « Les Liserons » à Rumilly
25-sept.-17	2017_ DEL_140	5.7 Institutions et vie politique, intercommunalité	Avis de la Communauté de Communes sur la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Bellefontaine
25-sept.-17	2017_ DEL_141	3.3 Domaine et patrimoine ; locations	Environnement, service déchets : Convention de mise à disposition d'un terrain avec la SARL IMMODEC pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés, lotissement « La Pointe de la Salière » à Sales
25-sept.-17	2017_ DEL_142	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Environnement, service déchets : Convention de mise à disposition de service avec le SIDEFAGE pour le transfert des Ordures Ménagères et des incinérables
25-sept.-17	2017_ DEL_143	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Culture, éveil musical dans les écoles : répartition de l'enveloppe financière au titre des projets pour l'année scolaire 2017-2018
25-sept.-17	2017_ DEL_144	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances locales, Budget Assainissement : Décision Modificative n° 2
25-sept.-17	2017_ DEL_145	7.2 Finances locales, Fiscalité directe	Réduction de 50 % de la valeur locative des bâtiments affectés à des opérations de recherche industrielle mentionnés au A du II de l'article 244 quater B du code général des impôts et évalués conformément à l'article 1499 du même code
30-oct.-17	2017_ DEL_146	7.2 Finances locales, Fiscalité	Transports et Déplacements : création d'un service de transport public urbain et instauration du versement transport
30-oct.-17	2017_ DEL_147	9.1 Autres domaines de compétence des communes et des EPCI	Développement Economique : Avis pour l'ajout d'une septième date à l'ouverture de commerces de détail concernant certains dimanches de l'année 2017 sur la commune de Rumilly
30-oct.-17	2017_ DEL_148	9.1 Autres domaines de compétence des communes et des EPCI	Développement Economique : Avis sur l'ouverture de commerces de détail concernant certains dimanches de l'année 2018 sur la commune de Rumilly
30-oct.-17	2017_ DEL_149	2.1 Documents d'urbanisme	Aménagement du territoire et Urbanisme : Approbation de l'élaboration Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marigny-Saint-Marcel
30-oct.-17	2017_ DEL_150	9.4 Vœux et motions	Intercommunalité: positionnement de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly vis-à-vis du territoire, et des collectivités et territoires voisins

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Cassement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
30-oct.-17	2017_ DEL_151	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement économique : Convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpe pour la mise en œuvre des aides économiques dans le cadre de la loi NOTRe
30-oct.-17	2017_ DEL_152	5.7 Institutions et vie politique, intercommunalité	Environnement, Service déchets : Désignation des représentants auprès du Syndicat Intercommunal de gestion des DEchets du FAucigny GENEvois (SIDEFAGE)
30-oct.-17	2017_ DEL_153	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Environnement, Service déchets : Modification de la convention de mise à disposition de service pour le transfert des Ordures Ménagères et des incinérables avec le SIDEFAGE
30-oct.-17	2017_ DEL_154	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Environnement : Respect des chartes Qualité nationales pour toute demande d'aide financière à l'Agence de l'Eau concernant les travaux sur des réseaux d'eau potable ou d'assainissement d'un montant supérieur à 150 000 € hors taxes.
30-oct.-17	2017_ DEL_155	1.7 Commande publique, actes spéciaux et divers	Environnement : Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) avec TERACTION pour l'animation et la coordination des opérations de restauration de la qualité de l'eau du captage prioritaire de Palaisu à Saint-Eusèbe
30-oct.-17	2017_ DEL_156	9.1 Autres domaines de compétences des communes et des EPCI	Tourisme, sport et culture : Classement de l'Office de Tourisme de l'albanais en Pays de Savoie en catégorie III
30-oct.-17	2017_ DEL_157	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Tourisme, sport et culture : Projet de convention d'objectifs avec La Maison du Vélo
30-oct.-17	2017_ DEL_158	1.1.1. Commande publique, marchés publics, délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants	Administration générale : Convention pour la mise à disposition d'un marché de fourniture et acheminement de gaz naturel passé sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP (Union des Groupements d'Achats Publics)
30-oct.-17	2017_ DEL_159	5.7 Intercommunalité	Administration générale : Désignation d'un représentant à la Société d'Economie Alpestre (SEA) de la Haute-Savoie
30-oct.-17	2017_ DEL_160	4.1 Fonction publique, personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Ressources humaines : Création d'un poste de directeur(trice) du pôle « Aménagement du territoire et urbanisme »
18-déc.-17	2017_ DEL_161	2.2 Urbanisme, actes relatifs au droit d'occupation ou d'utilisation des sols	Aménagement du territoire et urbanisme : Approbation de la modification n°2 du PLU de VAULX
18-déc.-17	2017_ DEL_162	5.7 Intercommunalité	Environnement : Modalités de répartition de l'actif et du passif du Syndicat Mixte du Rigolet, transfert des résultats et de la trésorerie en vue de sa dissolution au 31 décembre 2017
18-déc.-17	2017_ DEL_163	8.7 Transports	Examen du contre-projet relatif à « la création d'un service de transport urbain » proposé par M. Pierre BECHET, conseiller communautaire et maire de Rumilly en date du 13 Décembre

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
18-déc.-17	2017_ DEL_164	7.2 Fiscalité	Transports et Déplacements : Fixation du taux de versement transport
18-déc.-17	2017_ DEL_165	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Avance de trésorerie consentie au budget de transports publics de voyageurs et déplacements par le budget principal
18-déc.-17	2017_ DEL_166	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Transports et déplacements : Convention de coopération intermodale et de transfert de compétence avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes
18-déc.-17	2017_ DEL_167	2.3 Urbanisme, droit de préemption urbain (et actes d'aménagement)	Projet Urbain Partenarial à intervenir avec la Commune de Rumilly et la société « Immobilière Européenne des Mousquetaires » pour l'aménagement d'un centre commercial dans le secteur « Le Crêt »
18-déc.-17	2017_ DEL_168	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement économique : Convention de mise à disposition de moyens et de services avec la commune de Rumilly dans le cadre de la compétence développement économique
18-déc.-17	2017_ DEL_169	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement économique : Convention d'occupation du domaine public de transfert de maîtrise d'ouvrage et de participation financière sur la rue des Grives entre la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et la commune de Marigny-Saint-Marcel
18-déc.-17	2017_ DEL_170	3.1 Domaine et Patrimoine, acquisitions	Compétence relative à la création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire - Transfert de propriété à la Communauté de communes des terrains communaux dans les zones d'activité économique
18-déc.-17	2017_ DEL_171	7.2 Finances locales, Fiscalité	Finances, Fiscalité Professionnelle Unique : Rapport de la CLECT portant évaluation des charges transférées liées à la compétence développement économique
18-déc.-17	2017_ DEL_172	7.2 Finances locales, Fiscalité	Finances : Attributions de compensation définitives 2017 Attributions de compensation provisoires 2018
18-déc.-17	2017_ DEL_173	7.1 Finances locales, Décisions budgétaires	Finances : Budget Principal Décision Modificative n° 5 : Subventions Artcom'7 / Comité de foire
18-déc.-17	2017_ DEL_174	7.1 Finances locales, Décisions budgétaires	Finances, Budget Principal, Décision Modificative n° 6 : Régularisation attributions de compensation auprès de la Ville de Rumilly
18-déc.-17	2017_ DEL_175	7.1 Finances locales, Décisions budgétaires	Finances : Budget eau potable, décision modificative n° 2
18-déc.-17	2017_ DEL_176	7.1 Finances locales, Décisions budgétaires	Finances : Budget assainissement, décision modificative n° 3
18-déc.-17	2017_ DEL_177	7.1 Finances locales, Décisions budgétaires	Finances, Budget élimination et valorisation des déchets ménagers : Décision Modificative n° 4 : FCTVA Fonctionnement
18-déc.-17	2017_ DEL_178	7.1 Finances locales, Décisions budgétaires	Finances, Budget élimination et valorisation des déchets ménagers : Décision Modificative n° 5 : Frais d'études

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
18-déc.-17	2017_ DEL_179	7.1 Finances locales, Décisions budgétaires	Finances, Budgets eau et assainissement : admissions en non-valeur des créances irrécouvrables
18-déc.-17	2017_ DEL_180	7.3 Finances locales, emprunts	Finances, emprunt budget eau potable
18-déc.-17	2017_ DEL_181	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances, Ajustement de la subvention d'équilibre prévisionnelle adoptée lors du conseil communautaire du 13 février 2017 : Budget annexe de service public des transports scolaires
18-déc.-17	2017_ DEL_182	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Finances, Ajustement de la subvention d'équilibre prévisionnelle adoptée lors du conseil communautaire du 13 février 2017 : Budget de service public des Transports publics de voyageurs et déplacements
18-déc.-17	2017_ DEL_183	7.10.2. Finances locales, Tarifs	Finances : tarifs 2018 budget eau potable
18-déc.-17	2017_ DEL_184	7.10.2. Finances locales, Tarifs	Finances : tarifs 2018 budget assainissement
18-déc.-17	2017_ DEL_185	7.10.2. Finances locales, Tarifs	Finances, budget de gestion des déchets ménagers et assimilés : tarifs 2018 pour facturation des matériaux déposés à la déchèterie de Rumilly dans le cadre d'activités professionnelles (publiques / privées)
18-déc.-17	2017_ DEL_186	7.10.2. Finances locales, Tarifs	Finances, budget de gestion des déchets ménagers et assimilés : tarifs 2018 pour facturation des matériaux déposés au site de Broise dans le cadre d'activités professionnelles (publiques/privées) / Prestations de service diverses
18-déc.-17	2017_ DEL_187	7.10.2. Finances locales, Tarifs	Finances, budget de gestion des déchets ménagers et assimilés : Collecte de l'amiante en déchèterie : instauration d'un tarif pour les habitants extérieurs au territoire
18-déc.-17	2017_ DEL_188	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Equipements, Infrastructures et Accessibilité : convention de répartition des dépenses avec le Département pour le projet de collège-gymnase
18-déc.-17	2017_ DEL_189	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Développement social et logement, Programme Local de l'Habitat : financement de l'opération « Initial Monery » à Rumilly / Haute-Savoie Habitat
18-déc.-17	2017_ DEL_190	8.5 Politique de la ville, habitat, logement	Adoption du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social 2018-2024
18-déc.-17	2017_ DEL_191	8.5 Politique de la ville, habitat, logement	Demande d'agrément au titre du dispositif de défiscalisation « Pinel » en zone B2
18-déc.-17	2017_ DEL_192	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Environnement, Service Eau et Assainissement : Convention entre le SILA et la Communauté de Communes du Canton de Rumilly « Mise en œuvre du Contrat de Bassin Fier et Lac d'Annecy »

Délibérations

Date du Conseil Communautaire	N° de délibération	Casement des actes selon les normes de la Préfecture de Haute-Savoie	Intitulé
18-déc.-17	2017_ DEL_193	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Environnement, Service Eau et Assainissement : Convention avec Grand Annecy suite à la dissolution du Syndicat des Lanches pour l'alimentation en eau des communes d'Etercy et de Marcellaz-Albanais
18-déc.-17	2017_ DEL_194	3.3 Domaine et patrimoine ; locations	Environnement, Service Déchets : conventions de mise à disposition de terrains pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères sur Rumilly
18-déc.-17	2017_ DEL_195	1.1.1. Commande publique, marchés publics : délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants	Environnement, Service Déchets : Accord-cadre de fourniture de conteneurs semi-enterrés pour la collecte des déchets ménagers : Lancement de la consultation publique et autorisation de signature
18-déc.-17	2017_ DEL_196	7.1 Finances locales, décisions budgétaires	Tourisme, sport et culture : Renouvellement de la convention d'objectifs avec l'Office de Tourisme de l'Albanais en Pays de Savoie (2018-2020)
18-déc.-17	2017_ DEL_197	1.1.1. Commande publique, marchés publics : délibérations, décisions et pièces de procédure relatives aux marchés publics (travaux, fournitures et services) et leurs avenants	Ressources Humaines : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie
18-déc.-17	2017_ DEL_198	4.1 Fonction publique, personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Ressources Humaines : Création d'un poste de technicien principal de 1ère classe et suppression d'un poste d'agent de maîtrise
18-déc.-17	2017_ DEL_199	4.1 Fonction publique, personnels titulaires et stagiaires de la FPT	Ressources Humaines : Création de deux postes d'adjoint administratif temps complet et suppression de deux postes d'adjoint administratif à temps non complet (30/35 ^e)
18-déc.-17	2017_ DEL_200	4.5 Fonction publique, régime indemnitaire	Ressources Humaines : Application du RIFSEEP à la filière technique

CONTACT

**3 place de la Manufacture
BP 69 74152 Rumilly**

Tél : 04 50 01 87 00

Fax : 04 50 01 87 01

Mail : info@cc-canton-rumilly.fr

Site : www.cc-canton-rumilly.fr

